

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I  
\*\*\*\*\*  
CENTRE DE RECHERCHE ET DE  
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES  
SOCIALES ET ÉDUCATIVES  
\*\*\*\*\*  
UNITÉ DE RECHERCHE ET DE  
FORMATION DOCTORALE EN SCIENCES  
HUMAINES ET SOCIALES  
\*\*\*\*\*  
DÉPARTEMENT D'HISTOIRE  
\*\*\*\*\*



*THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I*  
\*\*\*\*\*  
*POSTGRADUATE SCHOOL FOR  
SOCIAL AND EDUCATIONAL  
SCIENCES*  
\*\*\*\*\*  
*DOCTORAL RESEARCH UNIT FOR  
SOCIAL SCIENCES*  
\*\*\*\*\*  
*DEPARTMENT OF HISTORY*  
\*\*\*\*\*

# LES CRISES SOCIO-ÉCONOMIQUES DANS LA PROVINCE DU LAC AU TCHAD DE 1970 À 2015

Mémoire de Master en Histoire soutenu le 18 septembre 2024

Option : Histoire économique et sociale

Par

**Florent SENGSOUÉ**

Licencié en histoire

**Jury**

**Présidente : WANYAKA Virginie, PR**

**Rapporteur : TASSOU André, PR**

**Examineur : MVO'O Francis, CC**



Jun 2024

Ce document est le fruit d'un long travail approuvé par le jury de soutenance et mis à la disposition de l'ensemble de la communauté universitaire élargie. Il est soumis à la propriété intellectuelle de l'auteur. Ceci implique une obligation de citation et de référencement lors de l'utilisation de ce document. Par ailleurs, le centre de Recherche et Formation Doctorale en Sciences Humaines, Sociales et Educatives de l'Université de Yaoundé I n'entend donner aucune approbation aux opinions émises dans ce mémoire ; ces opinions doivent être considérés comme propres à leur auteur.



## SOMMAIRE

SOMMAIRE .....	ii
REMERCIEMENTS .....	iv
SIGLES ET ACRONYMES .....	v
LISTE DES ILLUSTRATIONS .....	vii
RÉSUMÉ.....	viii
ABSTRACT .....	ix
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
<b>CHAPITRE I : PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE DE LA PROVINCE DU LAC AUX ORIGINES DES CRISES SOCIO-ÉCONOMIQUES.....</b>	<b>21</b>
I- LES CARACTÉRISTIQUES GÉOGRAPHIQUES DE LA PROVINCE DU LAC .....	22
II- LES DIFFÉRENTES ÉLÉMENTS EXPOSANT DANS LA PROVINCE DU LAC AUX CRISES SOCIO-ÉCONOMIQUES.....	45
<b>CHAPITRE II : LES CAUSES ET TYPES DE CRISES SOCIO-ÉCONOMIQUES DANS LA PROVINCE DU LAC .....</b>	<b>48</b>
I- LES CAUSES DES CRISES SOCIO-ÉCONOMIQUES .....	49
II- LA TYPOLOGIE DES CRISES SOCIO-ÉCONOMIQUES ET LES ACTEURS EN PRÉSENCE .....	59
<b>CHAPITRE III : RÉPERCUSSIONS DES CRISES SOCIO-ÉCONOMIQUES SUR LES ACTIVITÉS SOCIO-PROFESSIONNELLES.....</b>	<b>70</b>
I- LES CRISES SOCIO-ÉCONOMIQUES ET L'ACCENTUATION DES SOUFFRANCES DES POPULATIONS ET LE DÉPÉRISSEMENT DU CHEPTEL DE LA PROVINCE DU LAC .....	71
II- LES PERTES SUR LE TERRAIN ET LA CAPACITÉ D'ADAPTATION DES PERSONNES ET DES ANIMAUX.....	84
<b>CHAPITRE IV : BILAN DES ACTIONS DE LA LUTTE CONTRE LES CRISES SOCIO-ÉCONOMIQUES ET PERSPECTIVES .....</b>	<b>91</b>
I- ÉVALUATION DES MESURES DE RÉSILIENCE ET DES MOYENS DE LUTTE CONTRE LES CRISES SOCIO-ÉCONOMIQUES .....	92
II- LES ACTIONS À ENTREPRENDRE POUR EFFICACEMENT FAIRE FACE AUX CRISES SOCIO-ÉCONOMIQUES DANS LA PROVINCE DU LAC.....	112
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE .....</b>	<b>127</b>
ANNEXES .....	130
SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	136
TABLE DES MATIÈRES .....	149

À  
nos parents  
Hélène Lundi et Joseph Batoue

## REMERCIEMENTS

Ce travail n'aurait jamais abouti sans les apports matériels et immatériels de diverses personnes à qui nous tenons à dire merci du fond du cœur. À cet effet, il nous plait d'adresser nos sincères remerciements et notre profonde gratitude au professeur André Tassou pour sa disponibilité et ses qualités professionnelles et humaines. Malgré ses occupations, il a toujours pu trouver du temps pour nous donner des orientations pour la finalisation de ce travail. Il a toujours fait preuve de patience et nous a toujours prodigué des conseils qui nous ont permis de venir à bout de ce travail.

Nous remercions également tous les enseignants du département d'Histoire de l'Université de Yaoundé I pour leurs enseignements, dont la portée a été particulièrement significative dans notre formation.

Nos remerciements vont aussi à l'endroit de tous nos camarades de promotion de l'année 2016 du Département d'Histoire de l'Université de Yaoundé I, particulièrement Alain Belahimi, Sylvain Essena Tchang, Ousman Oumar, Abdel-Salam Harine, Issac Alladoum, Marie Noelle Madjingar, Djebaroum Madjitoingar, Njoya Salam pour leurs encouragements. À tous les autres camarades et amis que nous n'avons pas pu citer nommément, nous leur exprimons notre reconnaissance pour leur assistance, leur solidarité et leur considération.

Nous tenons à exprimer notre gratitude à tous les personnels de la Commission du Bassin du Lac Tchad(CBLT), ainsi qu'à la Société de Développement du Lac(SODELAC) pour leur disponibilité et leurs orientations durant notre temps de recherches dans ces différentes institutions.

Aussi, nos sincères remerciements vont à l'endroit des membres de notre famille, singulièrement Rachel Koumakang, Eunice Beitem, Richard Oueibegue, Doungous Sabour, Mouong Nadège, Guy Badjibé, Stéphane Didegomie, Anne Kimbaye Danambaydje, Felix Bakoy qui nous ont toujours soutenu et encouragé financièrement et matériellement. À nos frères et sœurs qui n'ont jamais cessé de nous manifester leur affection, nous leur exprimons notre reconnaissance.



## SIGLES ET ACRONYMES

BAD : Banque africaine de Développement

BADEA : Banque arabe pour le Développement économique de l'Afrique

BM : Banque mondiale

BID : Banque islamique de Développement

BLT : Bassin du Lac Tchad

CBLT : Commission du Bassin du Lac Tchad

CDA : Comité départemental d'Action

CLA : Comité local d'Action

CRA : Comité régional d'Action

FAD : Fonds africain de Développement

FAO : Organisation des Nations Unies pour l'Alimentation et l'Agriculture

FDS : Force de Défense et Sécurité

FIT : Front intertropical

FMI : Fonds monétaire international

FMM : Force multinationale mixte

FROLINAT : Front de Libération nationale du Tchad

*ICG : International Crisis Group*

MAE : Ministère de l'Agriculture et l'Élevage

MDD : Mouvement pour la Défense de la Démocratie

MDJ : Mouvement pour la Démocratie et la Justice

MPLT : Mouvement populaire pour la Libération du Tchad

OIM : Organisation Internationale pour les Migrations

ONASA : Office national pour l'Alimentation et la Sécurité alimentaire

ONDR : Office national de Développement rural

ONG : Organisation Non gouvernementale

PAM : Programme alimentaire mondial

PIB : Produit intérieur brut

PNSA : Programme national de Sécurité alimentaire

PPCB : Péripleumonie contagieuse bovine

PPR : Peste des Petits ruminants

PROLAC : Projet de Relance et de Développement de la région du Lac Tchad

UA : Union africaine

UC : Unité de Compte

RGPH : Recensement général de la Population et de l'Habitat

SECADEV : Secours catholique et Développement

SODELAC : Société pour le Développement du Lac Tchad

VIH/SIDA : Virus de l'Immunodéficience humaine/Syndrome d'Immunodéficience acquise

ZCIT : Zone de Convergence intertropicale



## LISTE DES ILLUSTRATIONS

### A- LISTE DES TABLEAUX

N° 1: Précipitations mensuelles moyennes de la ville de Bol .....	29
N° 2: Récapitulatif des activités pratiquées par les populations de la province du Lac .....	44
N° 3: Recette pétrolière du Tchad de 2014 à 2015 .....	57
N° 4: Types des conflits intercommunautaires les plus fréquents dans la province du Lac .....	63
N° 5: Les mesures sécuritaires ont été prises en 2015 dans la région du Lac Tchad ..	98

### B- LISTE DES PHOTOS

N° 1: Des pêcheurs menant leurs activités dans les eaux du fleuve Logone.....	38
N° 2: Entrée du marché moderne de Bol.....	41
N° 3: Le marché des poissons de Kinassarom.....	42
N° 4: Maisons incendiées par Boko Haram .....	88
N° 5: Anes calciné par les Boko Haram.....	89

### C- LISTE DES PLANCHES

N° 1 : Le bœuf kouri broute les herbes.....	35
---	----

### D- LISTE DES CARTES

N° 1: Découpage administratif de la province du Lac en 2018 .....	23
N° 2: Évolution du cours du Lac Tchad .....	46



## RÉSUMÉ

La présente étude vise à analyser les phénomènes qui ont causé des crises socio-économiques dans la province du Lac. Elle examine les causes des crises qui ont eu un impact considérable sur la vie de la population locale, en particulier, et celle de toute la région du Lac Tchad, en général, depuis trois décennies. Pour évaluer ces crises, plusieurs sources ont été indispensables. Il s'agit de celles écrites, iconographiques, mais aussi orales. La méthode de collecte de données utilisée a permis d'obtenir les résultats sur les phénomènes des crises qui visent à solidifier les politiques de l'État tchadien dans la lutte contre la désertification, le terrorisme, le banditisme, la pauvreté et l'insécurité transfrontalière, ainsi que l'insécurité alimentaires que vit la population de la province du Lac au Tchad. Il ressort que les ONG humanitaires non gouvernementales ont contribué de façon significative pour que cette province sorte du gouffre des crises socio-économiques. L'on constate que les ONG font face à d'énormes contraintes, car cela nécessite une redynamisation des stratégies afin d'offrir une condition favorable.

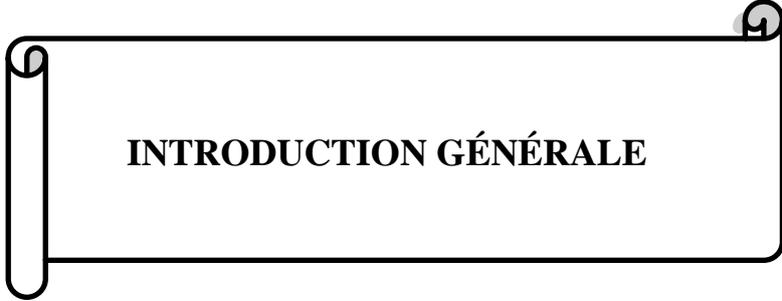
**Mots clés :** Tchad, Province du Lac, Famine, Crise sociale, Crise économique



## ABSTRACT

*The present study aims to analyze the phenomena that have caused socio-economic crises in the lake province. It examines the causes of the crises that have had a considerable impact on the lives of the local population, in particular, and those of the entire lake chad region, in general, over the past three decades. To assess these crises, several sources were essential. These include written, iconographic and oral sources. The data collection method used enabled us to obtain results on the phenomena of crises that aim to solidify the policies of the chadian state in the fight against desertification, terrorism, banditry, poverty and cross-border insecurity, as well as the food insecurity experienced by the population of the lake chad province. Non-governmental humanitarian organizations have made a significant contribution to helping this province emerge from the abyss of socio-economic crises. However, the ngos are facing enormous constraints, requiring them to revitalize their strategies in order to create favorable condition.*

**Key words:** *Chad, Lake Province, Famine, Social Crisis, Economic Crisis*



**INTRODUCTION GÉNÉRALE**

## PRÉSENTATION DU SUJET

Le Tchad est un territoire qui couvre une superficie de 1 284 000 km<sup>2</sup><sup>1</sup>. En grande partie désertique, il est le symbole de la juxtaposition territoriale, ethnique et culturelle entre l’Afrique du Nord et l’Afrique subsaharienne<sup>2</sup>. Il est encerclé par des foyers d’instabilité<sup>3</sup>. Les quatre pays riverains du Lac Tchad, à savoir le Cameroun, le Niger, le Nigéria et le Tchad connaissent des niveaux de crise sans précédent, exacerbés par des actes de violence répétés, perpétrés par des groupes extrémistes<sup>4</sup>. Ces crises ont aggravé l’instabilité et ont ralenti la croissance économique dans une sous-région confrontée, tout au long de son histoire, à une succession de défis en matière d’environnement et de développement qui remontent à une période bien antérieure aux activités du groupe terroriste Boko Haram et à la tragédie humanitaire qui en a résulté<sup>5</sup>. Les routes des savanes et des steppes du bassin du Lac Tchad ont hérité d’un passé précolonial riche en banditisme et en razzias. Jusqu’à la fin du XIXe siècle, quand intervint la colonisation européenne, les anciens empires de Bornou, de Baguirmi, du Wandala ou du Ouaddaï connaissaient une pratique récurrente de razzias, de pillages et de banditisme rural<sup>6</sup>.

Le spectre de la disparition du Lac Tchad a été ravivé par les terribles sécheresses des décennies 1970-1980, alors que la menace des effets du changement climatique plane depuis 1960. Dans ce contexte, la Commission du Bassin du Lac Tchad (CBLT) a mobilisé les efforts des pays riverains pour promouvoir une gestion transfrontalière des ressources naturelles au service de la paix et du développement<sup>7</sup>. De nos jours, les besoins alimentaires, sécuritaires et en termes d’emploi qui accompagnent la croissance démographique et urbaine du bassin rendent cette mission plus cruciale que jamais. Le Lac peut y jouer un rôle important à condition d’être sauvegardé et valorisé. Relever les défis du développement durable associés au Lac Tchad suppose de mieux connaître cet écosystème complexe et les sociétés qui y vivent, ainsi que les relations du Lac avec l’ensemble de son environnement régional<sup>8</sup>.

---

<sup>1</sup> UNICEF, “Analyse de facteurs de conflits, de catastrophes naturelles et de la vulnérabilité du système éducatif aux chocs au Tchad”, N’Djaména, Bakara, 2017, p.11.

<sup>2</sup> D. Nebardoum, *Le labyrinthe de l’instabilité politique au Tchad, Etudes africaines*, Paris, L’Harmattan, 1998, p.10.

<sup>3</sup> Crisis Group, “Tchad : entre ambitions et fragilités”, Rapport Afrique, n°233, 2016, p.3.

<sup>4</sup> CBLT, “La Stratégie régionale de stabilisation de la CBLT”, 2018, p.15.

<sup>5</sup> *Ibid.*

<sup>6</sup> P. Sougnabé et A. Moussa Hassan, *Impacts de la secte Boko Haram sur les éleveurs dans la région du Lac Tchad*, Plateforme KAWTAL, 2017, p.17.

<sup>7</sup> G. Magrin et M.A Pérouse de Montclos (dir.), *Crise et développement. La région du Lac Tchad à l’épreuve de Boko Haram*, Paris, AFD, 2018, p.9.

<sup>8</sup> J. Lemoalle, G. Magrin et R. Pourtier, *Atlas du Lac Tchad*, Paris, Passages, 2015, p.9.

Les déficits politiques et socio-économiques dans le Sahara et le territoire tchadien, en particulier, exposent ce dernier à l'instabilité et aux conflits divers avec le flux démographique des années 1970, les crises sociales liées aux coups d'État et les guerres civiles de 1976 et de 1984<sup>9</sup>. Au début des années 1980, la sécheresse frappe durement l'ensemble du Sahel. Les régions du Sahel tchadien, particulièrement fragilisées par une décennie de crise climatique et de guerre civile, connaissent une véritable famine. En effet, la dégradation des terres de cultures et des pâturages liée aux effets de la sécheresse a constitué les motivations essentielles des déplacements massifs des populations de l'arrière-pays et de celles des régions éloignées vers le Lac Tchad<sup>10</sup>.

Depuis l'année 2014, la région du Lac, frontalière au Nigéria, au Niger et au Cameroun, a connu des situations de crises générées par la secte islamiste Boko Haram. Une crise qui a commencé au Nigéria avant de gagner progressivement toute la sous-région<sup>11</sup>. Elle présente en effet la vulnérabilité structurelle caractéristique du Sahel, confronté aux tensions d'une forte croissance démographique, sur fond de grande pauvreté, de fragilité politique et de changement climatique<sup>12</sup>.

La province du Lac est l'une des 23 provinces du Tchad où la question du développement socio-économique pose un énorme problème depuis l'indépendance du pays (11 août 1960). C'est dans le but de donner un sens à la complexité de cette province que l'on propose de l'étudier comme un système (en étudiant la province comme un ensemble d'éléments interconnectés socio-économiques, écologiques culturels. On espère mettre en lumière les interactions et les dynamiques qui la caractérisent, afin d'en saisir les enjeux et les défis). Il s'agit d'un espace profondément structuré par des mobilités et des échanges. Les enjeux et les perspectives des crises socio-économiques dans cette province nécessitent ainsi, en permanence, une double lecture nationale et régionale, considérant les enjeux et les perspectives, les réseaux et les circulations multiples qui transcendent les frontières étatiques. En choisissant le thème **“les crises socio-économiques dans la province du Lac au Tchad de 1970 à 2015”**, l'ambition est d'analyser les différences crises socio-économiques qu'a connues cette province depuis 1970 jusqu'au début des exactions du groupe Boko Haram. Il s'agit ici d'expliquer comment les crises socio-économiques ont impacté la vie de la population de la province du Lac durant toutes ces années jusqu'à nos jours tout en montrant

---

<sup>9</sup> R. Buijtenhuijs, *Le FROLINAT et les guerres civiles au Tchad (1977-1984)*, Paris, Karthala, 1997, p.47.

<sup>10</sup> F. Reoundji *et al.*, *Histoire du peuplement et logiques de mobilité*, Marseille, IRD, 2014, p.160.

<sup>11</sup> “Rapport d'enquête sur la sécurité semencière ofda dans la zone du Sud de Bol et Canton Kngalam Province du Lac Tchad”, 2019, p.2.

<sup>12</sup> Magrin et Pérouse de Montclos (dir.), *Crise et développement...*, p.9.

les enjeux dans leurs dimensions structurelles et fonctionnelles afin d'élaborer quelques perspectives pour sortir de ces crises.

### **RAISON DU CHOIX DU SUJET**

Les raisons ayant conduit au choix de ce sujet de recherche sont à la fois académiques, scientifiques, historiques et personnelles. Du point de vue académique, notre spécialisation a joué un rôle dans le choix de ce sujet. Tout étudiant en fin de cycle de Master est soumis de rédiger un travail scientifique. Dans cette optique, la spécialisation en histoire économique et sociale a influencé la formulation de cette thématique.

Pour ce qui est des raisons scientifiques, il existe une abondante littérature et thématiques de recherche sur les crises sociales, politiques et économiques au Tchad. Toutefois, peu de chercheurs tchadiens se sont intéressés aux crises dans la province du Lac.

Cette situation préoccupante nous interpelle en tant que chercheur en histoire. C'est pourquoi, il apparaît utile d'apporter notre part de contribution dans le but d'enrichir la connaissance scientifique à travers ce sujet.

Concernant les raisons historiographiques, en tant qu'étudiant en histoire économique et sociale, il est judicieux de remonter dans le temps l'évolution des crises socio-économiques et leur incidence sur la population de la province du Lac.

Les raisons personnelles se justifient par la passion et la volonté de travailler sur les crises socio-économiques du Tchad à travers cette province. C'est aussi lié au fait que la province du Lac est négligée comme toute autre province du territoire par l'État tchadien en raison du manque d'infrastructures de base. De nos jours, l'histoire rentre dans les disciplines scientifiques de construction et de reconstruction des sociétés humaines. C'est dire que ce thème d'étude trouve une place dans l'axe de l'histoire économique et sociale.

### **OBJECTIFS DE L'ÉTUDE**

Il est question, dans le cadre de ce travail, de donner l'objectif principal et les objectifs spécifiques.

#### **1-Objectif principal**

L'objectif principal de cette recherche est d'analyser les différences crises qui ont impacté la vie socio-économique de la population de la province du Lac, de 1970 à 2015.

#### **2-Objectifs spécifiques**

Pour ce qui est des objectifs, il s'agit de :

- analyser l'origine des crises socio-économiques dans la province du Lac ;

- expliquer les facteurs des crises socio-économiques dans cette province ;
- analyser l'impact de ces crises sur le développement socio-économique ;
- montrer les enjeux et donner quelques pistes de solutions pour sortir de ces crises socio-économiques.

### INTÉRÊT DE L'ÉTUDE

L'intérêt de ce travail peut se percevoir sous plusieurs plans : scientifique et pratique.

- **Sur le plan scientifique**, cette recherche permet d'enrichir sur les facteurs explicatifs des crises socio-économiques dans le monde, en général, et au Tchad, en particulier.
- **Sur le plan pratique**, il a pour utilité de comprendre les crises socio-économiques au Tchad en tenant compte des normes de solutions et des exigences qui canalisent la nouvelle dynamique pour le bien-être de la population et particulièrement celle de la province du Lac. Il peut être un outil indispensable mis à la disposition des acteurs nationaux et internationaux, régionaux et sous- régionaux pour mieux appréhender les questions socio-économiques en Afrique et au Tchad de manière à participer objectivement à l'amélioration des conditions de vie des populations africaines.

### CLARIFICATION CONCEPTUELLE

Toute recherche ou travail scientifique mérite une définition et une clarification des concepts pour l'éclaircissement du champ d'étude et la compréhension de ce que l'on veut apporter comme contribution à la science. Le concept est la clé de voûte de la recherche scientifique. Gordon Mace le justifie dans son propos en ces termes : " l'instrument fondamental en recherche scientifique est le concept, c'est le pivot de la méthode scientifique sur lequel repose tout notre savoir, sans concept, bien défini aucune connaissance scientifique n'est possible " <sup>13</sup>. Ce travail est structuré autour de trois concepts clés, à savoir : crise, crise sociale et crise économique.

De son étymologie grecque *krisis*, le mot crise était employé en médecine et signifiait le moment où l'on devait décider du traitement du malade quand il était en phase grave d'une maladie. Lui-même originel du *krinein* qui signifiait, entre autres, "interpréter", "choisir", "décider". On retrouve son équivalent dans le latin " *crisis* ", renvoyant au mot " *discrimen* ", signifiant "ce qui sépare" et qui correspond au moment où il s'agissait de prendre une décision. À partir du XIX<sup>ème</sup> siècle, la notion de "crise" est passée dans le domaine

---

<sup>13</sup> G. Mace, *Guide d'élaboration d'un projet de recherche en sciences sociales*, Bruxelles, De Boeck wesmaels, 1991, p.20.

scientifique à travers les études sur les hystéries, marquées notamment par les travaux de Briquet, Charcot, Janet et Freud. Durant toute cette période, on acceptait le mot “ crise ” comme parlant de la crise de l’individu et non crise pour la communauté<sup>14</sup>.

Ainsi, A. Bolzinger dit que “ si on appelle crise toute période de conflit et de mutation, avec ce qu’elle comporte de résistance au changement et de tensions, on peut alors estimer que la vie tout entière est une crise ”<sup>15</sup>. Edgar Morin mentionne que “ la notion de crise s’est répandue au XXème siècle à tous les horizons de la conscience contemporaine. Il n’est pas de domaine qui ne soit hanté par l’idée de crise (...). Mais cette notion, en se généralisant, s’est comme vidée de l’intérieur ”<sup>16</sup>.

Mitroff et *al.* définissent le terme crise comme une accumulation d’événements probables au niveau d’une partie ou de l’organisation dans son ensemble et pouvant interrompre ses opérations présentes ou futures en affectant les individus et les communautés à un niveau physique, psychologique et/ou existentiel<sup>17</sup>. Lagadec, pour sa part, le définit comme une situation où de multiples organisations, aux prises avec des problèmes critiques, soumises à de fortes pressions externes, d’après tensions internes, se trouvent brutalement et pour une longue durée sur le devant de la scène<sup>18</sup>. Selon Hermann, “ une crise est une situation qui menace les buts essentiels des unités de prise de décision, réduit le laps de temps disponible pour la prise de décision, et dont l’occurrence surprend les responsables ”<sup>19</sup>.

Dans la pensée de Hannah Arendt, la crise est perçue à travers la notion “ événement ”. C’est dans la mesure où l’événement n’est pas intégral dans une série causale, où il ne peut être déduit de son propre passé, qu’il est doté d’une véritable puissance d’ébranlement qui produit des causalités nouvelles<sup>20</sup>.

Dans le cadre de ce travail, l’on a choisi la définition de Mitroff qui dit que la crise est comme une accumulation d’événements probables au niveau d’une partie ou de l’organisation dans son ensemble et pouvant interrompre ses opérations présentes ou futures en affectant les individus et les communautés à un niveau physique, psychologique et/ou existentiel<sup>21</sup>.

<sup>14</sup> M. Brunstein et P. Vars, “ Crise sociale en entreprise : retour d’expérience de gestion de crise chez Télécom/Orange en France ”, 2011, p.10.

<sup>15</sup> A. Bolzinger, “ Le concept Clinique de cris ”, in *Bulletin de Psychologie*, Vol XXXV, n° 355, 1982, p. 475.

<sup>16</sup> E. Morin, “ Pour une crisologie ”, in *Communications*, n° 25, 1976, p. 149.

<sup>17</sup> I. Mitroff et T. C. Pauchant, *La gestion des crises et des paradoxes*, Montréal, Éditions Québec Amérique, 1995, p.2.

<sup>18</sup> P. Lagadec, “ Nouvelle menaces et gouvernance ”, in *Gérer et Comprendre, Annales des Mines*, n°80, 2005, p.8.

<sup>19</sup> F. C. Hermann, *Some Issues in the Study of International Crisis*, New York, Free Press, 1972, p.17.

<sup>20</sup> M. Revault D’allones, “ Hannah Arendt penseur de la crise ”, *Études*, Vol.9, 2011, p.198.

<sup>21</sup> Mitroff et Pauchant, *La gestion des crises et des paradoxes...*, p.2.

Pour ce qui est de la crise sociale, Uriel Rosenthal la définit comme une menace sérieuse affectant les structures de base ou les valeurs et les normes fondamentales d'un système social qui, en situation de forte pression et haute incertitude, nécessite la prise de décisions cruciales<sup>22</sup>. R. Castel, en ce qui le concerne, la définit comme étant "l'irruption de nouvelles formes de vulnérabilité sociale qui ne sont plus seulement liées à la classe ouvrière, mais touchent l'ensemble de la société"<sup>23</sup>. Pour G. Taponat, responsable de la formation Négociations et Relations sociales de l'Université Paris-Dauphine,

la crise sociale correspond à un enchaînement de déséquilibres qui surviennent brutalement à l'occasion d'un événement, ou qui se cumulent dans un temps plus ou moins long selon le contexte de chaque entreprise, de chaque milieu. La crise sociale touche aux éléments, aux domaines ou aux acteurs qui lui sont propres : affection et tension des relations sociales ; désengagement des acteurs au plan individuel ou collectif ; altération ou rupture de confiance dans les modes de régulation sociale (négociation ; médiation ; prévention...) et dans les responsables en charge de leur animation<sup>24</sup>.

Sous l'angle de ce travail, l'on a choisi la définition de G. Taponat selon laquelle :

la crise sociale correspond à un enchaînement de déséquilibres qui surviennent brutalement à l'occasion d'un événement, ou qui se cumulent dans un temps plus ou moins long selon le contexte de chaque entreprise, de chaque milieu. La crise sociale touche aux éléments, aux domaines ou aux acteurs qui lui sont propres: affection et tension des relations sociales ; désengagement des acteurs au plan individuel ou collectif ; altération ou rupture de confiance dans les modes de régulation sociale (négociation; médiation ; prévention...) et dans les responsables en charge de leur animation<sup>25</sup>.

La crise économique est, selon John Maynard Keynes, comme une évaluation conventionnelle, fruit de la psychologie de masse d'un grand nombre d'individus ignorants, exposée à subir des variations violentes à la suite des revirements soudains que suscitent dans l'opinion certains facteurs dont l'influence sur le rendement escompté est, en réalité, assez petite<sup>26</sup>. Hyman Minsky présente le concept de crise économique comme étant le résultat de l'accumulation progressive des déséquilibres financiers et d'endettement excessif dans le système économique<sup>27</sup>

Selon le *Dictionnaire économique et financier*, la crise économique est une rupture entre l'offre et la demande des biens et des services, génératrice d'un processus dépressif de la conjoncture économique. En son sens strict, la crise économique correspond au processus de

<sup>22</sup> U. Rosenthal, "Crisis Decision Making in the Netherlands", *Netherland Journal of Sociology*, Vol. 22, 1986, p.10.

<sup>23</sup> R. Castel, "Les métamorphose de la question sociale : une chronique du salariat", Paris, Fayard, 1995, p.10.

<sup>24</sup> Brunstein et Vars, "Crise sociale en entreprise... ", p.16.

<sup>25</sup> *Ibid.*

<sup>26</sup> J. M. Keynes, *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, Paris, Payot, 1936, p.166.

<sup>27</sup> H. Minsky, *Stabiliser une économie instable à la recherche d'un nouveau paradigme économique*, Londres, Yale University Press à New Haven, 1986, p.17.

retournement brutal de la conjoncture faisant succéder, dans un cycle économique, une phase de dépression à une phase d'expansion<sup>28</sup>.

D'après Fernand Braudel, elle est “un cycle long d'accumulation, de saturation et de rupture qui peut durer plusieurs décennies et qui affecte toutes les activités économiques, politiques et sociales d'un pays ou d'une région”<sup>29</sup>. Joseph Schumpeter l'a définie comme étant “un processus de mutation industrielle qui révolutionne sans cesse les fondements de la structure économique en détruisant continuellement l'ancien et en créant continuellement du neuf”<sup>30</sup>. Dans ce travail de recherche, l'on donne une définition plus pragmatique au concept crise économique. Cela dit, on retient celle donnée par Fernand Braudel.

### **CADRE THÉORIQUE**

François-Pierre Gingras et Catherine Cote définissent la théorie comme “un ensemble de propositions logiquement reliées, encadrant un plus ou moins grand nombre de faits observés et formant un réseau de générations dont on peut dériver des explications pour un certain nombre de phénomènes sociaux”<sup>31</sup>. Ainsi, toute recherche qui se veut scientifique doit être menée dans un cadre théorique explicite. Ce cadre théorique permet, en effet, de préciser le sens donné aux concepts manipulés. Il assure une lisibilité du texte tout en permettant une articulation entre les différentes parties de manière à faire du travail un ensemble cohérent, permettant ainsi une interprétation pertinente des données recueillies. Ce sont les lunettes conceptuelles avec lesquelles on va lire la réalité. De ce fait, les théories convoquées pour étayer ce travail sont celles de la résilience et des États fragiles.

Développée par Emmy Werner<sup>32</sup>, la théorie de la résilience est un concept qui étudie la capacité des individus ou des systèmes à s'adapter et à se remettre d'événements traumatiques ou de stress. Werner a défini la résilience comme la capacité des individus à faire face efficacement aux stress interne liés à leurs propres vulnérabilités (déséquilibres développementaux, sensibilités et aux pressions externes (maladie, décès)<sup>33</sup>. Les sciences sociales définissent généralement la résilience comme la capacité de se remettre d'expériences

---

<sup>28</sup> Y. Bernard et C. Jean-Claude, *Dictionnaire économique et financier*, 6<sup>e</sup> édition, Paris, Seuil, 1996, p.494.

<sup>29</sup> F. Braudel, *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XVe-XVIIIe siècle*, tome 3, Paris, Armand Colin, 2022, p.15.

<sup>30</sup> J. Schumpeter, *Théorie de l'évolution économique*, Paris, Dalloz, 2005, p.65.

<sup>31</sup> F. P. Gingras et C. Catherine, “ La théorie et le sens de la recherche”, in B. Gauthier (dir.), *Recherche sociale de la problématique à la collecte des données*, 5<sup>e</sup> édition, Montréal, P.U.Q, 2009, p.112.

<sup>32</sup> E. Werner, *Vulnerable but invincible: A longitudinal study of resilient children and youth*, Westview Press, 1992, p.19.

<sup>33</sup> *Ibid.*

de vie négatives et de devenir plus fort tout en les surmontant<sup>34</sup>. Elle est un domaine d'étude à multiples facettes qui a été abordé par les travailleurs sociaux, psychologues, sociologues, éducateurs et bien d'autres au cours des dernières décennies. En bref, la théorie de la résilience aborde les processus par lesquels les personnes et les systèmes naviguent et se développent au-dessus de l'adversité<sup>35</sup>.

Cette notion de résilience est indubitablement réconfortante et rassurante, car elle accrédite l'idée qu'un avenir meilleur est possible, même face à des défis et des changements pénibles. En ce sens, le concept implique généralement un optimisme idéologique, même si dernier ne cristallise pas nécessairement un consensus public. La résilience permet d'analyser comment les communautés s'adaptent et se remettent des crises. Cela inclut l'évaluation des ressources et des stratégies qu'elles utilisent pour surmonter les défis. Elle permet d'examiner les différents facteurs comme l'éducation, la santé, et l'économie locale influencent la capacité des populations à résister et à se reconstruire après des crises. Elle permet d'identifier les politiques et interventions qui renforcent la résilience des communautés face aux crises, en mettant l'accent sur la durabilité et la préparation. Compte tenu du fait que la province du Lac au Tchad est en crise sociologiquement depuis des lustres, les populations riveraines ont des problèmes pour avoir un revenu optimal égal à leur besoin de consommation et, par conséquent, ne peuvent pas investir dans l'agriculture et dans d'autres activités.

Développée par Nay Olivier<sup>36</sup> ces dix dernières années, les discussions internationales portant sur les questions de sécurité et de développement ont accordé une place majeure à la question des États dits "fragiles", "faillis" ou "défaillants". La notion est désormais entrée dans le langage commun des Relations internationales et des études sur le développement. Elle est utilisée le plus souvent pour désigner les États qui n'ont pas la capacité ou la volonté politique de répondre aux besoins essentiels de leurs populations. Elle renvoie, de façon extensive, à tous les pays affaiblis par les guerres, les crises institutionnelles répétées ou la pauvreté extrême, dans lesquels les institutions de gouvernement ne sont plus capables de maintenir les conditions de stabilité politique et de développement suffisantes pour garantir la sécurité et le bien-être des populations<sup>37</sup>.

---

<sup>34</sup> N. Henderson et M. M. Milstein, *Resilience in children: A framework for understanding*, National Association of School Psychologists, 1996, p.6.

<sup>35</sup> A. D. Van Breda, *Resilience theory: A literature review*, Australian and New Zealand journal of family therapy, 2016, p.36.

<sup>36</sup> N. Olivier, "Grand angle" la théorie des "États fragiles" : un nouveau développementalisme politique ?, *Presses de Sciences Po, Gouvernement et action publique*, n°1, 2013, p.3.

<sup>37</sup> *Ibid.*

Pour évaluer la fragilité d'un État, diverses institutions et des chercheurs utilisent souvent des indices tels que l'indice de fragilité des États qui prend en compte des facteurs variés, allant de la cohésion sociale à l'économie en passant par la politique et la sécurité. Les politiques de coopération internationale et d'aide au développement prennent souvent en compte ces analyses pour cibler les efforts de stabilisation, de reconstruction ou de soutien. Dans le souci de mener à bien cette analyse, l'on a opté pour une délimitation géographique.

### **CADRE GÉOGRAPHIQUE**

Tel que mentionné plus haut, la province du Lac est l'une des 23 provinces du Tchad, dont le chef-lieu est Bol. Elle regroupe quatre départements, à savoir Mamdi, Kaya, Fouli et Wayi<sup>38</sup>. Elle couvre une superficie de 22 320 km<sup>2</sup>, soit 1,7% du territoire national avec une population de 451 369 habitants, une densité de 23 hbt/km<sup>2</sup> et un taux de croissance annuel de 3,81% par an (RGPH 2009)<sup>39</sup>. Ses populations sont issues d'un certain nombre de groupes ethniques et tribaux comme les Kanouri, les Mobber, les Boudouma, les Haoussa, les Kanembou, les Kotoko, les Arabes Choua, les Hadda, les Kouri, les Foulani et les Manga<sup>40</sup>. Elles sont, pour la plupart, des pêcheurs, des éleveurs, des agriculteurs ou des commerçants<sup>41</sup>. Elle est à l'Ouest du pays et est frontalière du Niger, du Nigeria et du Cameroun. Après avoir délimité géographiquement de la province du Lac, il convient de présenter le cadre chronologique de ce travail.

### **CADRE CHRONOLOGIQUE**

Le présent travail de recherche a pour bornes chronologiques 1970 et 2015. L'année 1970 correspond à la période pendant laquelle la région du lac a été affectée par une terrible sécheresse et le changement climatique qui ont causé les crises socio-économiques dans cette province. En fin 2014 et début 2015, la région du Lac au Tchad a été marquée par des violences de grandes intensités de la secte Boko Haram.

### **REVUE DE LA LITTÉRATURE**

La revue de la littérature est cette étape de la recherche scientifique qui consiste en la présentation de différents travaux scientifiques afin d'en ressortir les thèses soutenues par les auteurs, les arguments sur lesquels ceux-ci s'appuient avant de formuler une critique en confrontant les textes. Elle offre donc un survol, ainsi qu'une évolution critique d'un ensemble d'ouvrages liés à un sujet ou problème de recherche. C.W. Mills affirme dans le

---

<sup>38</sup> Pabamé et Hassan, *Impacts de la secte Boko Haram...*, p.12.

<sup>39</sup> Daiba et al., *Impact de changement climatique...*, p.173.

<sup>40</sup> Sougnabé et Hassan, *Impacts de la secte Boko Haram...*, p.12.

<sup>41</sup> *Ibid.*

même ordre de pensée que “tout progrès scientifique est cumulatif ; il n’est pas l’œuvre d’un homme, mais d’une quantité de gens, qui reviennent, qui critiquent, qui ajoutent et qui élaguent. Pour faire date, il faut associer son travail à ce qui a été fait et à ce qui se fait ”<sup>42</sup>.

Sougnabé Pabamé et Ahmat Moussa Hassan<sup>43</sup> rapportent que le Bassin du Lac Tchad est une région d’insécurité endémique. Pour eux, le développement du banditisme dans le dédale d’îles, d’îlots, bancs et flottants, colonisés par les campements lacustres des populations ne date pas d’hier. Cette insécurité a une histoire qui s’inscrit dans la longue durée et ses pratiques se sont adaptées aux mutations du contexte politique. Les routes des savanes et des steppes du Bassin du Lac Tchad ont hérité d’un passé précolonial riche en banditisme et en razzias. La plus récente est celle causée aujourd’hui par la secte islamiste Boko Haram qui est un mouvement insurrectionnel et terroriste d’idéologie djihadiste, originaire du Nord-Est du Nigeria et ayant pour objectif d’instaurer un califat et d’appliquer la charia. Cette crise a généré de multiples effets négatifs sur les populations, les moyens d’existence et l’économie dans la sous-région. Ces auteurs aident à remonter les faits du passé dans le Bassin du Lac Tchad. C’est pourquoi dans ce travail de recherche, l’on va évoquer l’assèchement du Lac Tchad et le changement climatique en apportant un plus d’éléments sur les enjeux et les perspectives de toutes ses crises.

G. Magrin et M. A. Pérouse de Montclos<sup>44</sup> mentionnent qu’avant même la crise Boko Haram, la région du Lac Tchad apparaissait comme l’une des plus pauvres du monde à forte croissance démographique, vulnérable face aux aléas et au changement climatique. Sa position sur une charnière (climatique, culturelle et géopolitique) entre l’Afrique de l’Ouest et l’Afrique centrale, l’Afrique sèche et l’Afrique humide qui se traduit par sa dispersion entre une multitude d’institutions régionales, ainsi que son appartenance à quatre États (Cameroun, Niger, Nigeria et Tchad), dont les trajectoires socio-politiques ont été pour le moins heurtées depuis les indépendances en renforçant d’autant plus la fragilité. L’avis de ces auteurs attire l’attention, puisqu’ils montrent les causes des crises qui ont fragilisé la région du Lac Tchad, mais l’on doit apporter tout un petit plus sur la crise économique dans le cadre de cette recherche.

---

<sup>42</sup> M.W. Charles, *L’imagination sociologique*, Paris, Maspero, 1967, p.133.

<sup>43</sup> P. Sougnabé et A. Moussa Hassan, *Impacts de la secte Boko Haram sur les éleveurs dans la région du lac Tchad*, Plateforme KAWTAL, 2017.

<sup>44</sup> G. Magrin et Pérouse de Montclos (dir.), *Crise et développement. La région du lac Tchad à l’épreuve de Boko Haram*, Paris, AFD, 2018.

G rard-Fran ois Dumont<sup>45</sup> fait un  tat des lieux de la situation g opolitique et g o conomique de la R publique du Tchad. Il  tala la situation de la population et ses conditions de vie. Les Tchadiens, de par la rudesse de leur structure climatique, leur environnement ins curit , ont des conditions de vie difficiles qui entra nent la pauvret  et un indice de d veloppement au rabais. En fait, l’auteur de cette publication explique les causes qui ont entra n  le pays dans le sous-d veloppement. La raison pour laquelle l’on doit se focaliser sur la zone d’ tude pour mieux  tre explicite dans le pr sent travail de recherche.

Guy J r mie Ngansop<sup>46</sup> retrace l'ensemble de crises s curitaires qui ont  maill  la R publique du Tchad depuis les ann es 1990. L’auteur  voque les r bellions venues du Soudan, de la dispute de la bande d'Aouzou avec la Libye et, plus r cemment, les nouvelles vagues de r bellion et la secte islamique Boko Haram qui ravagent tout sur leur passage et affament des populations enti res. Il relate ainsi les faits de mani re g n rale. Mais dans le cadre de cette recherche, l’on doit  tre sp cifique sur les crises socio- conomiques dans la province du Lac.

J. Lemoalle et G. Magrin<sup>47</sup> analysent les politiques publiques en faveur du Lac Tchad   partir d’une synth se consolid e des donn es et des connaissances scientifiques et techniques disponibles. Alors que le Lac Tchad concentre un int r t international accru, dans un contexte o  interf rent enjeux du d veloppement durable et changements climatiques, la situation du Lac renvoie une image brouill e. Celle-ci s’explique par la forte variabilit  des eaux et de l’environnement, ainsi que par le partage politique de ce hydro syst me entre quatre  tats. Les auteurs ont touch  le probl me de ces crises dans toute la partie du Lac Tchad. C’est pourquoi l’on doit fixer la recherche sur la partie tchadienne pour apporter un ajout de connaissance pour mieux expliquer cet  v nement dans un cas sp cifique.

Kab  Abel Daiba et al<sup>48</sup>  tudient l’impact de changement climatique et de l’ins curit  dans la partie tchadienne du Lac Tchad en utilisant les fiches d’enqu tes et les guides d’entretiens. Des enqu tes transversales et r trospectives ont  t  men es aupr s de 200 pasteurs et agropasteurs install s dans la zone. La d gradation des ressources naturelles, l’inaccessibilit  aux march s et aux anciens axes de transhumance, le manque de p turage et la baisse de productivit  animale sont autant des impacts de cette crise sur le syst me pastoral et agropastoral. Ainsi, la s cheresse, la hausse de la temp rature, les vents violents,

---

<sup>45</sup> G. F. Dumont, ‘‘G opolitique et populations au Tchad ’’, *Outre-Terre*, Vol. 20, n 3, 2008.

<sup>46</sup> G. J. Ngansop, *Tchad : vingt ans de crise*, Yaound , L’Harmattan, 1986.

<sup>47</sup> J. Lemoalle et G. Magrin (dir.), *Le d veloppement du Lac Tchad. Situation actuelle et futurs possibles*, Marseille, IRD, 2014.

<sup>48</sup> K. A. Daiba et al., ‘‘Impact de changement climatique et de l’ins curit  dans la partie tchadienne du Lac Tchad’’, *Afrique Science*, 2021.

l'insécurité et la santé ont été identifiés comme facteurs fragilisant la résilience des acteurs socio-économiques. Pour ces auteurs, la sécurisation des parcours de transhumance, la création des marchés transfrontaliers et nationaux à bétail, la réalisation de nouveaux puits sur les nouvelles voies de transhumance, la création d'un cadre de concertation sont autant des atouts pour aider à la résilience des ménages pastoraux et agropastoraux. Ils touchent un aspect de la présente thématique, mais l'on doit apporter un plus de connaissance par cette recherche en recueillant des témoignages sur le terrain auprès de la population de cette province et en apportant quelques perspectives pour résoudre ses crises.

Franklin Bouba Djourdebbé et Semingar Ngaryamngaye<sup>49</sup> avancent plusieurs raisons pour expliquer cette situation de crise telles que les sécheresses successives des années 1970 et 1980, la pression démographique et le réchauffement climatique. Pourtant, le Lac Tchad joue un rôle socio-économique important, car il fournit l'eau à plus de 30 millions de personnes des quatre pays limitrophes. Il favorise le développement, le commerce, la pêche et l'agriculture vivrière des populations riveraines. Le risque de la disparition des espèces protégées telles que l'hippopotame, le crocodile ou la tortue et de nombreuses espèces de poisson, s'ajoutant à la dégradation des capacités de production de la région représente une réelle source de préoccupation. D'ici peu, il n'y aura ni eau, ni poisson, ni commerce. Les auteurs expliquent les faits et les enjeux sur le tarissement du lac en donnant quelques perspectives, dont on doit aussi apporter sa part de contribution à travers ce travail de recherche pour juguler ses crises.

Issa Saibou<sup>50</sup> explique que depuis les années 1980, l'Afrique subsaharienne est en proie à la recrudescence de la criminalité organisée, notamment sous la forme du banditisme de grand chemin. Connue sous le nom générique de phénomène des "coupeurs de route", cette forme d'insécurité est répandue dans les savanes et les steppes d'Afrique centrale, occidentale et orientale. L'auteur fait un tour d'horizon épistémologique et topologique, puis focalise son attention sur le Bassin du Lac Tchad, principalement le Cameroun, le Nigeria, le Niger et le Tchad. L'étude relativise le rôle des héritages culturels anciens comme sources de la criminalité contemporaine, mettant plutôt en exergue l'influence de l'environnement géographique, économique et socio-politique local, national et sous régional. Les bandits occasionnels apparaissent, selon les cas, comme des rebelles sociaux, des opérateurs

---

<sup>49</sup> F. B. Djourdebbé et S. Ngaryamngaye, "Problématique environnementale et populationnelle entourant l'exploitation du Lac Tchad et solutions proposées dans une perspective de développement durable", Université de Montréal, 2012.

<sup>50</sup> I. Saibou, *les coupeurs de route : histoire du banditisme rural et transfrontalier dans le Bassin du Lac Tchad*, Paris, Karthala, 2010.

économiques ou des acteurs politiques. L'auteur relate le phénomène du banditisme dans le Bassin du Lac Tchad, dont l'on doit apporter aussi certains éléments qui ont occasionné ce phénomène dans la partie tchadienne à travers ce travail de recherche qui sont, entre autres, la mauvaise gouvernance, la mauvaise pluviométrie et la pauvreté.

Ronan Mugelé<sup>51</sup> décrit la géographie du chef-lieu de la province du Lac qui se caractérise par un Lac peu profond entouré de vastes plaines alluviales. Ses plaines sont sujettes à des inondations saisonnières qui ont traditionnellement été utilisées par les agricultures locales pour des cultures de contre-saison telles que le riz et le sorgho. Au fil du temps, la demande croissante pour le riz et d'autres cultures a conduit à une augmentation de l'irrigation dans la région et à la mise en place de vastes polders pour la production de riz. Ces polders ont permis une meilleure gestion de l'eau, ainsi qu'une production accrue de riz et de légumes. Toutefois, leur mise en place a également entraîné des conflits de ressources entre les agriculteurs locaux et les éleveurs nomades qui dépendent des terres de pâturage pour leurs troupeaux. L'auteur explique que la coupe de bois est discrétionnaire dans la partie tchadienne. C'est pourquoi l'on doit approfondir la recherche sur le phénomène de l'avancement du désert et le changement dans la province du Lac.

F. Reounodji<sup>52</sup> explique comment les polders ont été aménagés pour répondre aux besoins des agriculteurs locaux, mais aussi pour permettre l'irrigation de cultures commerciales comme la riziculture et la culture maraîchère. Mais, ces aménagements ont eu des effets dévastateurs sur l'environnement, provoquant l'assèchement de certaines zones du lac et entraînant une diminution de la biodiversité. Il a également mis en évidence les conséquences socio-économiques de l'aménagement des polders, notamment en ce qui concerne l'accès à la terre et aux ressources naturelles. C'est ainsi que les tensions entre agriculteurs locaux et promoteurs de grandes exploitations commerciales ont exacerbé les problèmes de pauvreté et de marginalisation dans la région du Lac. Cependant, l'auteur donne l'envie que l'on creuse de plus dans cette recherche pour contribuer à la connaissance scientifique.

Nadmian Ndadoum<sup>53</sup> analyse les conflits dans le canton de Bol en décrivant que le recul du niveau des eaux n'a pas que seulement des effets négatives, mais aussi des aspects positifs,

---

<sup>51</sup> R. Mugelé, "Bol et ses polders : les dynamiques agricoles sur la rive nord du Lac Tchad", Mémoire de Master en Géographie, Université de Paris I-Panthéon-Sorbonne, 2012.

<sup>52</sup> F. Reounodji, "L'évolution de l'aménagement des polders du Lac Tchad: les conséquences sur le développement socio-économique de la sous-préfecture de Bol", Mémoire de DEA en géographie, l'Université de Paris X, 1996.

<sup>53</sup> N. Ndadoum, "Les conflits sociaux aux rivages du Lac Tchad dus à la régression du niveau des eaux : le cas du canton de Bol", Mémoire de Master en Science régionale, Université de Karlsruhe, 2010.

dont beaucoup de champs de maïs, différentes sortes de légumineuses s'étendent de plus en plus dans l'ancienne vallée inondable du lac. Parallèlement, apparaissent de nouvelles habitations de pêcheurs, d'éleveurs et de cultivateurs. La baisse de la production piscicole et le manque des aires de pâture contraignent les pêcheurs et les éleveurs à se reverser dans la culture des céréales et des légumineuses, ce qui conduit à des conflits sociaux et des problèmes pour les riverains. Les conflits entre cultivateurs et éleveurs naissent du fait que les éleveurs utilisent l'eau destinée à l'agriculture et à la végétation environnante comme pâture. De ce fait, cet auteur va apporter un plus dans ce travail en ce sens que l'on doit analyser certaines causes de ces conflits dans le cadre de cette étude.

B. Amadou et al<sup>54</sup> explore les dynamiques de gestion des ressources dans les contextes locaux. Il examine comment les communautés, les institutions et les acteurs locaux régulent l'accès aux ressources naturelles, en tenant compte des relations de pouvoir en jeu. A travers des études de cas, les auteurs mettent en lumière les stratégies adoptées par les populations pour s'adapter aux enjeux environnementaux et socio-économiques, ainsi que l'impact des politiques publiques sur ces régulations. L'ouvrage souligne l'importance de la gouvernance locale et de l'implication des acteurs communautaires dans la gestion durable des ressources. Par conséquent, ces auteurs expliquent les stratégies adoptées par la communauté locale face aux crises socio-économiques, dont l'on doit creuser pour apporter également certains éléments sur les résiliences de la population de la province du Lac.

F. Bazin et al<sup>55</sup> examine l'impact des changements climatiques sur les systèmes d'élevage au Tchad. A travers une analyse approfondie, les auteurs évaluent les défis auxquels sont confrontés les éleveurs, tels que la dégradation des ressources naturelles, la variation des pâturages et les tensions liées à l'eau. Ils proposent des scénarios d'évolution des pratiques d'élevage et mettent en avant à renforcer la résilience des éleveurs face aux effets des changements climatiques. L'ouvrage souligne l'importance de la recherche participative et de la collaboration entre les acteurs locaux pour développer des solutions durables.

R. Buijtenhuijs<sup>56</sup> analyse le rôle du Front de libération nationale du Tchad (FROLINAT) dans les conflits internes du pays durant cette période. L'auteur explore les origines du FROLINAT, ses luttes politiques et militaires, ainsi que ses relations avec différentes factions et puissances étrangères. L'auteur met en lumière les causes profondes des

---

<sup>54</sup> B. Amadou et al., *Régulations locales de l'accès aux ressources et articulation des pouvoirs*, Marseille, IRD, 2014.

<sup>55</sup> F. Bazin et al., *Étude prospective : systèmes d'élevage et changements climatiques au Tchad*, Plateforme Pastorale, IRAM, 2013.

<sup>56</sup> R. Buijtenhuijs, *Le FROLINAT et les guerres civiles au Tchad (1977-1984)*, Paris, Karthala, 1997.

guerres civiles, notamment les tensions ethniques, les rivalités politiques et les enjeux économiques. L'ouvrage offre une perspective détaillée sur les dynamiques de pouvoir et les conséquences des conflits sur la société Tchadienne. En effet, cet ouvrage va donner un plus sur les origines de crises socio-économiques dans la province du Lac.

A. Gnanguenon<sup>57</sup> examine la position stratégique du Tchad dans le contexte régional africain. L'auteur analyse les dynamiques des alliances politiques et des coalitions militaires qui influencent la sécurité et la stabilité du pays. En étudiant les relations du Tchad avec ses voisins, il met en lumière les enjeux de coopérations de ces interactions sur la politique intérieure et extérieure du Tchad. L'ouvrage souligne l'importance des jeux d'alliances pour comprendre les défis auxquels le pays est confronté dans un environnement régional complexe. A travers cet ouvrage, l'on doit pouvoir expliquer la complexité de la province du Lac.

J. Kindier et al<sup>58</sup> présente une analyse approfondie des problèmes environnementaux affectant le bassin du Lac Tchad. Les auteurs examinent les facteurs de dégradation, tels que la surexploitation des ressources, pollution et les changements climatiques. Ils mettent en lumière les impacts socio-économiques de cette dégradation sur les populations locales, ainsi que les tensions qui en résultent. L'ouvrage propose également des recommandations pour la gestion durable des ressources et souligne la nécessité d'une coopération régionale pour faire face à ces défis environnementaux.

A. Marty<sup>59</sup> explore les interactions entre le pastoralisme et les changements climatiques. L'auteur analyse comment les droits de tenure et les politiques foncières influencent la résilience des communautés pastorales face aux défis environnementaux. Il met en lumière les enjeux liés à la reconnaissance des droits des éleveurs et aux impacts des changements climatiques sur leurs modes de vie. L'ouvrage souligne l'importance d'une approche intégrée pour renforcer la durabilité des systèmes pastoraux et garantir la sécurité des moyens de subsistance des populations concernées.

C. Raimond et al<sup>60</sup> propose une analyse des différents scénarios d'évolution pour la région du Lac Tchad face aux défis environnementaux, socio-économiques et politiques. Les auteurs examinent les impacts de la dégradation des ressources, des changements climatiques et des

---

<sup>57</sup> A. Gnanguênou, *Le Tchad dans son environnement régional : entre jeux d'alliances politiques et coalitions militaires ad hoc*, FES, 2021.

<sup>58</sup> J. Kindier et al., *Le bassin conventionnel du Lac Tchad : une étude diagnostique de la dégradation de l'environnement*, New York, ONU, 1990.

<sup>59</sup> A. Marty, *Étude sur le pastoralisme, droits, tenure et changements climatiques*, IRAM, Paris, 2011.

<sup>60</sup> C. Raimond et al., *Les futurs du Lac Tchad : réflexions prospectives, en guise de conclusion*, Marseille, IRD, 2014.

conflits sur la sécurité alimentaire régionale. En conclusion, ils appellent à une approche collaborative et durable pour gérer les ressources du Lac, impliquant les acteurs locaux et les gouvernements. L'ouvrage souligne l'importance de la recherche et de la planification proactive pour anticiper et mitiger les crises futures.

C. Rangé et *al*<sup>61</sup> explore les concepts de multifonctionnalité dans le contexte du développement durable autour du Lac Tchad. Les auteurs soutiennent que la diversification des activités économiques, incluant l'agriculture, la pêche et l'élevage, est essentielle pour renforcer la résilience des communautés face aux crises environnementales et socio-économiques. Ils analysent également les synergies entre ces activités et leur contribution à la sécurité alimentaire et à la gestion durable des ressources. L'ouvrage propose des recommandations pour intégrer ces principes dans les politiques de développement, afin de promouvoir un avenir durable pour la région.

Au sortir de cette revue de littérature, il est à noter que les publications examinées au cours de cette partie sont, soit globalisantes, soit extra-cadre. C'est à dire que certaines font des études générales de toute la République du Tchad ou alors évacuent certains secteurs jugés plus prioritaires, à l'instar de la sécurité et de la défense du territoire. Néanmoins, de manière segmentée, elles nous aident à meubler certaines parties de ce travail. Au vu de tout ce qui précède, il faut préciser qu'aucun historien du Tchad à notre connaissance ne s'est penché sur l'étude ayant trait à la présente thématique. Donc, le présent mémoire se veut original et compte analyser, de manière objective, les enjeux des crises socio-économiques dans la province du Lac en apportant les perspectives

### **PROBLÉMATIQUE**

La sécheresse de 1970 a eu des conséquences dramatiques sur la province du Lac qui est zone aride et déjà sujette à des difficultés environnementales et économiques. Les sécheresses récurrentes ont causé des pertes de récoltes et de bétail, entraînant des crises alimentaires très dépendantes de l'agriculture et de la pêche. La baisse importante des précipitations a provoqué la réduction des surfaces cultivables et la raréfaction des ressources en eau, ce qui a engendré une grave crise alimentaire. De nombreuses familles ont fui la région à la recherche de moyens de subsistance, entraînant ainsi un exode rural massif. 40 ans plus tard (fin 2014- début 2015), la région du Lac a été touchée par la violence de la secte Boko Haram. Cette organisation terroriste, active principalement dans les pays du Bassin du Lac Tchad (Nigeria, Cameroun, Tchad et Niger), a lancé des attaques sanglantes contre les

---

<sup>61</sup> C. Rangé et *al.*, *La multi-activité et la multifonctionnalité, principes d'un développement pour le Lac ?*, Marseille, IRD, 2014.

civils et les forces de sécurité. Elle a aussi kidnappé des femmes et des enfants, les utilisant comme esclaves sexuels ou soldats. Les axiomes que l'on va étudier sont tributaires d'une réalité essentielle, ainsi les limites des travaux suscités nous ont encouragé à combler ce champ inexploré dans l'économie tchadienne, d'où la question principale suivante : quelles sont les incidences des récurrentes crises socio-économiques sur la vie des populations de la province du Lac ? Cette question principale conduit aux questions secondaires ci-après :

- quels sont les éléments géographiques qui rendent la province du Lac propice aux crises socio-économiques ?
- quelles sont les causes et les types de crises socio-économiques qui sévissent dans cette province ?
- quelles sont leurs répercussions sur le quotidien des populations et des animaux ?
- Comment faire pour résorber ses crises à la longue?

### **MÉTHODOLOGIE**

La méthodologie peut s'appréhender comme étant l'ensemble des procédures logiques, inhérentes à toute recherche scientifique. Ainsi, la diversité historique étant presque infinie, tout ce que l'homme dit ou écrit, tout ce qu'il fabrique, tout ce qu'il touche peut et doit renseigner sur lui. Pour Marc Bloch, "l'histoire doit se faire avec tout ce que l'ingéniosité de l'historien peut lui permettre d'utiliser"<sup>62</sup>. Pour mieux entreprendre cette étude, il a été question d'axer la présente méthodologie sur deux points : la collecte et l'analyse des données. Pour se faire, la démarche pluridisciplinaire a été une priorité dans ce travail de recherche. L'on a eu recours aux sources primaires et sources secondaires.

#### **a- Les documents primaires**

##### **- les sources orales**

Ces sources orales ont été recueillies par des techniques de collecte appropriées. Ces sources ont consisté à faire des enquêtes sur le terrain à travers des entretiens avec des personnes ressources. L'on a fait des entretiens privés, avec quelques personnels du CBLT ainsi que le responsable de SODELAC qui est en charge de la gestion des ressources en eau, à la lutte contre la dégradation environnementale et à la promotion des activités de développement durable. Après la collecte de ces informations et traitements, ces dernières nous ont permises de ressortir objectivement la vérité historique.

---

<sup>62</sup> M. Bloch, *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1949, p.72.

### **- les documents écrits**

Les documents écrits sont constitués des rapports du CBLT ainsi que SODELAC et PROLAC. Ils sont constitués des rapports des autres organisations internationales en trait avec ce travail de recherche. Pour ce mémoire, ces documents ont été capitaux dans la confrontation des faits sur les crises socio-économiques dans la province du Lac.

### **- les sources iconographiques**

Ces sources sont constituées des courbes, des tableaux statistiques, des cartes et des photos. Les sources iconographiques sont issues de certains documents d'archives, présentant des faits historiques. L'on a pris certaines photos au cours de nos différentes séances d'entretiens dans la province du Lac. Les photos ont permis à la critique des faits et également de faire présenter les faits que l'on n'a pas pu dire au cours de nos analyses. Elle a permis d'entrer en possession des informations quasiment disparu sur le terrain. Ces sources ont permis de collecter une multitude d'informations relative aux réalités que vivent les populations de la province du Lac.

### **b- les sources secondaires**

#### **- les sources écrites**

Ces sources sont constituée des ouvrages, des articles, des thèses, les mémoires, des dictionnaires spécialisés ainsi que les rapports des organisations non gouvernementale. Ces sources abordent les questions sur des crises dans la province du Lac. Ces documents ont été collectés dans les bibliothèques, notamment au CEFOD et la bibliothèque nationale de N'Djaména. L'on a été à la bibliothèque du Cercle-Histoire-Géographie-Archéologie (CHGA), du Cercle-Philo-Psycho-Socio-Anthropologique (CPPSA) de l'université de Yaoundé I. Toutes ces sources ont permis à bien faire la critique, à bien réaliser l'état de la question mais également bien cerner l'origine de ces crises dans cette province.

#### **- les sources webographiques**

Les sources webographiques ont été exploitées de manière significative à travers l'utilisation de plusieurs sites de recherche. Ces dernières sont indispensables dans la recherche des informations, afin de réaliser un travail de recherche. M. Beaud à ce sujet affirme que : "internet n'est pas une immense bibliothèque scientifique dont chaque texte aurait été minutieusement évalué et sélectionné"<sup>63</sup>. Ces sources ont permis d'avoir accès aux différents sites des centres de recherche de plusieurs organisations internationales telles que le PAM, FIDA, FAO, UNICEF., et consulté plusieurs travaux numériques à savoir les

---

<sup>63</sup> M. Beaud, *L'art de la thèse*, Découverte, 2004, p.87.

mémoires, les articles, les journaux. Les informations auxquelles l'on a eu accès, ont permis la réalisation de ce sujet de recherche.

### **DIFFICULTÉS RENCONTRÉES**

Il est important de souligner que la réalité d'une recherche n'a pas été sans difficultés. Tout d'abord, l'on déplore la réticence administrative de différents ministères ciblés, bien qu'ayant une attestation de recherche. Cette réticence a considérablement freiné la recherche.

L'autre difficulté rencontrée se rapporte à l'insuffisance des données chiffrées. Elle est liée à l'indisponibilité des rapports sur la partie tchadienne du Lac Tchad, l'absence des travaux antérieurs sur ce thème de recherche. Cela a rendu difficile l'accès aux informations capitales pour la rédaction. Il est également à noter l'accès difficile à certains documents officiels d'importance primordiale pour cette étude.

La dernière difficulté est liée au problème de langues. Certains entretiens étaient en arabe. Ces lacunes ont été dues à la non maîtrise de la langue française et à la méfiance de certains enquêtés. Malgré toutes ces contraintes, l'on a pu surmonter certaines pour pouvoir produire cette œuvre qui comporte 4 chapitres.

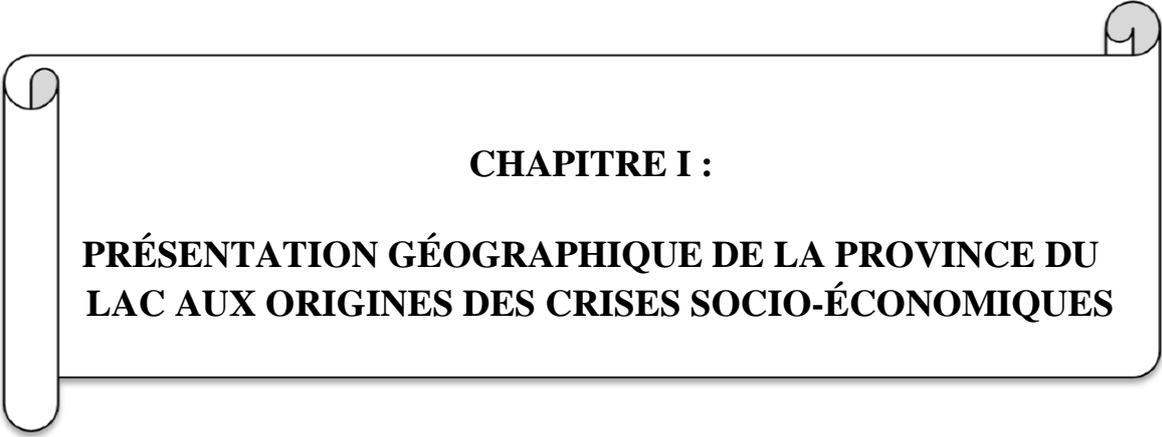
### **PLAN DU TRAVAIL**

Le présent travail est réparti en quatre chapitres. Le premier examine les éléments géographiques qui exposent la province du Lac aux crises socio-économiques. Il met en exergue le cadre spatial de la région, ainsi que les différentes activités pratiquées par les populations riveraines qui font d'elle une zone propice aux crises.

Le deuxième chapitre questionne les causes endogènes et exogènes des crises socio-économiques dans cette province, tout en ressortant la typologie de ces dernières. Il analyse les forces en présence.

Le troisième appréhende l'impact des crises socio-économiques des populations et du bétail dans la province du Lac. Il met en exergue la souffrance des populations et du cheptel qui doivent faire face à la crise, les pertes sur le terrain et la capacité d'adaptation des personnes et des animaux lors de ces crises successives.

Enfin, le quatrième chapitre renseigne de la nécessité d'adopter des mesures de résilience drastiques pour faire face aux crises à venir. Il s'appesantit sur les moyens de lutte contre ces crises socio-économiques qui déciment les animaux et affament les populations. Des mesures gouvernementales et parallèles des organisations de la société civile, ainsi que celles des populations sont proposées de bout en bout.



**CHAPITRE I :**  
**PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE DE LA PROVINCE DU  
LAC AUX ORIGINES DES CRISES SOCIO-ÉCONOMIQUES**

Le Bassin du Lac Tchad est une zone importante pour la sous-région sahélienne. La partie tchadienne de ce Lac fait face à la combinaison de processus naturels et de facteurs anthropiques qui constituent des sources de pressions croissantes sur les milieux et les ressources naturelles. Toutes ces perturbations rendent vulnérables les acteurs de la zone et entraînent une dégradation progressive des productions. Les aléas naturels et d'origine humaine risquent de devenir de plus en plus fréquents au cours des décennies à venir et que les chocs spontanés et prolongés atteindront un plus grand nombre de personnes à travers le monde<sup>1</sup>. Ce chapitre, point d'entrée de ce travail, analyse les éléments caractéristiques de la province du lac et les différents types de crises qui la rendent vulnérable.

## **I- LES CARACTÉRISTIQUES GÉOGRAPHIQUES DE LA PROVINCE DU LAC**

La province du Lac est située à l'Ouest du Tchad. Elle est frontalière du Niger, du Nigeria et du Cameroun. En effet, comme toute autre région du Tchad, cette province subit les aléas d'ordre naturels et humains qui ont des conséquences sociales et économiques depuis les années 1970-1980 et qui persistent jusqu'à nos jours. Dans cette partie, il est question non seulement de relever les éléments physiques de la province du Lac, mais également de relever ceux d'ordre socio-économique.

Située à 350 km au Nord-Ouest de N'Djamena, la province du Lac se trouve entre les 13ème et 14ème parallèles et couvre une superficie de 22 320 km<sup>2</sup>, soit 1,7% du territoire national avec une population de 451 369 habitants, une densité de 23 hbt/km<sup>2</sup> et un taux de croissance annuel de 3,81% par an<sup>2</sup>. Elle est limitée à l'Est et au Nord par la région du Kanem, au Sud par celle de Hadjer-Lamis et a des frontières communes avec le Cameroun, le Nigeria au Sud-Ouest et le Niger à l'Ouest<sup>3</sup>. C'est l'une des zones les plus vulnérables au Tchad. L'accessibilité y est difficile, car insuffisamment desservie par les services sociaux de base et sujette aux effets des aléas climatiques et de l'insécurité civile de façon récurrente<sup>4</sup>. Elle est composée de 4 départements et de 10 sous-préfectures. Le département de Fouli a trois sous-préfectures (Daboua, Kaiga-Kindjiria, Liwa) ; le département de Kaya, l'on trouve deux sous-préfectures (Baga-Sola, Ngouboua) ; le département de Mamdi, il compte deux sous-préfectures (Bol, Kangalom) et enfin le département de Wayi qui compte trois sous-préfectures (Doum-Doum, Kouloudia, Ngouri)<sup>5</sup>.

<sup>1</sup> S. Roussy, "Renforcer la résilience aux chocs et aux stress", *ACF-International*, 2013, p.15.

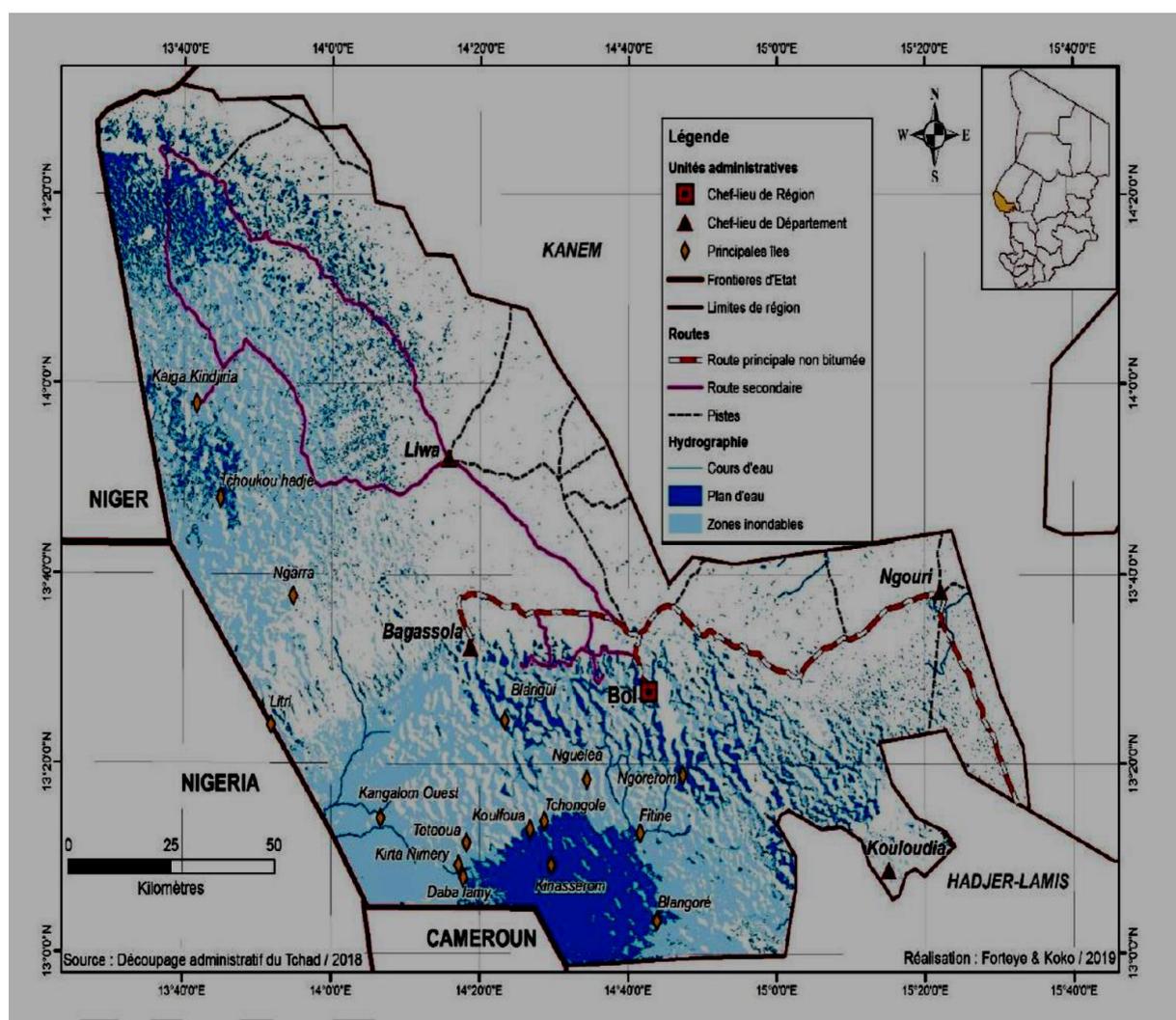
<sup>2</sup> RGPH, recensement en 2009.

<sup>3</sup> Daiba et al., *Impact de changement climatique...*, p.173.

<sup>4</sup> *Ibid.*

<sup>5</sup> DTM, "Tchad : la province du Lac", Rapport 6, 2019, p.11.

**Carte 1: Découpage administratif de la province du Lac en 2018**



**Source :** RESILAC, “Étude régionale de recherche : impacts contrastés de la crise sécuritaire sur les situations foncières dans la région du Lac Tchad”, Rapport d’étude, 2020, p.171.

On aperçoit sur cette carte les parties occupées par des eaux ou les principales îles, le chef-lieu de la province, les chefs-lieux des départements, les frontières d’État, les limites provinciales, les routes non bitumées, les routes secondaires, les pistes, les cours d’eau, les plans d’eau et enfin les zones inondables. Ce sont là des éléments qui facilitent la compréhension de son milieu physique.

### 1- Le milieu physique

Les crises socio-économiques ont causé des problèmes majeurs dans la province du Lac. Il s’agit donc, dans cette partie, de montrer comment le milieu physique contribue à la détérioration des moyens de développement qui, à leur tour, concourent à la dégradation de l’environnement. Cependant, il convient de noter que cette province présente une diversité

dans la composition de son milieu physique. L'on n'a pas pour objectif de faire une étude approfondie et détaillée de tous les aspects du milieu naturel.

### a- Le sol

Le sol de la province du Lac présente une pente générale du Nord et du Nord- Est vers le Lac Tchad. Cette pente faible ne dépasse pas 0,5% dans l'ensemble. On observe plusieurs unités de paysage avec des dunes vives, des zones de polders et des îles éparses<sup>6</sup>. Depuis plus de soixante ans, les polders de la région de Bol du Lac Tchad ont été aménagés. Ils sont situés dans la partie Nord-Ouest de la zone sahélienne du Tchad (12° 20' et 14° 20' de latitude Nord, et 13° et 15° 20' de longitude Est). Les sols de ces polders ont des potentialités agricoles élevées et la région est considérée à la fois comme le grenier et le verger du pays<sup>7</sup>. Les investigations de terrain complétées par les résultats d'analyses ont montré que la couverture pédologique des périmètres étudiés est dominée par des sols d'origine alluviales, vue leur position géomorphologique sur les anciennes alluvions du Lac Tchad. La variabilité des types des sols rencontrée est due aux phénomènes suivants :

- la nature de l'alluvion déposée ;
- la position topographique ;
- l'hydromorphie de profondeur liée à la présence d'une nappe phréatique ;
- l'hydromorphie temporaire due à l'inondation saisonnière ;
- la salinisation de profondeur liée à la salinité de la nappe phréatique.

Quatre grandes classes de sols sont définies dans la zone d'étude :

- les sols peu évolués non climatiques d'apport alluvial,
- les sols isohumiques bruns
- sols hydromorphes
- les sols halomorphes<sup>8</sup>.

Dans la région du Lac, on peut distinguer les zones agro écologiques suivantes :

- zone des steppes continentales, caractérisée par une étendue de sable dunaire avec des dépressions appelées Ouadis (zone de notre étude/département de Fouli);

---

<sup>6</sup> K. A. Daiba et al., "Facteurs fragilisant la résilience des pasteurs et agropasteurs dans la partie tchadienne du Lac Tchad", *Journal of animal et plant sciences*, Vol.48, 2021, p.4.

<sup>7</sup> A. A. Abgassi, "Matière organique et stockage du carbone dans les sols de polders de Bol Nord-Est du lac Tchad dans le contexte de changements globaux en milieu semi-aride", Thèse de Doctorat en Écologie fonctionnelle et sciences agronomiques, Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement, Paris, 2016, p.61.

<sup>8</sup> SODELAC et PROLAC, "Appui à la revitalisation des services de vulgarisation agricole et au développement de la chaîne de valeur spiruline naturelle et artificielle au Lac Tchad", 2018, p.16.

- zone de polders qui englobe les terres situées de part et d'autre des berges du Lac entre Kouloudia au Sud-est et Ngouboua au Nord-Ouest en passant par Bol et Baga-Sola. Elle caractérise la frange de contact entre le Lac et la terre ferme ;
- zone insulaire qui correspond à l'ensemble des îles situées entre la zone des polders et les eaux libres du Lac<sup>9</sup>. Cette présentation du sol de la province du Lac, amène à celle de sa végétation.

### **b- La végétation**

La végétation de la région est du genre steppique, constituée des espèces végétales telles que le rônier, typique végétation de la zone sahélienne. Le Nord du canton est constitué à moitié du désert. Dans les différents petits îlots du Lac Tchad, la végétation est composée de roseaux et de papyrus<sup>10</sup>. La formation végétale de la zone d'étude est une savane arbustive, formant quelques bourrelets forestiers à l'approche des ouadis. Au fur et à mesure que l'on se dirige du Sud vers le Nord sur la bordure Est du Lac Tchad, la savane arbustive est remplacée progressivement par la steppe sur le sommet des dunes, mais arrive encore à se maintenir sur les pentes ou dans les creux des ouadis<sup>11</sup>. Ces étagements de la végétation se présentent de la manière suivante :

- sur les dunes, on rencontre une végétation graminéenne d'andropogonées avec quelques arbres et arbustes : *Acacia raddiana*, *Commiphora africana*, *Leptadonia spartium*, *Acacia laeta*, *Acacia nilotica*, *Acacia senegal*, *Calotropis procera*, *Leptadenia pyrotechnica*, *Chrozophora* et de *Salvadora persica* et autres ;
- sur les pentes légères, (sable colluvial) en plus des espèces précédemment citées, se développe une végétation clairsemée de *Maerua crassifolia*, *Balanites aegyptiaca*, *Salvadora persica*, *Calotropis procera*, *Acacia seyal*, *Ipomoea Carnea*, *Parkinsonia aculeata* et des formations végétales de *Hyphaene thebaïca* à l'état de vieux peuplements ;
- en bordure des zones natronées stérile nue, on rencontre un tapis ras de *Cynodon dactylon*. Enfin sur les pentes abruptes en sable colluvial, se développe l'*Hyphaene thebaïca* en repousses nombreuses et buissonnantes, formant un front difficilement franchissable<sup>12</sup>.

<sup>9</sup> SODELAC et PROLAC, "Appui à la revitalisation des services...", p.12.

<sup>10</sup> Ndadoum, *Les conflits sociaux aux rivages du Lac Tchad...*, p.20.

<sup>11</sup> SODELAC et PROLAC, "Appui à la revitalisation des services...", p.75.

<sup>12</sup> *Ibid.*

### c- Le climat et l'hydrographie

Située au contact du Sahel et du Sahara, la province du Lac présente un climat marqué par le déplacement saisonnier Nord-Sud de la zone de convergence intertropicale (ZCIT), responsable de l'alternance d'une longue saison sèche (8 à 9 mois) et d'une courte saison des pluies<sup>13</sup>. Pour la période 1950-2014, la pluie moyenne sur le bassin du Chari-Logone a été de 987 mm/an ; ce qui représente un volume moyen de 603 km<sup>3</sup>/an. Dans le même temps, le débit annuel du Chari à N'Djaména a été de 28,4 km<sup>3</sup>/an, soit un peu moins seulement de 5 % de la pluie reçue<sup>14</sup>.

Ici, le cumul pluviométrique varie entre 100 et 500 mm/an dans un climat de type sahélien avec deux saisons distinctes, l'une humide allant de juin à septembre et l'autre sèche allant d'octobre à mai. Le régime des vents fonctionne avec les déplacements du front intertropical (FIT) généré par le harmattan et la mousson. La température moyenne annuelle est de 28°C<sup>15</sup>. Le régime des vents dominants est constitué d'un vent de directions Nord à Nord-Est, chaud et sec (Harmattan) qui souffle d'octobre à mai et par un vent de direction Sud-Ouest (Mousson), annonciateur des pluies de direction Sud à Sud-Est qui se manifeste de juin à septembre<sup>16</sup>. À partir du mois de mai, on remarque une inversion de l'orientation des dunes dans le sens Sud-Ouest et Nord-Est, due à l'action des vents de la Mousson qui soufflent de mai à septembre<sup>17</sup>. Les vitesses des vents sont très contrastées entre le jour et la nuit en raison de l'inversion nocturne induite par la proximité du lac avec 50% des vents diurnes soufflant à une vitesse supérieure à 3 m/s et 15% à plus de 6m/s, alors que la vitesse moyenne journalière est très faible de l'ordre de 2m/s<sup>18</sup>.

Dans le chef-lieu de la province du Lac qui est la ville Bol, l'on constate que la qualité de l'eau est médiocre à cause de la présence importante du sel et du mauvais drainage du sous-sol. Ainsi, les eaux souterraines sont essentiellement acceptables ou saumâtres et très souvent salées. Cette qualité de l'eau, associée à une évapotranspiration qui se développe jusqu'à 3m sous TN à cause de la fissuration des sols fait que l'irrigation par cette eau génère souvent des remontées alcalines de surface, parfois contraignantes pour l'agriculture<sup>19</sup>. Le Lac Tchad est principalement alimenté par deux sources d'eau. L'une par le système Chari Logone et l'autre par le fleuve Komadougou-Yobé qui se jette dans le Lac d'eau. Il est aussi

<sup>13</sup> Lemoalle, Magrin et Pourtier, *Atlas du lac...*, p.31.

<sup>14</sup> Magrin et al., *Crise et développement...*, p.28.

<sup>15</sup> Daïba et al., *Impact de changement climatique...*, p.174.

<sup>16</sup> *Ibid.* p.11.

<sup>17</sup> *Ibid.* p.12.

<sup>18</sup> *Ibid.*

<sup>19</sup> SODELAC, "Appui à la revitalisation des services...", p.44.

alimenté par le Ngadda et le Yedseram du Nigeria<sup>20</sup>. L'eau reçue par le Lac Tchad ne dépend pas seulement de l'évolution de la pluie et du climat sur le bassin. Cette évolution qui conditionne l'état des ressources naturelles dans la région influence indirectement la pression humaine qui peut s'exercer sur le Lac<sup>21</sup>. Plus le bassin est affecté par la sécheresse, plus la pression sur le Lac s'accroît à travers des migrations de populations ayant perdu leurs troupeaux ou leur espoir d'une récolte de cultures pluviales<sup>22</sup>.

L'exploitation des eaux souterraines du Lac et de sa périphérie pourrait contribuer à l'alimentation en eau potable de qualité pour les ruraux et les citadins qui y vivent et servir aux éleveurs et agriculteurs mieux qu'elle ne le fasse jusqu'à présent<sup>23</sup>. Au Lac Tchad et sur sa périphérie, la nappe la plus accessible est celle des formations du quaternaire. Sa profondeur par rapport au sol varie de 5 m en bordure des cours d'eau comme le Chari et à la périphérie du Lac qui alimente la nappe selon des processus qui restent à préciser à 80 m au centre des creux piézométriques<sup>24</sup>.

Il est avéré que la présence du Lac dans cette province fait bénéficier à la population d'un vaste réseau hydrographique à travers ses multiples ressources, des opportunités à leur développement. Seulement, celui-ci voit sa superficie diminuer depuis quatre décennies au point que le débat s'oriente de plus en plus vers l'éventualité de sa disparition. D'environ 24 000 km<sup>2</sup> dans les années 1960, le Lac Tchad oscille de nos jours entre 2500 et 2000 km<sup>2</sup><sup>25</sup>. À travers plusieurs enquêtes de terrain, il ressort que les populations perçoivent les changements climatiques non seulement par l'assèchement du Lac Tchad, mais aussi par la dégradation rapide de l'environnement, la réduction des pâturages, la baisse de la pluviométrie<sup>26</sup>.

Au cours des décennies 1970 et 1980 marquées par des années de sécheresse sévère, le débit du Chari a diminué et le niveau d'eau dans le Lac Tchad s'est abaissé. Cela s'est traduit par l'exondation d'un haut fond, la grande barrière qui a scindé le lac en deux parties, la cuvette nord et la cuvette sud<sup>27</sup>. L'économie locale est, cependant, fortement contrainte par les impacts des changements climatiques sur l'agriculture et l'élevage<sup>28</sup>. Cette section montre également que les anomalies climatiques telles que la détérioration de la végétation,

<sup>20</sup> Ndadoum, *Les conflits sociaux aux rivages du Lac Tchad...*, p.22.

<sup>21</sup> C. Raimond et al., *Les futurs du Lac Tchad : réflexions prospectives, en guise de conclusion*, Marseille, IRD, 2014, p.605.

<sup>22</sup> *Ibid.*

<sup>23</sup> Lemoalle et Magrin (dir.), *Le développement du Lac Tchad...*, p.39.

<sup>24</sup> *Ibid.*

<sup>25</sup> A. Sambo, "Perceptions locales et pratiques d'adaptation au changement climatique dans la gestion rationnelle des ressources en eau du Lac Tchad", *Geo-Eco-Trop*, n°37, 2013, p.2.

<sup>26</sup> *Ibid.* p.4.

<sup>27</sup> G. Magrin et J. Lemoalle, *L'avenir du Lac Tchad : les échelles de l'incertitude*, Marseille, IRD, 2014, p.291.

<sup>28</sup> Benoudji et al., "Étude sur le genre...", p.3.

l'augmentation de la température et les précipitations irrégulières sont étroitement liées aux événements conflictuels dans la région du Lac Tchad, ce qui suggère l'existence d'un piège climat-conflit. Le conflit violent a eu des effets économiques négatifs importants dans la région en perturbant le commerce et en anéantissant la production agricole. Le ralentissement des économies locales n'est pas seulement visible dans les zones directement attaquées, mais s'est également propagé aux régions voisines<sup>29</sup>.

#### **d- Les précipitations**

La probabilité de jours de précipitation dans la province du Lac varie énormément au cours de l'année. La saison connaît le plus de précipitation dure 2,3 mois, du 1 juillet au 10 septembre, avec une probabilité de précipitation quotidienne supérieure à 30%. Le mois ayant le plus grand nombre de jours de précipitation ici est août, avec une moyenne de 17,1 jours ayant au moins 1 millimètre de précipitation. La saison la plus sèche dure 9,7 mois, du 10 septembre au 1 juillet. Pour les jours de précipitation, on distingue les jours avec pluie seulement, neige seulement ou un mélange des deux. Le mois avec le plus grand nombre de jours de pluie seulement à Bol est août, avec une moyenne de 17,1 jours. En fonction de ce classement, la forme de précipitation la plus courante au cours de l'année est de la pluie avec une probabilité culminant à 60% le 6 août<sup>30</sup>.

Pour montrer la variation au cours des mois et pas seulement les totaux mensuels, un tableau mettant en relief l'accumulation de pluie au cours d'une période glissante de 31 jours centrée sur chaque jour de l'année comme celui de la page ci-dessous est nécessaire (tableau 1). Bol connaît des variations saisonnières extrêmes en ce qui concerne les précipitations de pluies mensuelles. La période pluvieuse de l'année dure 4 mois, du 3 juin au 4 octobre avec une chute de pluie d'au moins 13 millimètres sur une période glissant de 31 jours. Le mois le plus pluvieux à Bol est août avec une chute de pluie moyenne de 99 millimètres. La période sèche de l'année dure 8 mois, du 4 octobre au 3 juin<sup>31</sup>.

---

<sup>29</sup> World Bank Group, "Mémorandum économique régional sur le bassin du Lac Tchad", Rapport général, 2021, p.14.

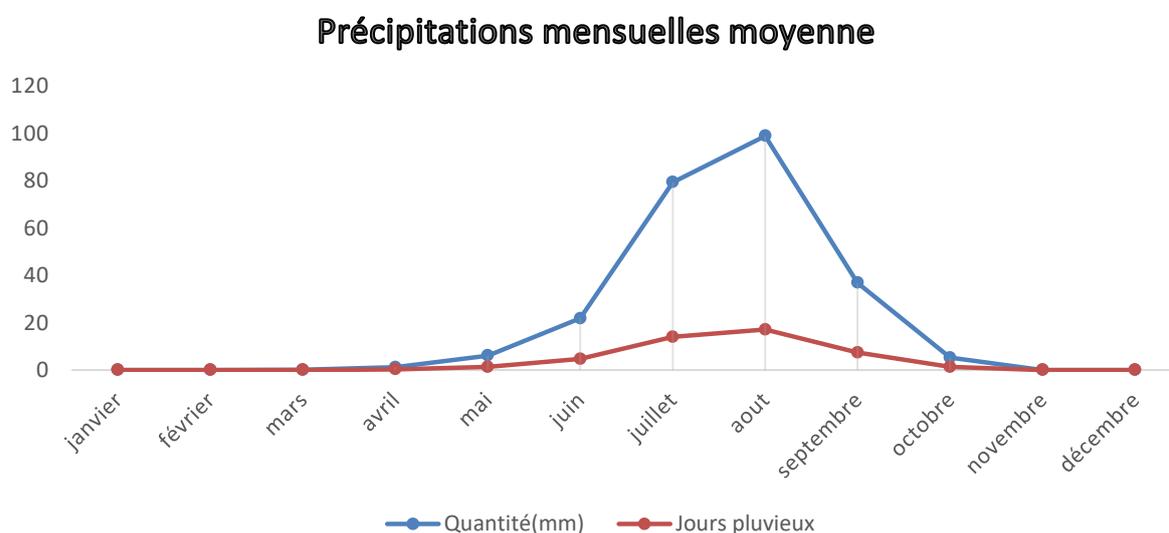
<sup>30</sup> Weather Spark, Climat et moyenne météorologiques tout au long de l'année pour Bol, Éditeur Microsoft mise en ligne 2018, <https://fr.weatherspark.com>, consulté le 3 décembre 2024.

<sup>31</sup> Weather Spark, Climat et moyenne météorologiques tout au long de l'année pour Bol, Éditeur Microsoft mise en ligne 2018, <http://fr.weatherspark.com>, consulté le 3 décembre 2024.

**Tableau 1:** Précipitations mensuelles moyennes de la ville de Bol

Mois	Quantité (mm)	Jours pluvieux
Janvier	0	0
Février	0	0
Mars	0,1	0
Avril	1,2	0,3
Mai	6,1	1,3
Juin	21,8	4,7
Juillet	79,4	14
Août	99	17,1
septembre	36,9	7,4
octobre	5,2	1,3
novembre	0	0
décembre	0	0

**Source :** Weather Spark, Climat et moyenne météorologiques tout au long de l'année pour Bol, Editeur Microsoft mise en ligne 2018, <http://fr.weatherspark.com>, consulté le 3 décembre 2024.

**Graphique 1:** Précipitation mensuelle moyenne à Bol

**Source :** Courbe réalisée à partir des données du tableau 1

Le tableau et le graphique ci-dessus démontrent à suffisance qu'à Bol, les précipitations totalisent 249,7 mm par an. Elles sont donc à un niveau intermédiaire. Dans les mois les moins pluvieux (janvier, février, mars, novembre et décembre), elles se situent à 0mm et dans le mois le plus pluvieux (août) elles s'élèvent à 99mm. C'est ainsi que se situe la

pluviométrie de la ville de Bol. Ainsi, on peut déduire que les mois de juillet et d'août sont ceux pendant lesquels il pleut abondamment.

#### **e- La démographie**

Des rives tchadiennes au littoral camerounais en passant par les rives nigérianes et nigériennes, la diversité du peuplement du pourtour immédiat du Lac Tchad s'organise aujourd'hui autour d'une multitude de groupes ethniques, dont les plus anciens sont les Kanembou, les Boudouma, les Kouri, les Kanouri, les Mobber, les Arabes et les Kotoko, alors que les ethnies les plus récemment installées lors du passage au petit lac ou quelques décennies auparavant sont les Kréda, les Touaregs, les Mousgoum, les Peuls, les Ibo, les Haoussas, les Djoukoun, les Margui et les Sara. Il s'agit d'un peuplement extrêmement mobile, étroitement dépendant des conditions écologiques, économiques et politiques propres au lac et aux milieux d'origine<sup>32</sup>.

Ces populations sont issues d'un certain nombre de groupes ethniques et tribaux comme les Kanouri, les Mobber, les Boudouma, les Haoussa, les Kanembou, les Kotoko, les Arabes Choua, les Hadda, les Kouri, les Foulani et les Manga. Elles sont, pour la plupart, des pêcheurs, des éleveurs, des agriculteurs ou des commerçants. Cette population est composée d'une grande diversité d'ethnies : Kanembou (49%), Boudouma (27%), Kouri (10%) et d'autres groupes (15%). La région est comptée parmi les zones du monde qui connaît la plus forte croissance démographique avec des indicateurs synthétiques de fécondité atteignant 7 enfants par femme, une croissance démographique annuelle de plus de 3% qui occasionne un doublement de la population de moins de 20 ans<sup>33</sup>. Cette forte croissance fait que la densité démographique du Lac Tchad soit relativement élevée, surtout si on les compare aux espaces sahéliens environnants. Elle est de 50hab/km<sup>2</sup> en moyenne. Cependant, des contrastes importants opposent la cuvette et les rives nord ayant moins de 20 hab/km<sup>2</sup> aux rives méridionales, dépassant plus de 60 hab/km<sup>234</sup>. On peut déduire que toute cette diversité ethnique réunie, dans une même zone autour d'une richesse naturelle, provoque souvent un conflit intercommunautaire.

#### **f- La faune**

La province du Lac est située dans une région riche en biodiversité, abritant une variété d'espèces animales. Habituellement, de juin à août et de mars à avril, il y a une forte concentration des populations d'oiseaux de différentes espèces autour du Lac Tchad. En

---

<sup>32</sup> G. Magrin, "Crise climatique et mutation de l'agriculture : l'émergence d'un grenier céréalier entre Tchad et Chari", *Annales de géographie*, 105 Année, n°592, 1996, p.620.

<sup>33</sup> Pabamé et Hassann, *Impacts de la secte Boko Haram...* p.12.

<sup>34</sup> *Ibid.*

janvier 2008, plus de 1,5 millions d'oiseaux appartenant à environ 70 espèces ont été dénombrés<sup>35</sup>. En plus des oiseaux, l'on observe les antilopes, les loutres, les hippopotames, les crocodiles, les éléphants, les tortues et autres qui embellissent le paysage et la biodiversité de la région et qui offrent aux populations rurales des indicateurs de changements et de variabilités climatiques efficaces<sup>36</sup>. Dans le corridor d'étude, on rencontre la petite faune constituée des chacals, des chats sauvages, des lapins, des écureuils, des pintades, des renards, des hyènes, des reptiles (lézards, serpents, varans...) et des lièvres. Les gazelles qui bénéficient d'une protection nationale présentent, en revanche, un effectif important. On note également une forte colonie de singes qui sont de grands prédateurs (destructeurs de récoltes)<sup>37</sup>. Au Tchad, la protection de la faune relève du domaine de l'État qui, à travers le règlement (code forestier), distingue des mammifères intégralement protégés (article 141 du code forestier) et des mammifères partiellement protégés<sup>38</sup>. Après la présentation des données physiques de la province du Lac, il apparaît judicieux de mettre en relief les activités menées par les populations de cette province.

## **2- Les activités pratiquées par les populations**

Dans la province du Lac, les activités pratiquées par la population sont, entre autres, l'agriculture, l'élevage, la pêche, le commerce, l'artisanat et le tourisme. Elles jouent un rôle important dans l'économie de la province et pour la subsistance des populations locales. Elles sont également au cœur des défis liés à la durabilité environnementale et à la gestion des crises alimentaires.

### **2-1- Les activités du secteur primaire**

Le Lac occupe une zone basse, particulièrement plane du bassin tchadien. Toute variation de niveau se traduit par des modifications considérables des superficies inondées et des paysages<sup>39</sup>. La nature généreuse et les richesses exceptionnelles du bassin du Lac Tchad s'expliquent par l'abondance de ses cours d'eau et par la fertilité de ses terres. Ces ressources naturelles ont favorisé l'émergence de grandes civilisations. En fait, l'occupation humaine du bassin du Lac remonte au néolithique, au cours duquel la sédentarisation de certains peuples et la domestication de l'agriculture ont été amorcées<sup>40</sup>. Elles sont principalement axées sur

<sup>35</sup> Lemoalle et Magrin (dir.), *Le développement du Lac Tchad...*, p.18.

<sup>36</sup> E. Nimrod, " Perception paysanne des variabilités climatiques dans la région du Lac Tchad à l'aide des indicateurs locaux", Mémoire de Master en Géographie de l'Environnement et Climatologie, Université de Maroua, 2017, p.14.

<sup>37</sup> Article 141 : l'exploitation de la faune se réalise principalement par les acteurs suivantes : la chasse, le ranching et le tourisme de vision.

<sup>38</sup> SODELAC, " Appui à la revitalisation des services..." , p.77.

<sup>39</sup> Lemoalle et Magrin (dir.), *Le développement du Lac Tchad...*, p.21.

<sup>40</sup> F. Réounodji, et al., *Histoire du peuplement et logiques de mobilité*, Marseille, IRD, 2014, p.2.

l'exploitation des ressources naturelles. Ces activités comprennent l'agriculture, l'élevage et la pêche. Elles sont reconnues pour leur rôle dans l'économie tchadienne. En 2000, elles ont contribué pour 40% au PIB, occupant 80% de la population active et fournissant plus de 59% des revenus des ménages en milieu rural et 80% des recettes d'exportation<sup>41</sup>. Un témoin affirme : “ les agriculteurs sont nombreux dans cette province, car c'est une activité que la population pratique plus que d'autres activités ”<sup>42</sup>.

### **a- L'agriculture**

Dans la province du Lac, les terres cultivables sont réparties comme suit : 360 000 ha en zone de culture pluviale, 32 000 ha en zone des polders et 9 000 ha en zone des ouadis sur lesquelles les cultures de décrue s'y sont installées à partir des années 1980. En effet, le petit lac installé en 1973 a découvert annuellement de vastes superficies favorables à ces cultures productives qui bénéficient de terres inondées par la crue annuelle<sup>43</sup>. Les cultures pratiquées sont constituées du maïs, du mil, de pénicillaire, de l'oignon, du gombo, du riz, du blé, du haricot/niébé, du manioc, du piment, de la carotte, de la patate, de la pastèque, de l'arachide<sup>44</sup>. Dans la zone de Bol, le maïs est partout. Il domine au Tchad sur les rives méridionales, dans l'archipel de Bol et les polders<sup>45</sup>. Un agriculteur rapporte : “la culture de maïs est répandue dans la province du Lac parce qu'elle s'adapte bien à ses sols”<sup>46</sup>. La principale activité de cette zone est l'agriculture qui occupe 41,7% des ménages<sup>47</sup>. Les deux territoires choisis au Tchad se situent dans la zone des archipels de la cuvette sud du Lac Tchad. Cette ancienne zone de peuplement des Kanembou, sur les rives et des Boudouma dans les îles, est aménagée depuis de longue date en polders où se succèdent les cultures pluviales sur les dunes sableuses et les cultures de décrue dans les espaces inter dunaires. Ces techniques sont maintenant bien connues et figurent parmi les projets proposés par les bailleurs de fonds pour soutenir le passage du régime d'aide au développement<sup>48</sup>.

Karal abrite un sultanat arabe. Située sur la berge de l'ancien rivage méridional tchadien du Lac, cette localité se trouve aujourd'hui à une dizaine de kilomètres des eaux. Comme à Guitté, ses habitants se consacrent aux cultures de décrue sur les terres libérées par

<sup>41</sup> CNUCED “Rapport d'analyse du contexte socio-économique en vue de la mise en œuvre du projet au Tchad”, Rapport national d'évaluation, 2017, p.23.

<sup>42</sup> H. Hissein, 42 ans, Chauffeur, Melea, entretien du 27 décembre 2022.

<sup>43</sup> CNUCED “Rapport d'analyse du contexte socioéconomique...”, p.7.

<sup>44</sup> Rapport d'enquête sur la sécurité semencière OFDA III, “Dans la zone du sud de Bol...”, 2019, p.8.

<sup>45</sup> Lemoalle et Magrin (dir.), *Le développement du Lac Tchad...*, p.51.

<sup>46</sup> T. Antcha, 53 ans, Agriculteur, Bol, entretien du 4 avril 2024.

<sup>47</sup> SODELAC, “Appui à la revitalisation des services ...”, p.6.

<sup>48</sup> R. Mugelé, “Les polders de la Sodelac”, in G. Magrin, R. Pourtier, J. Lemoalle, *Atlas du Lac Tchad*, Paris, Passages, République du Tchad, AFD, IRD, 2015, p.14.

le Lac<sup>49</sup>. Dans les années 1980-1990, Karal a été la base de plusieurs projets agricoles. Proche de N'Djaména et commandant d'importantes superficies de cultures de décrue, il a constitué un centre d'intervention et d'expérimentation actif du Secours catholique pour le Développement (Secadev) et de l'Office national de développement rural (ONDR) qui ont accueilli et initié des réfugiés climatiques à de nouvelles pratiques culturales basées sur la décrue<sup>50</sup>. L'une des activités les plus répandues de toute la région est, sans doute, l'agriculture. Bien que pratiquée au niveau purement traditionnel, elle est celle qui offre le plus de sécurité alimentaire aux habitants de la province du Lac<sup>51</sup>. Cette activité est même considérée comme celle qui a participé à la disparition progressive du Lac Tchad en raison de l'irrigation qui est consommatrice d'eau. Les terres sont très productives, les villageois y cultivent, notamment du maïs, de l'arachide, de l'oignon, du riz ou encore du coton<sup>52</sup>.

### **b- L'élevage**

Dans province du Lac, l'élevage occupe 22,3% des ménages<sup>53</sup>. Les populations d'éleveurs sont les Boudouma, les Kouri et les Kanembou. Ils sont, pour la plupart, des agropasteurs gravitant à partir du Lac et autour de lui. Il faut noter que les Boudouma et les Kouri ne sont pas exclusivement des éleveurs, mais ils partagent aussi leur temps entre des activités agricoles<sup>54</sup>. Un éleveur nous explique que :

Dans la province, ceux qui dominent dans le secteur d'élevage sont les Boudouma, parce qu'ils sont traditionnellement des éleveurs et ont une longue histoire dans ce secteur de l'élevage. Leur mode de vie est basé sur l'élevage de bétail, ce qui leur donne un avantage compétitif dans ce domaine. Ils connaissent parfaitement la province du lac, ce qui leur permet de trouver les meilleures zones de pâturage pour leur bétail<sup>55</sup>.

Elle est aussi une grande zone d'élevage qui se comprend entre trois grandes ressources complémentaires : les pâturages secs de la zone sahélienne à l'extérieur du lac, les sous-produits de l'agriculture et les pâturages humides dans le Lac. Face à la forte augmentation des superficies cultivées, les éleveurs exploitent, dans le Lac, les interstices non cultivés dans les zones agricoles, puis s'avancent de plus en plus loin dans le Lac en fonction

---

<sup>49</sup> G. M. Ngaressem *et al.*, *La population d'après les recensements : densification et attraction différenciée*, Marseille, IRD, 2014, p.25.

<sup>50</sup> Ngaressem *et al.*, *La population d'après les recensements...*, p.25.

<sup>51</sup> E. Aksoy, "La géostratégie de l'eau dans le Bassin du Lac Tchad : Entre enjeux de développement et conflit", *Journal of Mediterranean Basin and African Civilizations*, Vol. 4, n° 1, 2019, p.10.

<sup>52</sup> *Ibid.*

<sup>53</sup> SODELAC, "Appui à la revitalisation des services...", p.16.

<sup>54</sup> Pabamé et Hassan, *Impacts de la secte Boko Haram...*, p.23.

<sup>55</sup> T. Mboudou, 51 ans, Éleveur, Bol, entretien du 6 avril 2024.

de l'intensité de la mise en culture et des rythmes de décrue, mais aussi des techniques d'élevage et de la santé des troupeaux<sup>56</sup>.

Dans ce système, la disponibilité alimentaire commande les mouvements des troupeaux qui définissent des modes de production nomades ou transhumants. Les espèces utilisées sont des ruminants bovins, ovins, caprins et camelins. La mobilité qui est à la base de ces systèmes permet de tirer le meilleur parti des conditions de pâtures et de disponibilités en eau, variables selon la région et la saison. La production laitière occupe une place centrale dans la gestion de ces systèmes et permet la subsistance du groupe par l'autoconsommation ou grâce aux échanges<sup>57</sup>. Le mode de vie de ces pasteurs qui viennent de Hadjer Lamis, de Kanem et autres est donc fortement dépendant des contraintes du milieu. Bien que profondément ancré dans l'histoire des populations de cette région, l'élevage pastoral présente une grande souplesse d'adaptation et a montré sa capacité d'évolution face aux changements environnementaux ou sociaux<sup>58</sup>.

Les systèmes pastoraux évoluent dans cette région au rythme des changements de pâturages, des fronts agricoles, mais les principes d'élaboration des systèmes fourragers restent les mêmes. Chaque groupe tend à mettre en œuvre des stratégies d'adaptation quand les conditions de séjour dans leurs lieux de transhumance habituelle sont perturbées. La période de crue et celle de décrue conditionnent fortement les ressources pastorales, dont l'arrivée ou le départ des éleveurs<sup>59</sup>. Il est parfois fréquent que les éleveurs soient obligés de quitter le lac avant la crue pour s'éloigner des pullulations d'insectes hématophages. Dans ce cas d'espèce, ils rejoignent alors les pâturages d'attentes dans la bande sahélienne<sup>60</sup>.

Selon le recensement général du bétail en 2016, le Lac Tchad comptait environ six millions et demi de têtes auxquelles s'ajoutaient environ un million de têtes de volaille. Ces effectifs sont détenus par plusieurs sociétés pastorales pratiquant divers systèmes pastoraux en fonction de leur localité et surtout de leur rapport avec le foncier<sup>61</sup>. Les principales races bovines dans le Lac Tchad sont constituées des zébus arabes, peuls, bororo et de la race kouri. De toutes ces races, la race kouri est sans conteste le type de bovin dominant du point de vue de l'effectif du cheptel kouri qui n'a jamais été bien connu. Les estimations les plus optimistes datent de 1976 et font apparaître 400 000 têtes de race kouri pure et métissée de zébu arabe ou

---

<sup>56</sup> C. Rangé et al., *La multi-activité et la multifonctionnalité, principes d'un développement pour le Lac ?*, Marseille, IRD, 2014, p.66.

<sup>57</sup> Pabamé et Hassan, *Impacts de la secte Boko Haram...*, p.26.

<sup>58</sup> *Ibid.*

<sup>59</sup> *Ibid.*

<sup>60</sup> *Ibid.* p.27.

<sup>61</sup> *Ibid.* p.26.

bororo dans toute la zone du Bassin conventionnel de la CBLT, côté Tchad les estimations datent de 2003 font apparaître 600 000 têtes mais également la plus emblématique<sup>62</sup>.

**Planche N° 1 : le bœuf kouri broute les herbes**



**Source :** Cliche Florent Sengsou, Nguelea, janvier 2024

Cette photo montre un bœuf kouri qui broute l'herbe près du fleuve de Nguelea. C'est cette race que la majorité des communautés boudouma élèvent. La race des vaches kouri du Lac Tchad en voie d'extinction ; sans bosse, à très grandes cornes et à robe souvent blanche, mais la race des vaches peules ou zébu. Elles ont de grandes tailles caractérisées par une bosse plus ou moins grande au niveau du garrot, un grand fanon.

Au fur et à mesure que l'espace se réduit, il y a deux phénomènes qui se posent comme problème. Il s'agit de :

- l'espace de la décrue qui est progressivement colonisé par des pâturages moins lignifiés, ce qui entraîne par voie de conséquence l'arrivée massive d'animaux de transhumance ou de nomadisme créant ainsi des métissages anarchiques.
- le cheptel kouri de pure race qui ne peut vivre dans cet espace suit le mouvement de l'eau. Il est alors confiné dans un espace très réduit qui entraîne un problème de

<sup>62</sup> Pabamé et Hassan, *Impacts de la secte Boko Haram...*, p.26.

concentration de cheptel donc de maladies, mais également de compétition pour la ressource de base.

En ce qui concerne les caprins, on distingue globalement les races sahéliennes productrices de lait. Les races ovines sont représentées par les moutons de Sahel qui se répartissent en mouton fezzanais, en mouton arabe et en mouton bororo. Le cheptel camelin est diversifié et peu connu tant par la caractérisation génétique des populations que par les référentiels techniques de leurs productivité<sup>63</sup>.

### c- La pêche

Dans la province du Lac, la pêche occupe 20% des ménages<sup>64</sup>. Les ressources halieutiques et aquatiques sont des plus variées. Selon le rapport annuel 2008-2009 de la Délégation de l'Environnement de la province du Lac, 175 espèces de poissons avaient été recensées<sup>65</sup>. La production halieutique du Lac Tchad était estimée entre 30 000 et 40 000 tonnes en 2000<sup>66</sup>. La pêche autour du Lac, particulièrement à Bol et à Baga-Sola, constitue une activité économique importante dans la région<sup>67</sup>.

Les techniques de pêche et la production de poisson dépendent de la configuration du Lac Tchad et de ses fluctuations. Dans son état de "Petit Tchad" signifie son niveau actuel, c'est dans la cuvette sud, là où les eaux sont permanentes que le peuplement de poisson est le plus diversifié. Tandis que dans la cuvette nord à caractère plus souvent marécageux, la diversité en poissons est faible<sup>68</sup>. Les pêcheurs adaptent leurs techniques aux zones de pêche qu'ils fréquentent, mais aussi aux variations saisonnières et interannuelles du niveau du lac. Si la pêche est une activité lucrative, les pêcheurs restent pauvres pour des raisons culturelles et organisationnelles. Le non-respect des réglementations, la faible capacité d'encadrement des services techniques et l'absence de base de données fiables sont autant de défis à relever<sup>69</sup>.

Les engins de pêche dépendent de la profondeur de l'eau, des espèces recherchées et, plus généralement, des particularités locales des écosystèmes. Dans chacun d'entre eux, outre un engin dominant, plusieurs autres engins peuvent être utilisés en fonction de la saison ou du niveau de l'eau<sup>70</sup>. Un pêcheur Sara rapporte que : " les pêcheurs de la communauté Sara

<sup>63</sup> Rangé et al., "La multi-activité et la multifonctionnalité...", p.24.

<sup>64</sup> SODELAC, "Appui à la revitalisation des services...", p.6.

<sup>65</sup> Ndadoum, *Les conflits sociaux aux rivages du Lac Tchad...*, p.78.

<sup>66</sup> F. Reounodji et al., "Le Lac Tchad et N'Djaména : une relation porteuse de développement ?", Communication au colloque Prasac-Ardesac, *Savanes africaines en développement. Innover pour durer*, Garoua, 20-24 avril 2009, p.5.

<sup>67</sup> Rangé et al., "La multi-activité et la multifonctionnalité...", p.66.

<sup>68</sup> Lemoalle, Magrin et Pourtier, *Atlas du Lac Tchad...*, p.92.

<sup>69</sup> *Ibid.*

<sup>70</sup> Lemoalle, Magrin et Pourtier, *Atlas du Lac Tchad...*, p.92.

utilisent généralement des filets de pêche pour capturer les poissons, tandis que d'autres communautés utilisent également des hameçons et des nasses''<sup>71</sup>. La pêche dans le Lac Tchad est une activité artisanale impliquant les hommes et les femmes. Les dernières fument ou préparent le poisson avant sa commercialisation. Les pêcheurs sont aussi cultivateurs ou éleveurs. On estime leur nombre de 170000 professionnels permanents ou saisonniers et occasionnels, appartenant à plusieurs groupes ethniques, dont certains originaires des pays d'Afrique de l'Ouest éloignés du lac comme le Mali, le Ghana et le Sénégal<sup>72</sup>.

La pêche est pratiquée de façon artisanale et les pêcheurs opérant sur le territoire tchadien possèdent, en général, un bon niveau technique. Les engins utilisés pour les captures sont la senne de plage (*tarou*), les palangres, les nasses, les chambres de capture, les filets éperviers<sup>73</sup>. Le *tarou* est une scène de plage (ou de rivage) actuellement utilisée par les pêcheurs professionnels haoussa, massa, kabalaye ou ngambaï dans le Lac Tchad et le fleuve Chari. La longueur d'une scène de plage peut varier de 200 à 900 m, suivant qu'on se trouve sur le lac, au niveau du fleuve ou dans une mare. La mise en œuvre d'une senne se fait à pirogue avec un équipage de 7 à 10 hommes, selon la longueur de la senne. L'engin est généralement utilisé en période de basses eaux<sup>74</sup>. Les palangres sont des lignes de 100 à 200 m de long, pourvues d'hameçons de 3 à 4 cm de long, montées sur des avançons d'une dizaine de centimètres. Elles sont appâtées et sont fixées à l'une des deux extrémités à un piquet dans la berge<sup>75</sup>.

Les nasses (les *goura* ou nasses maliennes) sont utilisées dans les parties herbeuses du Lac Tchad et des plaines d'inondation. Mises les unes près des autres, elles permettent de pratiquer la pêche au barrage. Il s'agit, en effet, d'une succession de nasses mises côte à côte et qui barre une portion d'eau sur 500 m, parfois un kilomètre. Cette pêche se pratique à la décrue vers fin décembre. Les poissons qui regagnent le lit du fleuve ou qui retournent dans le lac sont pris au piège. Ce type de barrage se pratique deux fois dans l'année, pendant la remontée des eaux fortes et pendant la période de décrue<sup>76</sup>.

Les chambres de captures sont des engins fabriqués à partir des claies assez hautes pour empêcher les échappements de poissons qui pourraient sauter. Ils sont utilisés en période de hautes eaux et de décrues, seuls ou associés à de barrages. Les autres engins de pêche

<sup>71</sup> M. Gédeon, 48 ans, Pecheur, Ngorerom, entretien du 5 avril 2024.

<sup>72</sup> Lemoalle, Magrin et Pourtier, *Atlas du Lac Tchad...*, p.92.

<sup>73</sup> T. Demsou et al., "L'évaluation de la contribution de la pêche à l'économie du Tchad", N'Djaména, 2005, p.28.

<sup>74</sup> *Ibid.*

<sup>75</sup> *Ibid.*

<sup>76</sup> *Ibid.* p.29.

comme le filet maillant dérivant ou dormant sont utilisés. Ces engins sont manœuvrés par deux hommes en pirogue. Le filet est posé le soir vers 17h et relevé le lendemain matin vers 5 heures. Lors de la pêche à l'épervier, deux pêcheurs sont présents, mais parfois une seule personne suffit pour les plus petits engins. Généralement, la pêche à la ligne ou la pratique de la palangre ne nécessite que l'intervention d'une seule personne<sup>77</sup>.

**Photo N° 1:** Des pêcheurs menant leurs activités dans les eaux du fleuve Logone



**Source :** Cliché Florent Sengsou, Kinassarom, décembre 2023.

Cette photo a été prise à Kinassarom devant le fleuve. Elle met en relief des pêcheurs qui étaient venus de leur lieu de travail pour se reposer avant de repartir dans la soirée. Elle met aussi en évidence les engins qu'ils utilisent pour capturer les poissons.

---

<sup>77</sup> Demsou et al., “ L'évaluation de la contribution de la pêche...”, p.29.

## 2-2- Les activités des secteurs tertiaires

La province du Lac au Tchad abrite un large éventail d'activités du secteur tertiaire qui sont essentielles à son économie et à son développement. Ce secteur englobe les services, le commerce, l'artisanat et le tourisme.

### a- Le commerce

Ici, le commerce tourne autour des productions agricoles comme les céréales et le maraîchage, les produits de l'élevage, de la pêche et d'autres ressources naturelles du lac telles que le natron, le bois, la spiruline, etc. Il est assuré en grande partie par des réseaux marchands ethniques relevant de l'informel. Si certaines spécialisations ethniques sont anciennes et demeurent dans le commerce de poisson comme les Haoussa et les Kanouri du Nigeria, les détaillants Kim et Sara à N'Djaména, l'augmentation et la complexification des flux semblent limiter les positions de monopole<sup>78</sup>. Les polders du Nord sont à l'origine de flux commerciaux assez modestes, constitués par ce que la SODELAC qui vend à l'Office national pour l'alimentation et la sécurité alimentaire à partir du paiement en nature de la redevance pour l'eau et par les achats ponctuels de rares commerçants qui viennent de N'Djaména<sup>79</sup>.

Le poisson occupe également une place importante dans les flux commerciaux de la province du Lac. L'essentiel des captures est transformé sous forme séchée, soit 15% et surtout fumée pour 70%. Le poisson frais qui représente les 15% est acheminé depuis les sites de pêche de la cuvette sud du Lac Tchad jusqu'aux marchés de N'Djaména par la route bitumée de Guitté<sup>80</sup>. Une commerçante de poisson frais qui explique que : "le commerce de poisson frais rend cette activité rentable. Cependant, nous rencontrons des difficultés pour la conservation des poissons lorsque nous n'avons pas de glace, ainsi que d'autres problèmes tels que l'état défectueux des routes"<sup>81</sup>. La cuvette Nord pâtit de sa faible accessibilité routière et de son éloignement des lieux de consommation. Des produits sont néanmoins commercialisés vers N'Djaména par des commerçants et à travers les ventes de la Société pour le Développement du Lac Tchad (SODELAC) à l'Office national pour l'alimentation et la sécurité alimentaire (ONASA), vers le Nord Kanem, le Bahr El Gazal, le Borkou et le Niger souvent à dos de chameau, ainsi que vers le Nigeria et le Cameroun en pirogue à travers le Lac<sup>82</sup>.

<sup>78</sup> Lemoalle et Magrin (dir.), *Le développement du Lac Tchad...*, p.54.

<sup>79</sup> Reounodji et al., "Le Lac Tchad et N'Djaména...", p.5.

<sup>80</sup> *Ibid.* p.6.

<sup>81</sup> H. Mariam, 44 ans, Commerçante, N'Djaména, entretien du 4 avril 2024.

<sup>82</sup> Magrin et al., (dir.), *Crise et développement...*, p.66.

La province du Lac est relativement productive et permet une multiplicité de moyens d'existence, à savoir l'agriculture et le maraîchage, l'élevage, la pêche, la vente de bois et la collecte des produits sauvages, la chasse, le commerce y compris le petit commerce et le transport, l'artisanat et les petits métiers, le travail journalier agricole et non-agricole, le travail salarié, la migration saisonnière et les mines, en particulier, le natron<sup>83</sup>. L'étude s'est intéressée à l'accès social, physique et financier des bénéficiaires aux marchés dans les départements de Kaya et de Fouli. Les bénéficiaires vivant à Kaya s'approvisionnent dans les marchés de Ngouboua (hebdomadaire), de Nguélea (hebdomadaire), de Baga Sola et de Bol (permanent). Les bénéficiaires de Fouli s'approvisionnement également à Baga Sola, Kiskawa (hebdomadaire), Kiskira (hebdomadaire), ainsi qu'au marché de Liwa (hebdomadaire).<sup>84</sup>

Dans l'ensemble, les bénéficiaires ont accès aux marchés. Néanmoins, comme indiqué plus haut, des barrières financières et sécuritaires réduisent parfois leur accès<sup>85</sup>. Les principaux acteurs sont des grossistes, des semi-grossistes et des détaillants. Ils sont présents dans les marchés permanents comme dans les marchés hebdomadaires pour vendre les produits locaux et importés. Le marché des produits alimentaires et non alimentaires se caractérise par une hétérogénéité des acteurs. Très peu de commerçants vendent l'ensemble des produits concernés et aucun des articles évalués à travers cette étude n'est vendu par une majorité de commerçants<sup>86</sup>. Toutefois, la population rencontre d'énormes difficultés liées au mauvais état des routes, rendant difficile les échanges, l'insuffisance des moyens de transport appropriés. Les hangars et les étals du marché sont construits en matériaux précaires et le marché ne dispose pas de point d'eau potable, ni de latrines<sup>87</sup>. Les images de la page ci-dessous permettent de prendre connaissance de l'état du marché.

---

<sup>83</sup> E. Dingamadji, "Étude de marché : Analyse du système de marché alimentaires et non alimentaires, analyse de la faisabilité de la programmation à travers les transferts monétaires dans les départements de Fouli et Kaya Province du lac", Rapport d'étude, 2020, p.11.

<sup>84</sup> Dingamadji, "Étude de marché...", p.12.

<sup>85</sup> *Ibid.*

<sup>86</sup> *Ibid.* p.20.

<sup>87</sup> PADL-GRN, "Plan de développement local du canton nguélea période 2016 à 2019", Projet du canton de Nguélea, 2015, p.21.

**Photo N° 2:** Entrée du marché moderne de Bol



**Source :** Cliché Florent Sengsou, Bol, septembre 2023.

Cette photo montre l'entrée du marché moderne de Bol. Il faut noter qu'il est le seul marché moderne que le gouvernement a construit dans la province du Lac et qui permet aux commerçants de s'approvisionner en marchandises pour aller les vendre dans les petits villages qui sont un peu loin de la ville de Bol.

**Photo N° 3:** Le marché des poissons de Kinassarom



**Source :** Cliche Florent Sengsoue, Kinassarom, décembre 2023.

Cette photo met en exergue les tas de poisson séché au marché de Kinassarom. Les commerçants étalent les bâches par terre pour vendre leurs poissons secs. Elle permet de prendre connaissance des conditions dans lesquelles le poisson est vendu dans ce marché.

Le commerce et le transport transfrontalier sont également deux activités qui génèrent de revenus non négligeables. Les contrebandiers sillonnent les rives du fleuve jour et nuit pour faire traverser illégalement des marchandises vers les quatre pays riverains (sucre, riz, huiles végétales et autres produits agroalimentaires)<sup>88</sup>. Avant la survenue de Boko Haram, les femmes de la province du Lac étaient très actives dans le commerce, mais pas autant dans le secteur des transports. Elles ont formé des associations pour mener collectivement des activités génératrices de revenus et se sont spécialisées dans les produits alimentaires tels que les fruits, les légumes, le riz, les tubercules et le poisson. Les plus grandes commerçantes importaient régulièrement des marchandises du Nigeria et de N'Djaména. Ces femmes ont joué un rôle important dans les économies des marchés locaux et ont, par conséquent,

<sup>88</sup> Aksoy, “La géostratégie de l’eau...”, p.10.

contribué aux moyens de subsistance des transporteurs<sup>89</sup>. Ce commerce a fortement reculé du fait des effets conjugués de la chute de production et des mesures d'État d'urgence pour limiter la circulation et la commercialisation des produits les plus lucratifs. Les trois autres activités sont impactées en raison des difficultés d'accès aux ressources<sup>90</sup>.

#### **b- L'artisanat**

Dans la province du Lac, le secteur de l'artisanat est très peu développé et est composé de l'artisanat d'art (poterie, vannerie, sculpture), l'artisanat de production (menuiserie, forge, couture) et l'artisanat de service (maçonnerie, mécanique)<sup>91</sup>. Les populations utilisent les ressources naturelles disponibles pour fabriquer les objets au quotidien. La terre, le bois, l'eau, les fibres sont utilisées pour édifier des abris, construire des maisons, façonner des poteries, des bateaux, des nasses, des paniers. Ces produits sont également vendus sur les marchés locaux. L'on peut y trouver des paniers pour vanner des céréales ou des paniers à volaille, mais également de grandes poteries pour garder l'eau fraîche ou des petites perles ou lests de filets pour les pêcheurs<sup>92</sup>.

#### **c- Le tourisme**

Le Lac Tchad s'avère être une destination touristique mineure, et ce, par quelques pays que l'on choisisse de l'aborder, dès lors que ces pays bordiers ne sont encore que des destinations touristiques marginales. Cette réalité est paradoxale si on la met en rapport avec son statut de géo symbole africain dans l'imaginaire occidental. Cela pousse à penser que le Lac Tchad pourrait connaître un certain développement touristique dans un environnement plus sécurisé<sup>93</sup>. Selon l'Organisation mondiale du tourisme, en 2007, ce ne sont que quelques centaines de touristes internationaux (150 à Douguia) et principalement des expatriés en provenance de N'Djaména qui ont séjourné avec leurs familles aux abords du Lac<sup>94</sup>.

De nos jours, il n'est un secret pour personne que le Tchad regorge d'innombrables potentialités touristiques. Du Nord au Sud et de l'Est à l'Ouest en passant par le centre, il est doté d'une très grande diversité de paysages liés aux forts contrastes géographiques et climatiques<sup>95</sup>. Dans la province du Lac, on rencontre des paysages sahéliens, combinaison du

<sup>89</sup> H. Remadji et T. Teniola, "Bassin du Lac Tchad : Résilience socio-économique dans l'ombre de Boko Haram", Rapport sur l'Afrique de l'ouest 38, ISS, 2022, p.15.

<sup>90</sup> Remadji et Teniola, "Bassin du Lac Tchad...", p.15.

<sup>91</sup> PADL-GRN, "Plan de développement local du canton Nguélea...", p.22.

<sup>92</sup> UNESCO, "Paysage culturel et naturel du Lac Tchad", Éditeur Microsoft mise en ligne en 2021, <http://www.unesco.org.fr>, consulté le 12 décembre 2023.

<sup>93</sup> Lemoalle, Magrin et Pourtier, *Atlas du Lac Tchad...*, p.139.

<sup>94</sup> *Ibid.*

<sup>95</sup> K. N. Mathieu, " Les problèmes de la commercialisation des produits touristiques au Tchad ", Mémoire de fin d'étude en ingénierie commerciale, École supérieure de management Fès, Maroc, 2011, p.10.

désert et de la savane. On y trouve également des vestiges préhistoriques, des montagnes et des lacs, dont le plus important est le Lac Tchad avec ses îles flottantes, ses faunes aquatiques et des zones de chasses telles que Kouloudia, Siniaka, Minia, Douguia<sup>96</sup>.

**Tableau 2:** Récapitulatif des activités pratiquées par les populations de la province du Lac

<b>Principaux Acteurs</b>	<b>Principaux produits Echangés</b>	<b>Principaux moyens de Transport</b>	<b>Principales routes commerciales</b>
Conducteurs de bateaux, propriétaires de bateaux, commerçants, intermédiaires de commerce, agriculteurs, pêcheurs, transporteurs, chauffeurs, éleveurs de bétail, syndicats (commerçants et transporteurs) et autorités publiques (douanes, forces de sécurité, agents des eaux et forêts, autorités traditionnelles)	Lac Natron, poisson, bétail (boeuf, chèvres), maïs, riz, boissons non alcoolisées, huile, sardines, pâtes alimentaires, millet, bonbons, biscuits fruits et légumes, haricots, sucre, jus, produits artisanaux, pommade, tissus, carburants, pièces de rechange, véhicules, motos, réfrigérateurs, chaussures, ordinateurs, couvertures, matelas et autres produits manufacturés	Pirogues, véhicules à moteur, motocyclettes, charriots, canoës, à bord, à pied, ânes, chameaux et chevaux	Lac <i>Voies navigables</i> • Bol-Baga Kawa • Bol-Isserom-Kouloudia- Kangelam Yourtou-Youngouy- Non Tawa • Baga Sola-Ngouboua-Kaiga-Ngouboua-Madaï-Baga Kawa • Baga Sola-Koufoua- Darak-Massari sur le chemin de Maiduguri • Bol-Ngorerom-Malia-Kinasserom-Guitté • Kinasserom-Blangoua • Wala-Baga (frontière nigériane) • Tagal-Tambola-Gortola-Babour-Fodio-Chiwa-Kangalom-Baga • Tagal-Blarigui-Koufoua-Darak et Hile alifa (Cameroun)-Kirta-Bagazi-Massura (Nigeria) • Koufoua-Kofia-Bouloloroum-Blangoua (cet axe est maintenant entouré d’herbe) • Tagal-Marcou-Dababa-Marté-Tchogollé-Guitté Routes • Bol ou Liwa-Baga Sola-Ngouboua • Kaiga-Ngouboua-Madaï-Baga Kawa-Lagos • Ndjaména (ou Abéché-Mongo)-Massaguet–Massakory-Ngouri-Isserom, Ngarangou-Matafou-BoBaga Sola-Liwa

**Source :** Remadji et Teniola, “Bassin du lac Tchad...”, p.21.

Ce tableau ci-dessus présente d’abord les différentes activités principales des acteurs, ensuite les principaux produits d’échange et enfin les principaux moyens de transport, ainsi que les principales routes commerciales. Ce tableau permet de mieux connaître les différentes activités pratiquées dans la province du Lac.

<sup>96</sup> Mathieu, “ Les problèmes de la commercialisation... ”, p.21.

## II- LES DIFFÉRENTES ÉLÉMENTS EXPOSANT DANS LA PROVINCE DU LAC AUX CRISES SOCIO-ÉCONOMIQUES

Au milieu du XXe siècle, le lac était un vaste plan d'eau propice à la pêche<sup>97</sup>. De 1960 à nos jours, les pays du bassin basculent, tour à tour, dans les violences politiques et les crises économiques. En effet, dès 1963, le Tchad sombre dans la crise politique qui atteint son paroxysme avec la guerre civile de 1979 et le conflit armé avec la Libye au milieu des 1980<sup>98</sup>. Depuis les années 1970, les péjorations climatiques et l'extension des surfaces cultivées motivent une réorientation des mobilités vers les zones humides de la région ou vers les pâturages plus méridionaux<sup>99</sup>. Dans une région déjà très vulnérable, l'insurrection de Boko Haram à partir de 2009 a mis en évidence la faiblesse des quatre pays riverains du lac. Elle n'a pas suivi une évolution linéaire et a vraiment commencé à s'étendre du Nigeria vers le Cameroun, puis du Niger au Tchad à partir de 2014-2015. Le conflit a eu des effets désastreux pour la population et les activités économiques<sup>100</sup>. Il est question dans cette partie d'examiner les facteurs qui exposent la province aux crises socio-économiques, que sont le climat, la porosité des frontières, la juxtaposition des communautés.

### 1- Le climat rude

Les changements climatiques contribuent à des phénomènes tels que la désertification, la diminution des précipitations, la sécheresse plus fréquente et l'augmentation de la température moyenne, ainsi que des changements irréversibles dans les écosystèmes. Cette population estime que le climat est un phénomène naturel, donc il est difficile qu'il soit diagnostiqué, appréhendé et traité par des ordinateurs ou encore des machines pour être diffusé sous forme de prévisions, afin d'épargner la population des effets néfastes et drastiques des variabilités et des changements climatiques<sup>101</sup>. L'on sait que ces changements ont un impact direct sur l'écosystème dans la partie tchadienne du Lac Tchad qui est alimentée par des rivières et des cours d'eau qui tarissent de plus en plus, entraînant une diminution de la taille du lac. Ainsi, ce statut de bien public des ressources naturelles du bassin du Lac Tchad a entraîné une série d'actions humaines qui ont participé à la dégradation

<sup>97</sup> C. Rangé, "Gouvernance foncière et intensification du multi-usage de l'espace : Le cas de la fenêtre camerounaise du Lac Tchad", *Economie rurale*, 2016, p.6.

<sup>98</sup> A. K. Abdoulaye et B. Zakaria, "Les échanges commerciaux dans le bassin du Lac Tchad entre décadence et défi sécuritaire de boko haram : le cas de kousseri (Cameroun) et N'djamena (Tchad)", *Akofena*, Vol.1, n°08, 2022, p.29.

<sup>99</sup> C. Rangé, "Insécurité dans la région du Lac Tchad : où en est le pastoralisme et comment penser son développement ?", *AgroParisTech*, 2018, p.3.

<sup>100</sup> Magrin et al., (dir.), *Crise et développement...*, p.129.

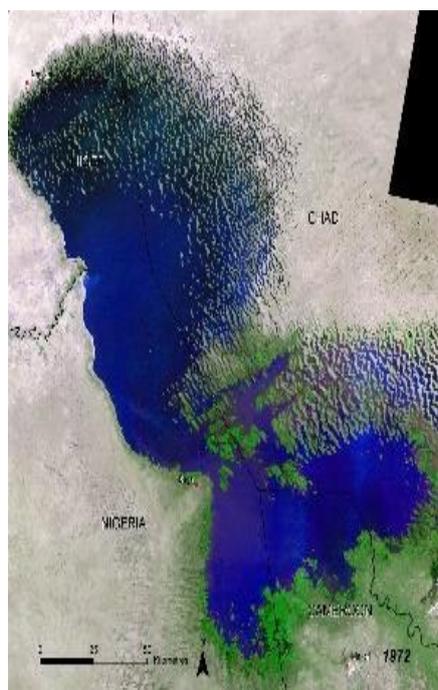
<sup>101</sup> E. N. Gan-Gueallah, "Perceptions paysannes des changements climatiques dans la région du Lac Tchad à l'aide des indicateurs locaux", *Annales de l'Université de Moundou, Série A - Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines*, Vol.7, n°1, 2020, p.20.

de l'espace naturel. Il s'agit, d'abord, de la déforestation qui apparaît comme l'activité humaine la plus dévastatrice, car elle laisse le Lac Tchad sans défense contre les vents et les intempéries<sup>102</sup>.

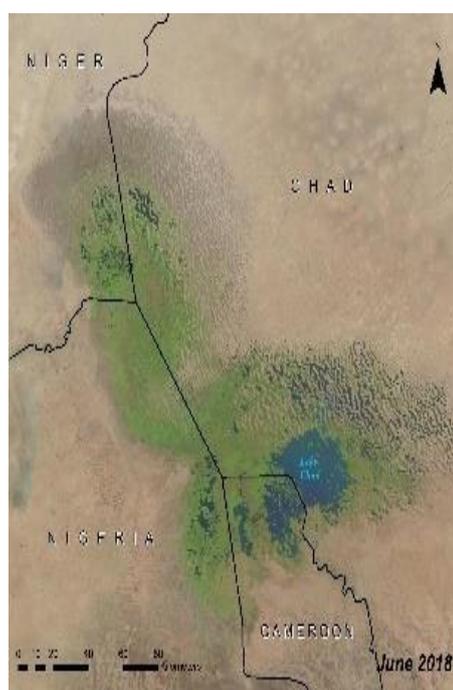
Elle connaît deux causes majeures : la coupe abusive de bois pour la production d'énergie et le défrichement de nouvelles parcelles pour l'agriculture. Ensuite, vient l'irrigation qui a été introduite dans la région pour conjurer les effets de la sécheresse<sup>103</sup>. En plus, la pression démographique et le réchauffement climatique sont aussi des causes à prendre en considération. Cet assèchement est dû aussi à l'avancée du désert, au déboisement abusif et quasi permanent des espaces verts au profit du bois de chauffe et à diverses autres actions de l'homme telles que l'irrigation, y compris les mauvaises pratiques de pêche. La combinaison du changement climatique, des pressions démographiques, de l'activité humaine, et de la mauvaise gestion des ressources hydriques restantes ont conduit à la catastrophe écologique<sup>104</sup>.

## Carte 2: Évolution du cours du lac Tchad

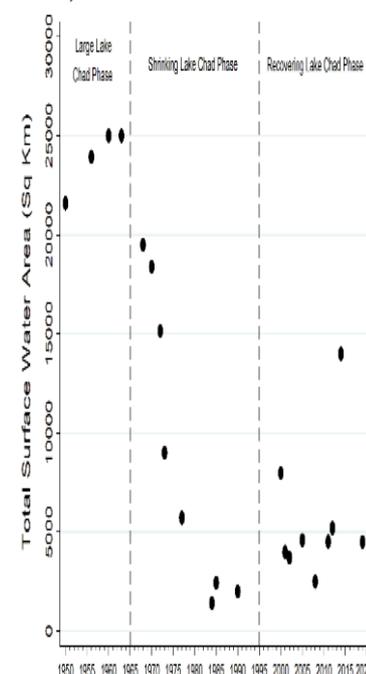
a. Images satellite, 1972



b. Images satellite, 2018



c. Surface totale des eaux, 1950-2020



<sup>102</sup> O. K. P. Arnold, "Polarisation des Activités économiques et Restauration des Zones humides en Afrique : Une Analyse Coûts-Bénéfices Appliquée à la Région du Lac Tchad", Rapport de Recherche du FR-CIEA, Université de Yaoundé II, Cameroun, n°22, 2012, p.8.

<sup>103</sup> Arnold, "Polarisation des Activités économiques et Restauration des Zones humides en Afrique...", p.9.

<sup>104</sup> F. Bazin et al., *Étude prospective : systèmes d'élevage et changements climatiques au Tchad*, Plateforme Pastorale, IRAM, 2013, p.74.

**Source** : Panneaux a et b : PNUE/DEWA/GRID Genève, sur la base d'images satellite de la NASA. Panneau c : Olivry *et al*, 1996 ; S'edick, sans date ; FAO, 2009 ; CBLT, 2015 ; Okpara *et al*, 2016 ; Ighobor, 2019.

Ces images expliquent le tarissement du Lac Tchad, dont la première image montre le Lac Tchad dans les années 1972. La deuxième image montre que le Lac Tchad a perdu sa superficie en 2018 et la dernière image met en évidence le tarissement des eaux depuis 1950 jusqu'en 2020.

## 2- Les problèmes environnementaux

Lors de l'exondation des polders, une masse végétale très dense s'implante à base de phragmites, typhacées et cypéracées. Après l'exondation, lors de la première mise en culture, les agriculteurs coupent, laissent sécher, brûlent la végétation initiale, mais les racines et les rhizomes restent dans le sol. L'horizon superficiel constitue alors une masse semi-tourbeuse, dont la teneur en matière organique atteint 50%. Mais après deux ou trois années de culture, cette teneur chute à 12%, c'est-à-dire à teneur du matériau initial<sup>105</sup>.

La dégradation des terres et les menaces sur les activités de production en zones semi-arides résultent de différents facteurs tels que les variations climatiques et les actions anthropiques. Il n'existe pas de processus linéaire conduisant à la dégradation des terres dans les zones semi-arides, mais les facteurs déclenchant qui interagissent de façon complexe sont connus<sup>106</sup>. Les facteurs directs sont d'ordre climatique et, notamment relatifs au niveau des précipitations, à la faible humidité des sols et à l'évaporation. Le changement climatique implique des interactions complexes d'impacts variés et modifie la probabilité de leur occurrence<sup>107</sup>. Les facteurs indirects dérivent majoritairement des activités humaines, incluant la pauvreté, la technologie utilisée, les tendances des marchés et les dynamiques socio-politiques. Le changement climatique est mis en évidence par ses manifestations de plus en plus documentées, ainsi que par les différents risques des communautés et leurs biens sont exposés<sup>108</sup>.

### a- Les dynamiques démographiques (facteur endogène sociales des crises)

Le tableau des sociétés qui vivent du Lac n'est pas plus simple en raison de l'aire de polarisation démographique sur le temps long. Le Lac Tchad accueille un peuplement cosmopolite qui a développé des formes sophistiquées d'adaptation à la variabilité de

<sup>105</sup> A. A. Abgassi, "Matière organique et stockage du carbone dans les sols de polders de Bol Nord-Est du Lac Tchad dans le contexte de changements globaux en milieu semi-aride", Thèse de Doctorat en Écologie fonctionnelle et sciences agronomiques, Institut des sciences et industries du vivant et de l'environnement, Paris, 2016, p.48.

<sup>106</sup> SODELAC, "Appui à la revitalisation des services de vulgarisation...", p.30.

<sup>107</sup> *Ibid.*

<sup>108</sup> *Ibid.* p.31.

l'environnement fondées sur la mobilité et la pluriactivité (pêche, agriculture, élevage). Le partage politique de cet espace entre quatre États (Cameroun, Niger, Nigeria, Tchad) hérité du découpage colonial stimule les échanges informels transfrontaliers<sup>109</sup>. Elles intègrent aussi bien l'accès, l'usage que le règlement des conflits sur les différentes ressources du Lac (eau, poisson, terre cultivable, pâturage, arbres). Derrière ces règles, on peut voir le resserrement de l'emprise du pouvoir traditionnel local en lien avec les objectifs de production agricole au sens large qui valorisent les ressources disponibles. Ainsi, au cours du XXe siècle, une pluralité de chefferies a été à l'origine de la construction des territoires coutumiers qui se partagent aujourd'hui les eaux, les îles et les rives du Lac Tchad, en se superposant aux territoires étatiques<sup>110</sup>.

Dans les sites d'enquête situés sur les îles et aux alentours, la situation devient plus complexe. La croissance démographique et le chômage urbain ont créé un réservoir de main-d'œuvre à la recherche de gains immédiats. Vu la réduction considérable du Lac Tchad dû au changement climatique, certains pêcheurs se sont regroupés autour de l'agriculture et de l'élevage péri-urbain. À l'agriculture pluviale pratiquée sur l'île, se juxtaposent les cultures de décrue, les pâturages des zones marécageuses et la pêche. Les pêcheurs autochtones ont en permanence leurs habitats sur l'île, tandis que les allochtones installent leurs habitats autour de l'île. Cette juxtaposition de plusieurs activités sur un espace aussi restreint est, sans doute, un facteur de conflit qui peut se produire entre agriculteurs et éleveurs (invasion régulière des champs par les animaux), entre agriculteurs et pêcheurs<sup>111</sup>. Un maître tailleur explique que : «les conflits intercommunautaires sont provoqué par les inégalités de partage des ressources naturelles, certaines communautés ne supportant pas cette injustice. C'est donc cette situation qui cause les conflits dans cette province»<sup>112</sup>.

#### **b- Les pratiques économiques et sociales favorisant les crises**

La population de la province du Lac est majoritairement rurale de 97,5% et pratique l'agropastoralisme. C'est une zone par excellence d'élevage pastoral avec une longue saison sèche de 7 mois<sup>113</sup>. L'étude a montré que la part des activités pastorales et agricoles représente 80% des revenus annuels des ménages enquêtés<sup>114</sup>. Les activités sont encore peu diversifiées, très largement basées sur l'agriculture, l'élevage et la pêche, dont dépendent la quasi-totalité

<sup>109</sup> Lemoalle et Magrin (dir.), *Le développement du Lac Tchad...*, p.22.

<sup>110</sup> Amadou et al., *Régulations locales de l'accès aux ressources...*, p.2.

<sup>111</sup> Daïba et al., *Impact de changement climatique...*, p.10.

<sup>112</sup> M. Nicolas, 49 ans, Maître tailleur, Bol, entretien du 5 avril 2024.

<sup>113</sup> Daïba et al., «Facteurs fragilisant la résilience des pasteurs et agropasteurs ...», p.3.

<sup>114</sup> *Ibid.* p.2.

des ruraux<sup>115</sup>. La dégradation des terres et les menaces sur les activités de production en zones semi-arides résultent de différents facteurs tels que les variations climatiques et les actions anthropiques. Il n'existe pas de processus linéaire conduisant à la dégradation des terres dans les zones semi-arides, mais les facteurs déclenchant qui interagissent de façon complexe sont connus<sup>116</sup>.

Dans le bassin du Lac Tchad, la fermeture des frontières et les restrictions à la circulation ont également affecté l'agriculture, l'élevage et la pêche et ont limité le commerce entre le Tchad et les pays voisins. Avant la fermeture de la frontière, Baga, au Nigeria, était un important point de commerce pour les éleveurs qui sont maintenant concentrés au Tchad<sup>117</sup>. Si ces restrictions ont beaucoup affecté les populations sédentaires qui ont dû quitter leur domicile pour s'installer ailleurs, les populations les plus mobiles (éleveurs transhumants, pêcheurs notamment) ont, pour certaines, bravé les interdictions pour continuer à mener leurs activités<sup>118</sup>.

Somme toute, il était question dans ce chapitre de présenter la province du Lac et les différentes activités pratiquées par les populations riveraines. Il en ressort que le milieu physique de la région joue un rôle dans sa vulnérabilité face aux crises socio-économiques. Sa position géographique, son climat, son hydrographie et sa composition démographique l'exposent à toute sorte de crise, ce qui amène à l'examen des facteurs et types de ces crises.

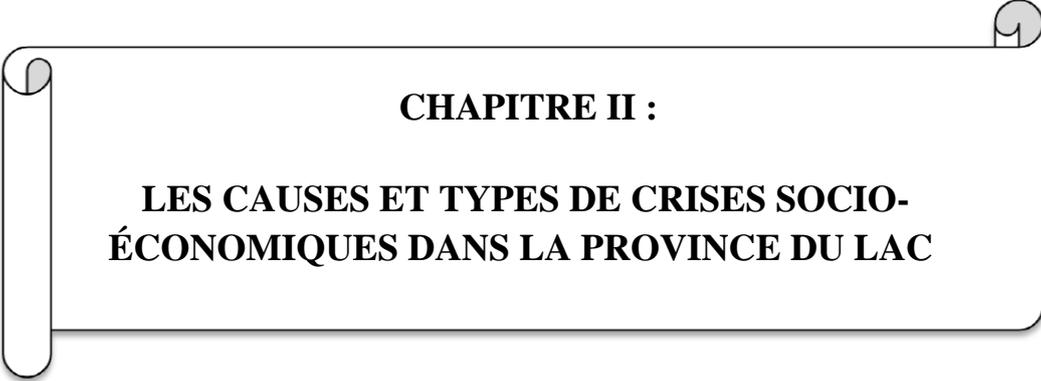
---

<sup>115</sup> Magrin et al., *Crise et développement...*, p.47.

<sup>116</sup> PROLAC et SODELAC, "Appui à la revitalisation des services...", p.30.

<sup>117</sup> OCHA, "Tchad: Profil humanitaire...", p.6.

<sup>118</sup> RESILAC, "Étude régionale de recherche...", p.84



**CHAPITRE II :**

**LES CAUSES ET TYPES DE CRISES SOCIO-  
ÉCONOMIQUES DANS LA PROVINCE DU LAC**

La province du Lac est confrontée à de nombreuses crises socio-économiques en raison de divers facteurs et dynamique régionales. Les causes de ces crises sont multifactorielles, provenant de facteurs socio-économiques, environnementaux et politiques. Tandis que les types de crises socio-économiques comprennent l'insécurité alimentaire, les conflits intercommunautaires, le chômage, la pauvreté généralisée, l'insuffisance des infrastructures de base, la montée de l'extrémisme violent, la dégradation de l'environnement et la migration forcée. Ce chapitre analyse les causes endogènes et exogènes de ces crises socio-économiques avant de mettre en exergue les forces en présence et leur typologie.

## **I- LES CAUSES DES CRISES SOCIO-ÉCONOMIQUES**

Les crises socio-économiques que subit la province du Lac sont provoquées par de multiples causes. Ces acteurs sont à la fois endogènes et exogènes.

### **1- Causes endogènes**

Par causes endogènes des crises socio-économiques dans la province du Lac, il faut entendre des facteurs qui proviennent de l'intérieur de la province. Il s'agit alors des facteurs comme la faible présence de l'État, la mauvaise gestion des ressources naturelles par les autorités locales, la faible diversification de l'économie, la prédominance du secteur informel et les problèmes de gestion et de gouvernance économique.

#### **a- La faible présence de l'État**

Dans le Bassin du Lac Tchad, les politiques de développement ont été marquées par les crises politiques internes et les cycles de croissance économique des États, tantôt prospères (années 1960 et première décennie des années 2000), tantôt défavorables (crise des années 1980-1990), mais en tout état de cause jamais suffisants pour sortir les régions lacustres de la grande pauvreté<sup>1</sup>. L'insuffisance des infrastructures de base limite l'accès des populations aux services sociaux essentiels en termes de santé, d'éducation, d'eau potable, d'hygiène et d'assainissement. L'accès aux soins de santé de qualité et à l'éducation de base reste encore une préoccupation majeure pour les sites ou villages isolés, insulaires et sur la terre ferme. En dépit des interventions des humanitaires, plus de 50% de la population n'a pas accès à l'eau potable et 80% n'a pas accès à l'assainissement<sup>2</sup>. Un enseignant rapporte que : "la province du lac est négligée par l'État depuis l'indépendance du Tchad, car cette province manque d'infrastructure de base telles que les routes, les hôpitaux, les écoles, l'énergie et l'eau potable. Seule

<sup>1</sup> RESILAC, "États, tantôt plutôt prospères années 1960 et première décennie des années 2000, tantôt plutôt défavorables (crise des années 1980-1990), mais en tout état de cause jamais suffisants pour sortir les régions lacustres de la grande pauvreté ?", Rapport de RESILAC, AFD, 2020, p.16.

<sup>2</sup> OCHA, "TCHAD : Profil humanitaire de la province ...", p.2.

la ville de Bol, qui est le chef-lieu de la province du Lac, est mieux pourvue que les autres départements de cette province”<sup>3</sup>.

Au Tchad, les communautés habitant sur les nombreuses îles du Lac Tchad comme les Boudouma étaient isolées et bénéficiaient peu des services publics de base. Les populations ne connaissent que très peu les autorités administratives locales et le pays auquel elles appartiennent. Elles sont surtout habituées aux structures traditionnelles de gouvernance. D’après le Rapport de recherche de l’ISS, certaines personnes, interrogées dans les camps de personnes déplacées, ne connaissaient même pas les couleurs du drapeau tchadien qu’elles n’ont vu pour la première fois que lorsqu’elles ont dû quitter leur lieu de résidence pour fuir les combats entre les insurgés de Boko Haram et l’armée tchadienne<sup>4</sup>.

L’absence de l’État, couplée à une géographie complexe qui rend difficiles les voies de communications ont permis le développement de nombreuses activités (parmi lesquelles des activités illicites). Les groupes voulant échapper au contrôle des forces de sécurité étatiques y ont toujours trouvé un refuge idéal, ce d’autant plus que la zone, bien que pauvre en infrastructures et en services de base, est riche en ressources<sup>5</sup>. Une absence de gouvernance de l’eau dans la région qui est déplorable lorsqu’on se rend compte de la pauvreté et de l’insécurité qui sévissent dans le Lac Tchad menace l’équilibre socio-économique de tous les pays riverains. La zone du Lac est une localité qui semble être abandonnée et les populations s’adaptent aux changements climatiques que la nature leur impose<sup>6</sup>.

Si l’on tient également compte des particularités géographiques de la région, les eaux du Lac Tchad sont difficiles à contrôler du fait de leur superficie, de la porosité des frontières internationales et de l’intensité des liens transfrontaliers. Il n’est pas surprenant que cette région ait offert, avant même l’apparition de Boko Haram, un environnement favorable aux acteurs qui souhaitaient l’utiliser comme base arrière pour contester l’autorité étatique. Cela décourage les investissements étrangers, réduit l’efficacité des programmes de développement et crée des inégalités économiques, alimentant ainsi les tensions sociales et politiques<sup>7</sup>.

En 1999, l’État tchadien a procédé à une redéfinition de ses unités administratives<sup>8</sup>. Sur les territoires de Nguela et de Medi Koura, le processus de décentralisation est inexistant.

<sup>3</sup> K. Olivier, 43 ans, Enseignant, N’Djaména, entretien du 6 avril 2024.

<sup>4</sup> S. Omar et al., “Faire face à Boko Haram dans la région du Lac Tchad : politiques, coopération et moyens de subsistance”, Rapport de recherche de l’ISS, USAID, 2018, p.7.

<sup>5</sup> FIDH, LTDH, ATPDH, “Lac Tchad : les populations prises en étau entre les États de la région de la résurgence de Boko Haram”, Rapport de situation, n°756,2020, p.17.

<sup>6</sup> Aksoy, “La géostratégie de l’eau...”, p.11.

<sup>7</sup> *Ibid.*

<sup>8</sup> B. Amadou et al., *Régulations locales de l’accès aux ressources et articulation des pouvoirs*, Marseille, IRD, 2014, p.484.

En fait, si les communes rurales ont bien été délimitées sur les cartes, leur représentation morale et leur action sont paralysées. La gouvernance est assurée par les autorités traditionnelles et par l'État. Ce dernier est représenté en fonction des échelons territoriaux par le gouverneur, le préfet, le sous-préfet, les chefs de brigade et les chefs de services déconcentrés<sup>9</sup>.

Les premières élections communales se sont déroulées en 2012, mais n'ont concerné que les communes urbaines. En 2013, aucune élection n'avait été organisée en milieu rural. À la faveur de ces élections, il a été mis en place des instances de concertation multi-acteurs : services déconcentrés, chefs traditionnels, ONG, Comité local d'Action (CLA), Comité départemental d'Action (CDA), Comité régional d'Action (CRA)<sup>10</sup>. Ces découpages administratifs et traditionnels ne permettent pas de rendre compte des fractures et des morcellements suscités par les intérêts politico-économiques des acteurs et les relations intercommunautaires<sup>11</sup>. Ces pratiques de justice informelle renforcent les inégalités socio-économiques en ce sens que seuls ceux qui ont les moyens financiers peuvent espérer un minimum de soutien institutionnel, mais aussi parce que les hommes dans les positions de pouvoir sont les garants des us et coutumes qui maintiennent la domination masculine. Les chefs coutumiers ne considèrent pas forcément qu'il y ait des inégalités et s'il y en a, elles ne sont pas perçues comme un problème, mais plutôt comme la manifestation des traditions culturelles de leur région<sup>12</sup>.

La dualité des règles coutumières et des lois du pays se retrouve aussi dans les pratiques institutionnelles locales pour gérer les cas de viol et de grossesse non-désirée. Les règles pour établir la responsabilité des auteurs de violence et le montant des amendes sont bien établies par les chefs coutumiers dans leur localité. Toutefois elles varient d'une communauté à une autre, d'une région à l'autre, car elles ne sont pas forcément alignées sur les lois du Tchad<sup>13</sup>. Un militaire affirme que : “dans la province du lac, et particulièrement à Kinassero, le chef coutumier applique sa loi traditionnelle au détriment de celle de la République. Lorsque vous êtes pris en flagrant délit d'adultère, tous les deux, vous payez

---

<sup>9</sup> F. Thomas et al., *Approche territoriale en contexte de crise : levier pour le renforcement de la résilience ?* RESILAC, Groupe URD, 2022, p.26.

<sup>10</sup> Lemoalle et Magrin (dir.), *Le développement du Lac Tchad...*, p.484.

<sup>11</sup> *Ibid.* p.27.

<sup>12</sup> C. Benoudji et al., “Étude sur le genre et la résilience” Rapport final pour le projet RESTE/Trust Fund au Tchad”, 2018, p.14.

<sup>13</sup> *Ibid.*

l'amende fixée par ce chef, ce qui pousse les parents à ne pas dénoncer un adultère commis par leur fille''<sup>14</sup>.

Il est aussi à noter que cette faible présence de l'État a entraîné l'installation des groupes insurgés dans la province du Lac qui y ont provoqué une situation d'insécurité inédite. Cela a profondément perturbé les systèmes d'activités, dont les secteurs entiers ont été désertés<sup>15</sup>. Les attaques et les prélèvements directs sur les populations en produits de pêche, de bétail et agricoles par ces groupes armés ont provoqué le départ des habitants. L'espace lacustre de la cuvette sud a été contrôlé par les groupes armés dès 2013. Ils prélevaient des taxes pour l'accès des rares pêcheurs et éleveurs qui ont choisi de braver l'insécurité et les interdictions<sup>16</sup>. Les restrictions sur les activités économiques touchent d'abord les principales ressources identifiées pour les groupes insurgés : la pêche, le poivron et les marchés à bétail<sup>17</sup>. En effet, pour les résidents de la commune, les principales zones de pêche et les pâturages de saison sèche sont situés dans les zones d'insécurité dans le Lac. Les activités se reportent donc autour des villages et des polders où la concentration des populations et du bétail multiplie les conflits<sup>18</sup>.

#### **b- La mauvaise gestion des ressources naturelles**

Après l'indépendance du pays, des lois foncières ont été votées en 1967 sans remettre en cause la prééminence de l'autorité traditionnelle sur les terres. Ces lois restent toujours en vigueur. Aucun nouveau code foncier n'a encore été adopté dans le pays. Cependant, la loi sur la décentralisation, intervenue en 1996, annonce l'arrivée de nouveaux acteurs dans le jeu de l'accès aux ressources naturelles.

Dans un espace riche en ressources dans un environnement moins bien pourvu, marqué par des migrations et une exploitation intense, mais fragmentée politiquement, il n'est pas surprenant que les conflits liés aux droits d'accès et à la gestion des ressources soient fréquents<sup>19</sup>. Sur les rives sud tchadiennes, l'application des règles sur la coupe de bois est discrétionnaire<sup>20</sup>. De même, avec le passage au petit Tchad, des terres aménageables ont été dégagées dans l'archipel occupé par les Boudouma, ce qui a causé des conflits avec la chefferie opposée à cette mise en exploitation de terres considérées comme relevant de son

<sup>14</sup> O. Mahamat, 46 ans, Militaire, N'Djaména, entretien 6 avril 2024.

<sup>15</sup> Benoudji et al., "Étude sur le genre...", p.69.

<sup>16</sup> Magrin et al., *Crise et développement...*, p.292.

<sup>17</sup> RESILAC, "Étude régionale de recherche...", p.84.

<sup>18</sup> *Ibid.* p.168.

<sup>19</sup> *Ibid.*

<sup>20</sup> R. Mugelé, "Bol et ses polders : les dynamiques agricoles sur la rive nord du Lac Tchad", mémoire de Master en géographie, Université Paris1-Panthéon-Sorbonne, 2012, p.9.

territoire au Tchad<sup>21</sup>. Le contexte changeant de disponibilité des ressources, la multifonctionnalité des espaces, l'accroissement démographique, ainsi que la récurrence de certains conflits conduisent les autorités traditionnelles à reconsidérer les règles d'accès aux ressources pour un meilleur contrôle de leur communauté et de leur espace<sup>22</sup>.

Les tensions économiques, l'accès limité aux ressources et les disparités de développement peuvent exacerber les frustrations et les divisions, conduisant à des situations de conflit. Dans la province du Lac où l'eau et le pâturage sont plus abondants, pendant les périodes de sécheresse intense, la forte occupation de l'espace par les paysans autochtones rend plus difficile le déplacement des troupeaux de bovins, car la zone du Lac est aussi une zone typiquement agricole. Cela crée souvent des conflits entre éleveurs et agriculteurs qui sont, le plus souvent, des oppositions liées à la divagation du bétail à la recherche du pâturage dans les champs<sup>23</sup>.

L'OIM relève d'autres difficultés de gestion des ressources naturelles en ces termes :

En plus des combats entre les forces de sécurité, les milices pro-gouvernementales et les groupes d'opposition armés, les conflits sur les ressources naturelles entre des groupes professionnels tels que les agriculteurs, les éleveurs, les pêcheurs et les chasseurs, ont été exacerbés par la réduction des terres arables, des itinéraires de pâturage, la modification du régime des pluies affectant le rendement des cultures et la santé du bétail, les restrictions militaires, les problèmes de sécurité et la rareté de l'eau<sup>24</sup>.

La présence des groupes armés dans la région du Lac Tchad provoque une forte recomposition de l'accès à la terre et aux autres ressources naturelles par la concentration de populations dans certains secteurs et la perte du contrôle de certaines ressources par les États et les autorités coutumières. Cette situation provoque un fort accroissement de la pression sur les ressources, ainsi qu'un renforcement des inégalités<sup>25</sup>. Les autorités coutumières appliquent la Dia, qui est une règle islamique pour résoudre les conflits en cas de meurtre (la dia est un concept islamique qui désigne la compensation financière versée en cas de meurtre ou de blessure. Elle est considérée comme un moyen de justice restaurative, permettant d'éviter représailles et de favoriser la réconciliation.)

---

<sup>21</sup> Amadou *et al.*, *Régulations locales de l'accès aux ressources...*, p.6.

<sup>22</sup> *Ibid.*

<sup>23</sup> J. Baché *et al.*, "Étude régionale de recherche Bassin du Lac Tchad : Soutenir la cohésion sociale par l'appui aux mécanismes endogènes de prévention, médiation et résolution de conflits ?", *Rapport de recherche RESILAC*, 2020, p.19.

<sup>24</sup> OIM, "Regional displacement and human mobility analysis. Displacement tracking matrix", 2019, p.43.

<sup>25</sup> RESILAC, "Étude régionale de recherche ...", p.195.

### **c- La faible diversification de l'économie locale**

La dépendance excessive à une seule ressource, comme la pêche ou l'agriculture, peut rendre l'économie de la région vulnérable aux chocs externes tels que les variations des prix des matières premières<sup>26</sup>. L'on peut dire que le rétrécissement du Lac de 1970 à 1980 et les attaques de Boko Haram à la fin des années 2014 jusqu'à nos jours ont mis à mal l'économie locale, parce que les activités économiques telles que l'agriculture, l'élevage et la pêche sont dépendantes d'une croissance qui est vulnérable aux conditions météorologiques et la surpêche dans les eaux du Lac. Les facteurs directs sont d'ordre climatique, notamment relatifs au niveau des précipitations, à la faible humidité des sols et à l'évaporation<sup>27</sup>. Les facteurs indirects dérivent majoritairement des activités humaines, incluant la pauvreté, la technologie utilisée, les tendances des marchés et les dynamiques socio-politiques<sup>28</sup>. Dans la région du Lac Tchad, la population reste très majoritairement rurale. Les activités sont encore peu diversifiées, très largement basées sur l'agriculture, l'élevage et la pêche, dont dépendent la quasi-totalité des ruraux<sup>29</sup>.

### **d- La prédominance du secteur informel**

De nombreux marchés et structures commerciales reflètent les systèmes d'autorité traditionnelle qui sont caractérisés par le prestige des hommes dans leur communauté. Selon la Commission du Bassin du Lac Tchad, les principales activités économiques de la région sont liées à l'agriculture, à la pêche, à l'élevage et au commerce régional. Le secteur primaire emploie plus de 80% de la population active<sup>30</sup>. La connexité des marchés et des flux commerciaux représente un enjeu économique majeur. Les routes commerciales traditionnelles sont les lignes de vie supportant l'environnement vaste et aride du BLT. La demande dépasse généralement l'offre et les acheteurs représentent une vaste gamme de tribus<sup>31</sup>. Au Lac Tchad, l'économie continue d'être essentiellement informelle, peu régulée au-dessus du niveau local. La pression démographique s'accroît progressivement, ce qui multiplie les conflits fonciers et entre usages. La demande urbaine continue cependant de favoriser les filières du Lac, dont les systèmes de production multifonctionnels et pluriactifs demeurent rentables<sup>32</sup>.

<sup>26</sup> OCHA, "Tchad : Profil humanitaire de la province du Lac", Rapport D'OCHA, 2019, p.2.

<sup>27</sup> SODELAC, "Appui à la revitalisation des services...", p.30.

<sup>28</sup> *Ibid.* p.31.

<sup>29</sup> Magrin et al., *Crise et développement...*, p.47.

<sup>30</sup> PAM et ACF, "Genre et Marchés dans la Région du Bassin du Lac Tchad", Rapport USAID, 2016, p.17.

<sup>31</sup> *Ibid.*

<sup>32</sup> Raimond et al., *Les futurs du Lac Tchad : réflexions prospectives...*, p.617.

### c- Les problèmes de gestion et de gouvernance économique

La mauvaise gestion des ressources publiques et la corruption affaiblissent les institutions, compromettent la transparence et entravent les opportunités économiques. C'est donc la combinaison de la défection de l'État, de la mauvaise gouvernance caractérisée par la corruption et la mauvaise gestion des ressources dans les rares zones où l'État est présent qui offre un terrain propice aux comportements anti-étatiques<sup>33</sup>.

La province du Lac, avant la crise, était un centre de production alimentaire, avec des marchés locaux approvisionnant de ses produits l'ensemble des quatre pays. Les systèmes agricoles de la région employaient une main-d'œuvre abondante. La pêche, l'élevage, les cultures de décrue, la chasse et la cueillette généraient de nombreux emplois directement et indirectement (transformation, commerce, artisanat et transport)<sup>34</sup>. Toutefois, l'insuffisance de la gestion des ressources naturelles et le manque de coordination entre les différents pays de la région, ainsi que l'impact général du changement climatique ont contribué à une détérioration de la capacité naturelle de l'écosystème du Lac. Le Lac Tchad a perdu 90% de sa superficie lors des 50 dernières années. Les terres agricoles et pâturages ont été largement détériorés, conduisant à une baisse considérable de la productivité agricole et, par conséquent, des opportunités d'emploi, notamment pour les jeunes vivant dans les zones rurales qui représentent un pourcentage élevé de la population<sup>35</sup>.

Avant 1979 l'on y produisait plusieurs tonnes de blé qui alimentaient les Grands Moulins du Tchad, pourvoyeurs des boulangeries de Fort-Lamy en farine. Pour accroître la production, le Tchad a engagé de gros moyens pour effectuer des aménagements hydroagricoles en vue de faciliter l'exploitation des polders. La Société de Développement du lac (Sodelac) était la cheville ouvrière de ces aménagements. Mais cette structure n'est plus opérationnelle comme auparavant<sup>36</sup>. En raison des changements climatiques, la production agricole au Tchad a souffert. Sur la période 2016-2021, la province du Lac Tchad a accusé une baisse de production agricole de -4,5%. En plus d'affecter la quantité de denrées disponibles, cette baisse de production est directement responsable d'une baisse de pouvoir d'achat pour les communautés agricoles<sup>37</sup>. Cette situation a créé un contexte propice à

<sup>33</sup> Omar et al., "Faire face à Boko Haram dans la région du Lac Tchad...", p.7.

<sup>34</sup> FAO, "Évaluation de la réponse de la FAO à la crise dans le bassin du Lac Tchad 2015-2018", Série évaluation de programme, Rome, 2021, p.18.

<sup>35</sup> *Ibid.* p.18.

<sup>36</sup> B. Mamout, la production agricole : le Lac Tchad, un gigantesque grenier, Éditeur Tchad et culture mise en ligne 2019, <https://tchad-culture.com>, consulté 16 Janvier 2024.

<sup>37</sup> ACTED, répond à l'insécurité alimentaire dans la province du Lac Tchad, Éditeur News and Press Release mise en ligne 2022, <https://reliefweb.int>, consulté le 16 janvier 2024.

encourager les jeunes en quête de revenus et d'opportunités à rejoindre le mouvement terroriste Boko Haram originaire du Nigéria<sup>38</sup>.

## **2-Les causes exogènes liées aux conséquences**

Après l'indépendance du Tchad, l'on constate que la province du Lac a eu une multitude de crises auxquelles les facteurs socio-économiques externes ont contribué. Cependant, l'on peut dire que les facteurs socio-économiques externes ont des impacts sur la vie économique de la population. Il s'agit des crises socio-politiques dans les pays voisins, des fluctuations des cours des matières premières et de l'instabilité des marchés régionaux et internationaux.

L'insécurité causée par les attaques terroristes et la présence de groupes armés dans la province du Lac peut perturber les activités économiques, notamment le commerce transfrontalier et les investissements. Le peuplement du Lac Tchad s'est effectué en plusieurs étapes à partir des années 1950 (migrations de pêche surtout) et a été accéléré lors des sécheresses sahéliennes des décennies 1970-1980<sup>39</sup>. Cela peut également mener à des déplacements, créant ainsi des pressions supplémentaires sur les services publics et les ressources économiques existantes. La destruction causée par les attaques armées de 2015 a considérablement entravé la capacité de ces populations à retrouver les conditions de logement, d'accès à la terre, de mobilité et d'activités génératrices de revenus dont ils bénéficiaient avant la crise<sup>40</sup>.

### **a) Les fluctuations des cours des matières premières**

Depuis fin 2014, l'économie tchadienne est frappée de plein fouet par deux problèmes distincts : la menace terroriste de Boko Haram qui, en se régionalisant, a fortement perturbé les échanges économiques du Tchad avec ses voisins et la chute du cours du pétrole qui expose au grand jour la fragilité d'une économie bien dépendante des revenus pétroliers<sup>41</sup>. La chute du cours du pétrole qui a atteint 30 dollars en janvier 2016 est un autre choc avec Boko Haram aux conséquences encore plus importantes pour l'économie tchadienne. Elle a provoqué une baisse importante des recettes de l'État et la contraction de la commande publique avec des répercussions sur l'économie. Perçue par beaucoup de Tchadiens comme "un grand bond en arrière", cette crise met en relief la pétro-dépendance du pays et questionne l'usage de la rente pétrolière par le régime<sup>42</sup>.

<sup>38</sup> FAO, "Évaluation de la réponse de la FAO à la crise dans le bassin...", p.18.

<sup>39</sup> Magrin et al., (dir.), *crise et développement...*, p.42.

<sup>40</sup> OCHA, "Tchad : Impact de la crise nigériane dans la région du Lac", Rapport de Situation, n° 30, 2018, p.2.

<sup>41</sup> Crisis Group, "Tchad : entre ambitions...", p.13.

<sup>42</sup> *Ibid.* p.15.

En fin 2014, le gouvernement avait dû renoncer à l'organisation du sommet de l'UA, prévu en juin 2015, à la suite de la baisse de la production dans les champs pétrolifères de Doba et des retards dans la mise en exploitation de nouveaux gisements<sup>43</sup>. Depuis, la situation s'est aggravée. Estimées à 607 milliards de francs CFA en 2014 (environ 1,02 milliard de dollars), les recettes pétrolières devaient, selon les projections d'organismes internationaux, redescendre à 270 milliards de francs CFA en 2015 (environ 450 millions de dollars), soit une baisse de plus de 50 %<sup>44</sup>, comme le démontre le tableau ci-dessous.

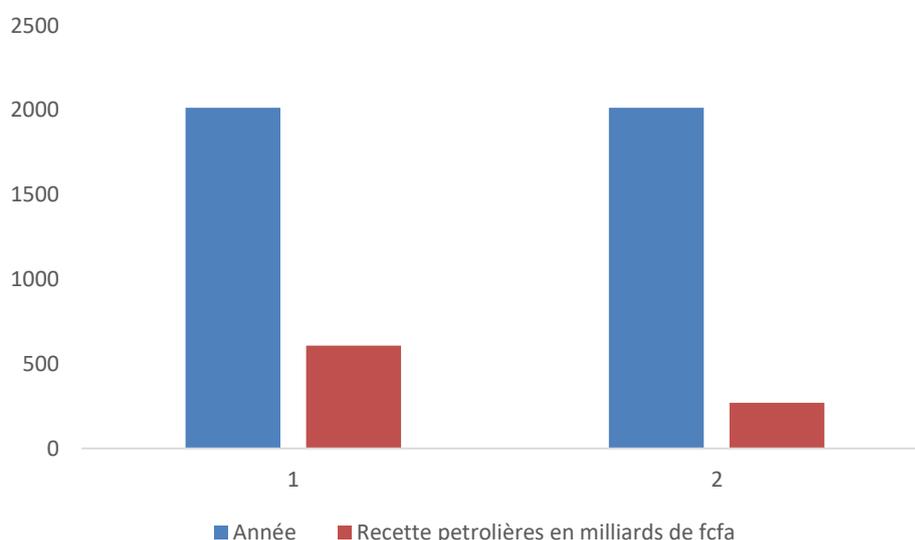
**Tableau 3:** Recette pétrolière du Tchad de 2014 à 2015

Années	Recettes pétrolières en milliards de FCFA
2014	607
2015	270

**Source :** Crisis Group, ‘‘Tchad : entre ambitions...’’, p.16

En lisant ce tableau, on se rend facilement compte de la baisse drastique des recettes pétrolières de 2014 à 2015 pour la République du Tchad. Elles sont passées de 607 milliards de FCFA à seulement 270 milliards de FCFA.

**Graphique 2 :** Évolution des recettes pétrolières de 2014 à 2015



**Source :** Diagramme réalisé à partir des données du tableau.

Ce graphique montre que durant l'année 2014, la recette est en hausse. En 2015, elle baisse parce qu'il y avait une chute du prix du pétrole sur le marché international.

<sup>43</sup> Tchadinfos.com ‘‘Le Tchad renonce à organiser le prochain sommet de l'Union africaine ’’, 11 janvier 2015, p.3.

<sup>44</sup> Crisis Group, ‘‘Tchad : entre ambitions...’’, p.16.

### **b) L'instabilité des marchés régionaux et internationaux**

Dans la province du Lac, des études ont montré que l'instabilité des marchés régionaux et internationaux a eu un impact sur son économie. Les commerçants tchadiens proposent généralement des crédits peu importants et de courte durée, parfois uniquement une facilité de paiement différée de quelques jours. On constate la quasi-absence de crédit formel organisé. De ce fait, le commerçant tchadien ne dispose pas d'un accès à un financement qui lui permet de réaliser une augmentation rapide des volumes en cas de nécessité. Un environnement défavorable à la pratique de l'arbitrage spatial et temporel limite la pratique du stockage des produits vivriers<sup>45</sup>.

La situation économique dans l'ensemble se dégrade nettement dans le Bassin du Lac Tchad. La baisse des cours des matières premières extractives et autres provoque une crise des économies rentières qui révèlent la fragilité des dynamiques de croissance observées dans la décennie 2000. Le cercle vicieux ressemble à celui des années 1980-1990. La baisse des prix et l'épuisement des ressources ont conduit à l'impossibilité de rembourser les dettes contractées dans la décennie précédente, liée à la faible rentabilité des investissements réalisés ; les capacités d'action publique des États s'en trouvent paralysées<sup>46</sup>. On observe alors un cloisonnement croissant entre les pays riverains du Lac Tchad. L'insécurité bloque parfois les échanges commerciaux quand tel ou tel État fait face à des violences internes. En outre, de plus en plus et souvent, les États interdisent la sortie de tel ou tel produit du territoire national, ou la circulation des animaux<sup>47</sup>. La découverte de gisements pétroliers frontaliers accroît les tensions, alors que le nationalisme fournit une issue commode à l'impuissance du politique par temps de crise<sup>48</sup>. Les formes de coopération régionale sont marquées par la cohabitation entre des dispositifs formels complexes et mal coordonnés et des pratiques par le bas peu régulées, largement informelles, mais très dynamiques. Le Bassin du Lac Tchad demeure ainsi une charnière mal ajustée, mais active entre les institutions de l'Afrique de l'Ouest et celles de l'Afrique centrale<sup>49</sup>.

---

<sup>45</sup> J. M. Bauer et al., "Marché et sécurité alimentaire au Tchad", Rapport, 2011, p.31.

<sup>46</sup> Raimond et al., *Les futurs du Lac Tchad...*, p.616.

<sup>47</sup> *Ibid.*

<sup>48</sup> *Ibid.*

<sup>49</sup> *Ibid.* p.619.

## II- LA TYPOLOGIE DES CRISES SOCIO-ÉCONOMIQUES ET LES ACTEURS EN PRÉSENCE

La province du Lac a connu plusieurs types de crises socio-économiques entre 1970 et 2015. Il est donc question ici de mettre en exergue leur typologie et les acteurs qui les animent.

De son côté, le développement des villes générait aussi un banditisme urbain, mais les braquages, les embuscades sur les routes et les razzias de troupeaux reprenaient quand la surveillance se relâchait. Les marchands circulaient et les marchés se remettaient à prospérer<sup>50</sup>. Le phénomène n'a donc pas été éradiqué sous la colonisation, ni après la colonisation d'ailleurs. La période d'accalmie qui devait suivre a été brisée par la guerre civile tchadienne qui connut son paroxysme en 1979. La disponibilité et la circulation des armes à feu dans le Bassin du Lac Tchad ont ainsi militarisé le grand banditisme régional<sup>51</sup>. Elle présente la vulnérabilité structurelle caractéristique du Sahel, confronté aux tensions d'une forte croissance démographique sur fond de grande pauvreté, de fragilité politique et de changement climatique<sup>52</sup>. L'on a les types de crises et les forces de présence.

### 1- Les types de crises

La province du Lac a été touchée par des crises d'ordre socio-économique qui ont modelé la vie de sa population. L'interférence des facteurs naturels et anthropiques est à l'origine du changement climatique dans la zone sahélienne du Tchad ; changement qui se manifeste par la sécheresse et la désertification. Laissant des conséquences considérables sur les plans écologique et socio-économique, ce phénomène est source des migrations dans cette zone<sup>53</sup>. La présence relative et contestée de l'État, ainsi que la marginalisation socio-économique des communautés dans cette zone ont permis aux groupes rebelles et terroristes de s'installer<sup>54</sup>. Parmi les facteurs qui ont contribué à la crise actuelle, l'absence de progrès en matière de développement sur différents fronts apparaît comme un vecteur clé de la marginalisation politique, économique et sociale endurée par la sous-région<sup>55</sup>. Négligées pendant des années par les plans de développements nationaux et les investissements, les zones du Lac Tchad, actuellement touchées par les crises de tous ordres, ont accusé un retard considérable en comparaison avec d'autres régions des quatre pays riverains du lac qui ont

<sup>50</sup> Pabamé et Hassan, *Impacts de la secte Boko Haram sur les éleveurs...*, p.18.

<sup>51</sup> *Ibid.*

<sup>52</sup> Magrin et al., *Crise et développement...*, p.13.

<sup>53</sup> R. H. Fourissala, "La lutte contre la sécheresse dans le Centre-Sud tchadien (1973-2011), Mémoire de Master en Histoire, Université de Maroua, 2011, p. 54.

<sup>54</sup> Remadji et Teniola, "Bassin du Lac Tchad ...", p.7.

<sup>55</sup> CBLT, "La Stratégie régionale de stabilisation, de redressement et de résilience des zones du bassin du lac Tchad affectées par la crise Boko Haram", Commission du Bassin du Lac Tchad, 2018, p.15.

entre-temps prospéré<sup>56</sup>. Les principales concernent les conflits armés, les attaques terroristes, les conflits inter-ethniques, les crises alimentaires et sanitaires, ainsi que les crises économiques.

#### **a- Les conflits armés orchestrés par les groupes rebelles**

L'histoire de la relation entre le Soudan et le Tchad est fortement liée au Darfour depuis la création du Front de libération national du Tchad (FROLINAT) en 1966. L'implantation du FROLINAT dans l'Ouest soudanais a transformé cette province en sanctuaire pour les opposants aux régimes tchadiens (Goukouni Weddei, Hissène Habré, Idriss Déby)<sup>57</sup>. Les prises de pouvoir successives par la rébellion tchadienne ont été possibles grâce au soutien de la Libye et du Soudan. L'arrivée d'Idriss Déby au Soudan en 1989, alors conseiller tchadien pour la défense et la sécurité, suite à l'échec de sa tentative de coup d'État contre le Président Hissène Habré, intensifia le conflit triangulaire Tchado-libyo-soudanais. Ses efforts pour constituer une force militaire afin de s'emparer de N'Djamena sont à l'origine d'une polarisation sociale et militaire dans toute la province du Darfour<sup>58</sup>.

À partir de la fin des années 1990, la région du lac a été le théâtre des conflits armés impliquant des groupes rebelles. Il s'agit des groupes qui ont alimenté et alimentent de nos jours les crises socio-politiques. Ces conflits ont provoqué des déplacements massifs de population, des destructions d'infrastructures et une insécurité généralisée. Des décennies de conflits armés, une priorité donnée à l'armée et une gouvernance défailante n'ont pas, cependant, réduit les risques d'instabilité politique, économique et sociale au Tchad<sup>59</sup>.

#### **b- Les attaques terroristes**

Les attaques terroristes dans la province du Lac sont menées par le groupe Boko Haram. Né au Nord-Est du Nigérian en 2009, le mouvement Boko Haram va peu à peu se répandre dans le Bassin du Lac Tchad (Cameroun, Tchad et le Niger). Après avoir adopté une posture de neutralité, le Tchad est entré en guerre contre Boko Haram à partir de la fin de l'année 2014, lorsqu'il a envoyé ses soldats se battre aux côtés des Nigériens, des Nigériens et des Camerounais dans le cadre de la FMM. Cette mobilisation auprès de ses pays voisins a entraîné des attaques du groupe dans la province du Lac. C'est ainsi que le 10 octobre 2015, Boko Haram a lancé une attaque suicide d'envergure contre Baga Sola, une ville portuaire qui accueillait des réfugiés venus du Nigeria. L'État d'urgence a été décrété dans la région du lac

<sup>56</sup> CBLT, "La Stratégie régionale de stabilisation...", p.15.

<sup>57</sup> M. Burr et R. Collins, *Africa's thirty years war: Libya, Chad, and the Sudan 1963-1993*, Collo, Westwiev press, 1999, p.13.

<sup>58</sup> R. Marchal, "Tchad/Darfour : vers un système de conflits politiques africains, n°102", 2006 p.135.

<sup>59</sup> A. Gnanguénon, *Le Tchad dans son environnement régional : entre jeux d'alliances politiques et coalitions militaires ad hoc*, FES, 2021, p.25.

en novembre 2015. Les frontières avec les autres pays ont été fermées. Les eaux ont été en partie interdites aux civils et la circulation sur le lac, donc la pêche a été fortement restreinte. Des débarcadères, dont celui de Baga Sola et des marchés, ont, en outre, été fermés. Les déplacements des éleveurs et de leur bétail vers les îles centrales du lac ont également été limités<sup>60</sup>.

Un militaire nous explique que :

Cette décision est prise pour contrer les attaques de Boko Haram, car ils utilisaient les localités insulaires pour mener des attentats contre des citoyens pacifiques. Ils en profitaient également pendant les jours de marché pour s'infiltrer parmi la population afin d'obtenir des renseignements sur les positions des militaires. C'est pourquoi l'État a jugé préférable de fermer les zones échappent au contrôle militaire<sup>61</sup>.

Sur le plan intérieur, l'État, déstabilisé par les attentats de juin et juillet 2015, a d'abord joué la carte du tout-répressif avant de revoir quelque peu sa copie<sup>62</sup>. L'armée tchadienne lança son opération le 31 mars 2020, au moins 6000 hommes furent alors déployés dans la province du Lac. Un bataillon de 480 hommes en route pour la région des trois frontières entre le Mali, le Burkina Faso et le Niger fut rappelé en urgence<sup>63</sup>. Le Président Idriss Déby prit lui-même le commandement, dirigeant les opérations en uniforme depuis l'île de kaiga-kindjiria. Il signa un décret déclarant "zones guerres" les départements de fouli et de kaya, situés dans la province du Lac à la frontière avec Niger et le Nigéria. La télévision tchadienne publia les premières images de combats, montrant d'abord ses hélicoptères en action, puis bientôt des images de tués et prisonniers parmi les djihadistes<sup>64</sup>. Les attaques des groupes armés contre les populations civiles (tueries, vols de bétails et de biens) et les opérations militaires fréquentes ont entraîné le déplacement de 175 000 personnes. La faible présence de l'État, les inégalités économiques et les exclusions sociales pouvaient fournir un terreau fertile à l'extrémisme violent<sup>65</sup>.

### **c- Les conflits intercommunautaires**

Les conflits intercommunautaires sont ceux-là qui opposent, soit les communautés ethniques, soit les groupes socioprofessionnels. Ils sont liés à la concurrence sur les ressources et l'espace. À cela, il faut ajouter les conflits avec les forestiers qui sont liés à l'exploitation éventuelle des ressources naturelles<sup>66</sup>. Les Boudouma qui revendiquent avec les Kouri la

<sup>60</sup> FIDH, LTDH, ATPDH " Lac Tchad : les populations prises en étau entre...", p.22.

<sup>61</sup> S. Tilling, 41 ans, Militaire, N'Djaména, entretien du 5 avril 2024.

<sup>62</sup> FIDH, LTDH, ATPDH " Lac Tchad : les populations prises en étau entre...", p.38.

<sup>63</sup> B. Cyril, Tchad : face aux djihadistes, les coups de colère, de com' et de bluff du Président Idriss Déby, Le monde, 16 avril 2020.

<sup>64</sup> International Crisis Group, " Derrière l'attaque jihadiste au Tchad", 6 avril 2020.

<sup>65</sup> OCHA, "Tchad : Profil humanitaire de la province...", p.2.

<sup>66</sup> Daiba et al., *Impact de changement climatique...*, p.180.

propriété des îles du fait de leur antériorité et les Kanembou qui se disent les maîtres des rives à polders se sont sentis menacés par les nouveaux arrivants et surtout par les éleveurs, pour la plupart peuls ou arabes. Des conflits parfois violents ont éclaté de manière récurrente. “ Il y a beaucoup de tensions sur les îles par rapport au foncier ”, admet un chef de canton de la zone de Bol<sup>67</sup>.

En raison de leur caractère indispensable, les polders deviennent parfois le centre des conflits entre les communautés de la province du Lac où l'utilisation des terres et des ressources est une source récurrente de tensions, entraînant parfois des pertes en vies humaines<sup>68</sup>. En janvier 2019, un conflit intercommunautaire lié à l'accès aux ressources s'est ravivé et a causé un décès dans le village de Walawa, situé à environ 25 km au sud de Bol. En effet, depuis plusieurs années, deux communautés se disputent l'utilisation d'un polder. En raison de la persistance du conflit intercommunautaire, les autorités avaient précédemment suspendu le droit d'utiliser ce polder aux deux communautés, y compris pour leur bétail<sup>69</sup>.

Le 22 janvier 2019, les tensions ont repris et des affrontements avec les forces de sécurité ont éclaté lorsqu'une communauté a amené son bétail dans le polder. En 2018, les conflits liés à l'accès aux ressources dans la province du Lac ont fait au total huit morts et 137 blessés. On estime que plus de 30 polders sont actuellement détenus par les autorités judiciaires pour éviter les affrontements. Ces restrictions d'accès aux terres cultivables ont eu des effets négatifs sur la sécurité alimentaire et les moyens de subsistance<sup>70</sup>. Différentes configurations locales peuvent être observées suivant le poids relatif des pouvoirs traditionnels et des migrants, la nature des relations inter-ethniques, le jeu des autorités étatiques modernes. Il semble bien dans l'ensemble que le flou qui entoure les prérogatives de chaque type d'autorité et les règles d'accès aux ressources favorise les acteurs les mieux dotés en capital social et politique. Autrement dit, les plus forts, ce qui contribue à une accentuation des inégalités entre les habitants du lac<sup>71</sup>. Un témoin rapporte que :

Les conflits opposant les kanembou et les boudouma dans cette province sont dus à l'occupation inégale des terres par les kanembou. En effet, les boudouma se considèrent comme les propriétaires du sol et des villages aux alentours, ce qui crée un conflit entre les deux groupes. Selon les kanembou, cette terre de polder leur appartient également. C'est pourquoi ils ont pris le contrôle du polder en le cultivant au maximum, en ne laissant qu'une petite parcelle aux boudouma. C'est cette injustice que les boudouma disaient qu'ils ne toléraient pas, ce qui provoque le conflit entre eux<sup>72</sup>.

<sup>67</sup> FIDH, LTDH, ATPDH, “ Lac Tchad : les populations prises en étau... ”, p.23.

<sup>68</sup> OCHA, “ Tchad : Rapport de situation ”, 2019, p.6.

<sup>69</sup> *Ibid.* p.6.

<sup>70</sup> *Ibid.*

<sup>71</sup> Amadou *et al.*, *Régulations locales de l'accès aux ressources...*, p.3.

<sup>72</sup> H. Issa, 45 ans, Chauffeur, N'Djaména, entretien du 5 avril 2024.

Le tableau ci-dessous permet de mieux cerner les conflits intercommunautaires les plus constants dans la province du Lac.

**Tableau 4:** Types des conflits intercommunautaires les plus fréquents dans la province du Lac

Types/Sources	Objets du conflit	Catégories d'acteurs
Conflits intercommunautaires d'accès aux ressources naturelles	Polders, zones de pâturage, zones de pêche sur les îles	Communautés/villages Boudouma et Kanembou
Conflits intercommunautaires liés au contrôle du pouvoir traditionnel	Délimitations des cantons ou villages, appartenance disputée des villages ou Polders	Populations des villages ou voisines des polders disputés Chefs de villages ou de cantons
Conflits intracommunautaires	Zones de pâturage et de pêche, terres agricoles, îlots exondés	Exemple : Boudouma Gouria contre les Boudouma Mabula sur l'île de Ictroie Boudouma Kalia et Bugara sur l'île de Kassalaré
Conflits fonciers	Terres exondées pour agriculture, élevage et pêche	Corporations de pêcheurs, agriculteurs et éleveurs
Disputes et tensions entre IDPs et populations hôtes	Terres occupées Ressources environnantes disponibles	Populations d'accueil Populations déplacées
Conflits sociaux	Vols, adultères, rapt de femmes, bagarres, homicides	Familles, femmes, jeunes, groupes de jeunes, usagers de drogue dépendants au tramadol
Tensions et rixes entre forces de défense et de sécurité et populations	Contrôles intempestifs, violences sur populations, confiscations de marchandises, prélèvements irréguliers des taxes, trafics d'influence	Populations villageoises, groupes de jeunes, chefs de villages ou de cantons

**Source :** J. Baché et *al.*, "Étude régionale de recherche Bassin du Lac Tchad : Soutenir la cohésion sociale par l'appui aux mécanismes endogènes de prévention, médiation et résolution de conflits ?", Rapport de RESILAC, 2020, p.23.

Ce tableau présente la typologie des conflits entre communautés les plus récurrents dans la province du Lac. Il montre clairement que c'est une zone de crise et d'insécurité.

#### **d- Le banditisme de grand chemin**

Conséquence de cet état de fait, la faible présence étatique a, au fil des ans, permis à des réseaux criminels d'opérer dans les régions frontalières, et ce, avant même l'apparition de Boko Haram. En effet, la région du Lac Tchad était déjà connue pour être un haut lieu du crime organisé, l'absence de l'État en faisant un véritable refuge pour les organisations criminelles violentes. Aujourd'hui encore, la contrebande y est très répandue, y compris les trafics de produits de consommation courante (alimentés par les différences de prix d'un pays à l'autre), de véhicules, de cigarettes, de médicaments contrefaits ou non, d'armes (surtout

légères), de drogues, etc<sup>73</sup>. Le banditisme y est également fréquent, à tel point que le Cameroun a développé une unité spéciale, la Brigade d'intervention rapide (BIR) pour y remédier. Par ailleurs, l'idée de créer une force régionale selon un modèle semblable à l'actuelle Force multinationale mixte (FMM) remonte aux années 1990 et aux efforts pour lutter contre les activités criminelles dans la région<sup>74</sup>. Ainsi, le phénomène des coupeurs de routes, lié notamment à l'appauvrissement des éleveurs consécutif aux sécheresses des années 1970 et 1980 et à la prolifération des armes à la suite des guerres civiles, a pris une ampleur inédite ces trois dernières décennies. Selon ICG, Boko Haram a pu profiter de ces réseaux de contrebande. Le *think tank* note que “ d'anciens rebelles tchadiens ou des militaires, parfois les deux à la fois, sont également devenus des coupeurs de route avant de mettre leurs compétences au service de Boko Haram ”<sup>75</sup>.

#### e- Les crises alimentaires et sanitaires

Les crises alimentaires est un problème de longue date au Tchad, car la grande partie du territoire aride ou semi-aride rend la production agricole particulièrement difficile. Depuis les années 1960, la désertification du Lac Tchad accélérée par le réchauffement climatique n'a fait qu'accroître cette insécurité alimentaire. Aux dérèglements climatiques, s'ajoutent les incidents sécuritaires croissants dans la province du Lac depuis 2015, dont plus 406000 personnes ont fui l'insécurité pour s'installer dans des sites de fortune et leurs besoins en assistance alimentaire sont particulièrement sévères<sup>76</sup>. Cependant, il y a eu des périodes de crises alimentaires majeures dans la province du Lac. Par exemple : entre 1984 et 1985, une grave famine a touché la province, principalement en raison de la sécheresse et de la guerre entre le Tchad et la Libye. Des milliers de personnes sont mortes de faim et des millions d'autres ont été déplacées<sup>77</sup>.

En raison de la combinaison des crises environnementale et sécuritaire, la région du lac a connu une grave crise humanitaire à partir de 2014 avec des millions de personnes déplacées, des pénuries alimentaires, des épidémies et des besoins humanitaires importants<sup>78</sup>. Le manque d'accès physique à cause de l'insécurité dans certaines zones agricoles comme celle de Ngouboua a réduit la production agricole et augmenté les risques liés à l'insécurité

<sup>73</sup> Omar et al., “Faire face à Boko Haram...”, p.6.

<sup>74</sup> W. Assanvo et al., “Assessing the Multinational joint task force against Boko Haram”, ISS West Africa Report, 2016, p.8.

<sup>75</sup> FIDH, LTDH, ATPDH “ Lac Tchad : les populations prises en étau ... ”, p.22.

<sup>76</sup> ACTED, “Répond à l'insécurité alimentaire dans la province du Lac Tchad”, Éditeur New and Press Release mise en ligne 2022, <https://www.reliefweb.int.>, consulté le 16 janvier 2024.

<sup>77</sup> OCHA, “TCHAD : profil humanitaire de la province...”, p.3.

<sup>78</sup> *Ibid.*

alimentaire et la malnutrition<sup>79</sup>. La province du Lac a besoin d'une assistance alimentaire d'urgence et moyens de subsistance pour les 549 000 personnes en situation d'insécurité alimentaire y compris les personnes déplacées. La prise en charge de plus de 30 000 enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère est indispensable afin de réduire le taux de prévalence de la malnutrition<sup>80</sup>. Le faible niveau de financement des interventions humanitaires et de développement limite la capacité des organisations à répondre de manière consolidée et adaptée aux besoins qui ne cessent d'augmenter dans la province. Fin décembre 2018, seuls 26% des 120.2 millions de dollars requis en 2018 pour la réponse à la crise dans la province du Lac au Tchad ont été reçus. La difficulté de pouvoir juguler la totalité des besoins urgents prolonge la crise humanitaire dans le temps et dans l'espace offre peu d'opportunités pour soutenir la résilience des populations vulnérables<sup>81</sup>.

#### **f- Les crises économiques**

La situation économique d'ensemble s'est dégradée nettement dans le Bassin du Lac Tchad. La baisse des cours des matières premières extractives et autres a provoqué une crise des économies rentières qui révèle la fragilité des dynamiques de croissance observées dans la décennie 2000. Le cercle vicieux ressemble à celui des années 1980-1990 : la baisse des prix et l'épuisement des ressources conduit à l'impossibilité de rembourser les dettes contractées dans la décennie précédente, liée à la faible rentabilité des investissements réalisés ; les capacités d'action publique des États s'en trouvent paralysées<sup>82</sup>.

Depuis fin 2014, l'économie tchadienne est frappée de plein fouet par deux problèmes distincts : la menace terroriste de Boko Haram, en se régionalisant, a fortement perturbé les échanges économiques du Tchad avec ses voisins; la chute du cours du pétrole expose au grand jour la fragilité d'une économie bien dépendante des revenus pétroliers. Ces deux problèmes concomitants créent un climat social tendu<sup>83</sup>. Des variations brusques peuvent entraîner des réductions de revenus pour les agriculteurs, les pêcheurs et les producteurs, amplifiant ainsi les inégalités<sup>84</sup>.

### **2- Les acteurs et les forces en présence**

L'analyse des acteurs et des forces impliquées dans les crises socio-économiques dans la province du Lac est un processus complexe et multidimensionnel. Depuis la fin des années 1980, une multitude d'acteurs se retrouve impliqués dans l'alimentation de ces crises.

<sup>79</sup> OCHA, "TCHAD : profil humanitaire de la province..." p.2.

<sup>80</sup> *Ibid.* p.3.

<sup>81</sup> *Ibid.*

<sup>82</sup> Raimond et al., *Les futurs du Lac Tchad...*, p.616.

<sup>83</sup> Crisis Group, "Tchad : entre ambitions..." p.12.

<sup>84</sup> *Ibid.*

On note ici des groupes rebelles, le groupe terroriste Boko Haram, les autorités traditionnelles et leurs communautés ethniques et même les forces de défense.

#### **a- Les groupes rebelles**

Plusieurs groupes de rébellion armée se sont installés dans la province du Lac durant ces dernières décennies. En 1978, une subdivision du Front de Libération nationale du Tchad (FROLINAT), la troisième armée, s'y est réfugiée, imitée quelques années plus tard par le Mouvement populaire pour la Libération du Tchad (MPLT). Puis, après la chute de Hissein Habré en 1990, ils ont été rejoints par le Mouvement pour la Défense de la Démocratie (MDD), constitué des derniers partisans de l'autocrate. Ces groupes ont parfois recruté des combattants parmi les populations du Lac et de la région du Kanem, mais ils n'étaient pas à proprement parler des mouvements endogènes à cette zone<sup>85</sup>. Outre les acteurs criminels, des groupes armés ont également profité de l'absence de l'État, bien avant la création de Boko Haram pour établir leurs sanctuaires dans la région. Par exemple, le Lac Tchad a été la base arrière du Mouvement pour la Démocratie et la Justice (MDJ) qui ciblait le gouvernement tchadien dans les années 1990<sup>86</sup>. C'est donc la combinaison de la défection de l'État, de la mauvaise gouvernance caractérisée par la corruption et de la mauvaise gestion des ressources dans les rares zones où l'État est présent qui offre un terrain propice aux comportements anti-étatiques<sup>87</sup>.

#### **b- Le groupe terroriste Boko haram**

Les groupes extrémistes et terroristes tels que Boko Haram exploitent souvent les frustrations socio-économiques et la pauvreté pour recruter des membres et propager leur idéologie. La population de la province du Lac, au-delà des causes sous-jacentes du sous-développement chronique, fait face à une vulnérabilité aggravée par l'impact de la crise nigériane depuis fin 2014. Toutes les populations du Bassin du Lac Tchad ont été rendues vulnérables ou ont vu leur niveau de vulnérabilité croître à cause des attaques de Boko Haram et des conséquences du rétrécissement de la superficie du Lac Tchad et de l'avancée du désert<sup>88</sup>.

L'arrivée du phénomène Boko Haram au Tchad est souvent datée au 12 février 2015, jour de la première attaque perpétrée par le groupe terroriste à Ngouboua sur les rives du Lac Tchad. Ce constat est à nuancer. Certes, le Tchad n'a pas été visé avant que le pays décide

<sup>85</sup> LTDH, ATPDH "Lac Tchad : les populations prises en étau...", p.21.

<sup>86</sup> Omar et al., "Faire face à Boko Haram...", p.6.

<sup>87</sup> *Ibid.* p.7.

<sup>88</sup> FAD, "Projet d'appui à la réinsertion socio-économique des groupes vulnérables dans le bassin du Lac Tchad", *départements RDGC/AHHD/PGCL*, 2018, p.9.

d'entrer en guerre aux côtés de ses voisins en janvier 2015, mettant fin à un pacte de non-agression tacite avec Boko Haram. Mais, dès 2013, les combattants de Boko Haram utilisent Baga Kawa comme point d'appui et naviguent sur le lac avec la complicité de conducteurs de hors-bords locaux autochtones connaissant bien le milieu lacustre<sup>89</sup>. Un expert en communication de CBLT rapporte que :

Boko Haram a profité de la vulnérabilité de cette population du lac pour les recruter facilement en leur faisant des promesses qu'ils gagneraient un salaire de 100000 FCFA chaque fin du mois et qu'ils deviendraient riche avec ce travail. Mais dès que Boko Haram les trompe et les amène dans leur camp, ils procèdent au lavage de cerveau en les tourmentant avec des menaces de mort, donc ils ne peuvent plus faire marche arrière, mais certains réussissaient à s'échapper de ce camp de concentration<sup>90</sup>.

### **c- Les autorités traditionnelles et les communautés ethniques**

Dans un contexte global où les droits fonciers et les droits d'accès aux ressources sont généralement faiblement codifiés, ce sont les communautés ethniques qui, entre autres, gèrent la répartition des terres agricoles et des parcelles et régulent l'accès aux ressources pastorales et halieutiques. Or, la corruption n'est pas nouvelle chez les autorités traditionnelles. Leurs liens sont de plus en plus forts et questionnés avec la sphère politique et administrative nationale. Il est aussi à relever la fuite de certains responsables en raison de l'insécurité liée aux attaques de groupes armés qui ont affaibli la légitimité des autorités traditionnelles, rendant la gestion du foncier et des ressources plus complexes encore<sup>91</sup>.

Au Tchad, le chef traditionnel est le garant des ressources qui se trouvent sur son territoire et les administre avec l'autorité administrative (sous-préfet) à qui il rend compte. Si cette double administration des populations et des ressources est depuis des décennies à l'origine de tensions et charrie des intérêts qui peuvent conduire aux conflits, il semble qu'elle soit davantage fragilisée encore depuis ces dernières années. En conséquence, les réseaux d'influence grandissent et les individus les mieux placés en profitent pour s'approprier les ressources<sup>92</sup>.

Dans la province du Lac, les conflits fonciers enregistrés dans tous les cantons et la plupart des villages enquêtés peinent à trouver des accords, car l'autorité qui contrôle les terres est de fait le gestionnaire des ressources qui s'y trouvent. On assiste, dès lors, à ce que le chef de canton de Bol appelle une " guéguerre " des chefs traditionnels pour le contrôle des villages disposant des ressources. C'est notamment le cas de la dispute pour le polder de

<sup>89</sup> *International Crisis Group*, "Boko Haram au Tchad: au-delà de la réponse sécuritaire, Rapport Afrique, n°246", 2017, p.11.

<sup>90</sup> D. Alain, 47 ans, Expert en communication de CBLT, Ndjama, entretien du 6 avril 2024.

<sup>91</sup> Baché et al., "Étude régionale de recherche...", p.21.

<sup>92</sup> *Ibid.* p.23.

Kalali par les cantons de Ngarangou et de Nguelea 1 qui donna lieu à des affrontements violents en 1995, causant 14 morts<sup>93</sup>.

Ce conflit doit s'appréhender dans le cadre des rivalités historiques opposant communautés Boudouma et Kanembou. Les Boudouma, considérés comme les autochtones du lac, ont toujours suivi la tendance au retrait des eaux, les conduisant à abandonner les terres fermes, celles-ci restant alors occupées par les populations Kanembou. Des décennies plus tard, au gré des déplacements causés par la crise de Boko Haram, les populations boudouma devenues insulaires sont revenues s'installer sur des sites de la terre ferme qu'ils considèrent comme leurs anciennes propriétés. Ce scénario a été décrit par de nombreuses personnes déplacées interrogées sur le site de Kaya, non loin de Bol. Venues des îles de Fétiné, Nguelea et Kotogorom dans le Lac, ces populations déplacées boudouma manifestent clairement le désir de ne plus répartir et disent vouloir " reprendre leurs terres " <sup>94</sup>.

#### **d- Les forces de défense**

Au Tchad, particulièrement dans la province du Lac, la corruption n'en manque pas parce que c'est une zone de trois frontières, dont la grande partie de la population vit dans l'extrême pauvreté et l'insécurité qui poussent les citoyens à la pratique illicite. Les militaires sont désormais accusés de prélever des taxes à des points de contrôle improvisés et de commettre nombre d'exactions à l'encontre des populations. Sur les rives du lac et au niveau des débarcadères, le chef de la radio communautaire FM Kadaye de Bol a rapporté que certains militaires sont aujourd'hui au cœur de divers trafics, en particulier ceux des médicaments contrefaits, du tramadol et du carburant frelaté en provenance du Nigeria. Ce constat général est partagé par une source institutionnelle du département de Kaya rencontrée à Bagasola qui dit :

Effectivement, on doit le retour progressif de la sécurité aux interventions des forces de défense et de sécurité et des comités de vigilance, surtout sur les îles où le déploiement des militaires n'est pas aisé. Mais il y a une division des espaces : les militaires et les comités de vigilance des villages sont actifs dans les zones isolées du lac. Les gendarmes et les policiers sont plus présents dans les localités de la partie terrestre (Bol, Bagasola et villages). Au début, ce déploiement était apprécié. Mais, aujourd'hui, on reçoit beaucoup de récriminations des chefs de village qui se plaignent des exactions des militaires sur les populations (violences, brimades, taxes irrégulières...<sup>95</sup>.

La corruption des forces de l'ordre, ainsi que celle des agents forestiers dépasse l'entendement des populations. Un témoin rapporte : " Ils nous obligent de leur verser 500f, même si nous avons tous les papiers administratifs. Chaque chauffeur est contraint de donner

<sup>93</sup> Baché et al., "Étude régionale de recherche...", p.21.

<sup>94</sup> *Ibid.* p.23.

<sup>95</sup> *Ibid.* p.21.

500f, sinon ils ne vous laisseront pas passer’’<sup>96</sup>. Un autre renchérit que ‘‘ Nos agents forestiers sont les plus corrompus. Ils sont motivés par l’argent plutôt que par le contrôle des papiers. Même si nous avons un permis de pêche, ils nous demandent toujours de l’argent à chaque fois qu’ils nous trouvent sur nos lieux de travail’’<sup>97</sup>.

Toutes ces déclarations prouvent que la confiance des populations envers les institutions et les personnes censées assurer leur sécurité et celle de leurs biens a été mise à mal. Pourtant, des mesures exceptionnelles de sécurisation ont été mises en place par la création d’unités spéciales, dont les actions ne manquent pas de susciter un vif débat éthique<sup>98</sup>. Le défaut de bonne gouvernance, la corruption, l’inexistence ou l’insuffisance des services de base, la méfiance à l’égard des forces de sécurité et le sentiment d’isolement par rapport au gouvernement central sont autant de conséquences du sous-développement observé dans la région qui ont favorisé la création d’un environnement propice à la radicalisation<sup>99</sup>.

Il était question dans ce chapitre de faire ressortir les différentes causes et les types de crises socio-économiques observées dans la province du Lac de 1970 à 2015 et les forces en présence. Il ressort que les causes de crises sont à la fois endogènes et exogènes. Comme types de crises dans la zone, on a les conflits armés, les conflits intercommunautaires, les attaques terroristes, etc. Les forces en présence se composent des groupes rebelles, des autorités traditionnelles et des forces de défense qui sont souvent impliquées dans l’animation de ces crises. Ces crises ainsi analysées ouvrent la voie à l’examen de leurs répercussions sur les activités socioprofessionnelles.

---

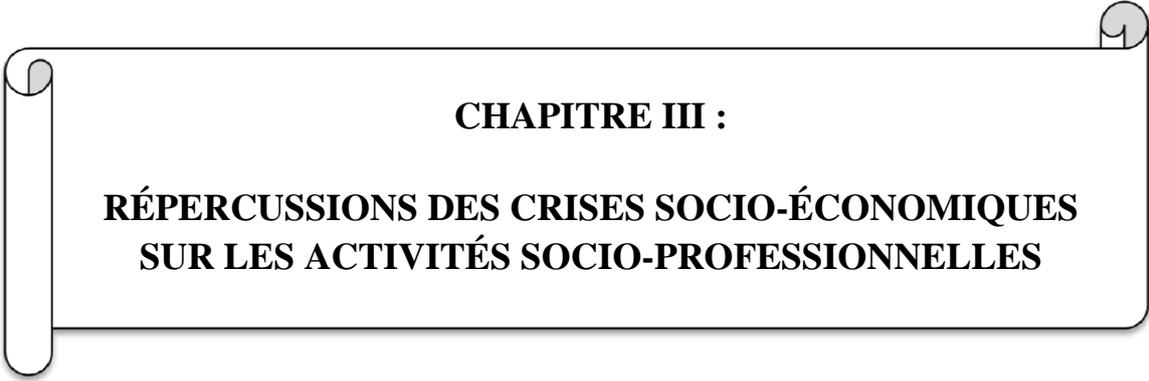
<sup>96</sup> A. Issa, 31 ans, Chauffeur, Melea, entretien du 27 décembre 2022.

<sup>97</sup> N. DOUNGOS, 34 ans, Pêcheur, Kinassarom, entretien du 15 novembre 2022.

<sup>98</sup> Saibou, *Les coupeurs de route : histoire du banditisme rural...*, p.18.

<sup>99</sup> CBLT, ‘‘La stratégie régionale de stabilisation, de redressement...’’, p.15.

<sup>99</sup> *Ibid.*



**CHAPITRE III :**  
**RÉPERCUSSIONS DES CRISES SOCIO-ÉCONOMIQUES  
SUR LES ACTIVITÉS SOCIO-PROFESSIONNELLES**

Dans la province du Lac, les crises socio-économiques ont eu des répercussions considérables sur les activités socio-professionnelles de la population avec des perturbations dans les secteurs agricole, pastoral et de la pêche, les déplacements massifs de population et une fragilisation des services sociaux de base. Le conflit a, par ailleurs, eu d'importantes conséquences sociales. En pénalisant les activités économiques et en mettant les projets de développement à l'arrêt, la crise a d'abord eu un fort impact sur l'emploi<sup>1</sup>. Pendant que les autorités civiles étaient dessaisies de leurs prérogatives au profit des militaires et des milices locales, elle a, en outre, instillé un climat de suspicion et de peur qui a contribué à réveiller des antagonismes ethniques, religieux et fonciers<sup>2</sup>. Au Tchad, la crise des finances publiques, ressentie dès 2015, a conduit au ralentissement, puis à l'arrêt d'un certain nombre de projets financés à l'aide des ressources pétrolières comme le Programme national de Sécurité alimentaire (PNSA)<sup>3</sup>. Dans la commune de Bol, le ressenti de la crise est moins grand que dans le canton de Baga Sola, probablement en raison d'un éloignement plus important de la zone d'insécurité des trois villages étudiés, d'une part, et du fait de la proportion plus élevée d'éleveurs et de pêcheurs interrogés<sup>4</sup>, d'autre part.

### **I- LES CRISES SOCIO-ÉCONOMIQUES ET L'ACCENTUATION DES SOUFFRANCES DES POPULATIONS ET LE DÉPÉRISSEMENT DU CHEPTEL DE LA PROVINCE DU LAC**

Le Bassin du Lac Tchad est une zone importante pour la sous-région sahélienne. Sa partie tchadienne doit faire face à la combinaison de processus naturels et de facteurs anthropiques qui constituent des sources de pressions croissantes sur les milieux et les ressources naturelles<sup>5</sup>. Toutes ces perturbations rendent vulnérables les acteurs de la zone et entraînent une dégradation progressive des productions<sup>6</sup>. "Les aléas naturels et d'origine humaine seront de plus en plus fréquents au cours des décennies à venir et que les chocs spontanés et prolongés atteindront un plus grand nombre de personnes à travers le monde"<sup>7</sup>. Les pays sahéliens sont exposés aux risques climatiques extrêmes<sup>8</sup>.

---

<sup>1</sup> Magrin et al., *Crise et développement...*, p.196.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> RESILAC, "Étude régionale de recherche...", p.168.

<sup>5</sup> Daïba et al., "Impact de changement climatique...", p.2.

<sup>6</sup> *Ibid.*

<sup>7</sup> Roussy, "Renforcer la résilience aux chocs...", p.15.

<sup>8</sup> Bazin et al., *Étude prospective : systèmes d'élevage...*, p.74.

## 1- Perturbation des activités pastorales

Les systèmes d'élevage mobile, a priori les plus résilients, risquent d'être fortement impactés par les aléas climatiques exceptionnels tels que les sécheresses et les extensions agricoles. La fréquence des aléas pourrait dépasser la capacité d'adaptation des éleveurs<sup>9</sup>.

D'autres menaces comme le banditisme, les insécurités alimentaires, l'explosion démographique se développent, entravant la durabilité et l'adaptabilité du pastoralisme dans ces zones<sup>10</sup>. La région est comptée parmi les zones du monde qui connaissent la plus forte croissance démographique, des indicateurs synthétiques de fécondité atteignant 7 enfants par femme, une croissance démographique annuelle de plus de 3% qui occasionne un doublement de la population de moins de 20 ans<sup>11</sup>. Cette forte croissance fait que la densité démographique du Lac Tchad est relativement élevée, surtout si on les compare aux espaces sahéliens environnants<sup>12</sup>. La forte croissance démographique de la région a conduit à une pression croissante des activités agricoles sur les zones des pâturages. Les pasteurs font face à une monétarisation de l'accès aux ressources en eau et résidus de culture, ainsi qu'à une forte insécurité des rébellions, des mouvements armés et trafiquants<sup>13</sup>. Le manque d'accès à l'eau, l'insécurité dans la zone et la fermeture des frontières ont entraîné un sureffectif du bétail sur le pâturage qui peut causer, à long terme, la dégradation des sols si rien n'est fait rapidement<sup>14</sup>.

Depuis 2013, le conflit lié à la secte Boko Haram dans le Bassin du Lac Tchad a provoqué le déplacement de milliers de réfugiés, des déplacés internes et des retournés contraints d'abandonner le droit à l'accès aux terres et aux actifs agricoles<sup>15</sup>. Les attaques de Boko Haram, depuis 2013, ont fait environ 30 000 personnes déplacées nigériens, nigériens et retournés tchadiens, recensées dans cette région<sup>16</sup>. Dès que Boko Haram a pris conscience de l'importance du bétail pour son financement et sa consommation, de nombreuses familles d'éleveurs ont été dépossédées et certains d'entre eux ont perdu la vie<sup>17</sup>. Chassés des îles,

<sup>9</sup> Bazin et al., *Étude prospective : systèmes d'élevage...*, p.74.

<sup>10</sup> A. Marty, *Étude sur le pastoralisme, droits, tenure et changements climatiques*, IRAM, Paris, 2011, p.341.

<sup>11</sup> Pabamé et Hassan, *Impacts de la secte Boko haram...*, p.12.

<sup>12</sup> *Ibid.*

<sup>13</sup> B. Bonnet, S. Bode, D. Herault, *Sécurisation des systèmes pastoraux au Sahel face aux incertitudes climatiques, socio-foncières et économiques*. Session 2 : Adaptations des systèmes de production et identités, à l'échelle des exploitations et des territoires, Montpellier, IRAM 2013, p.22.

<sup>14</sup> FAO, "Évaluation de l'impact de la crise du Nord Est du Nigéria sur les moyens d'existence dans la Région du Lac", 2015, p.44.

<sup>15</sup> UNHCR, "Évaluation environnementale stratégique de l'installation des refuges maliens dans les provinces du seno, soum et oudalan (BURKINA FASO)", 2013, p.91.

<sup>16</sup> OCHA, "Tchad : priorité pour des solutions durables dans la région du Lac Tchad", *bulletin humanitaire*, n° 05, 2017, p.10.

<sup>17</sup> Remadji et Teniola, "Bassin du Lac Tchad...", p.9.

d'autres ont vu leur bétail décimé par le manque d'eau et de pâturages. C'est le cas des bovins kouri, dont l'habitat idéal est les rives et les îles du Lac Tchad où il y a une abondance de pâturages et d'eau en toute saison pratiquement<sup>18</sup>. Le syndicat des commerçants de bétail de la province du Lac au Tchad estime que pour l'ensemble de ses membres, les pertes s'élèvent à des centaines de têtes de bétail<sup>19</sup>. Cette situation a provoqué des besoins humanitaires importants dans une région déjà confrontée à la pauvreté et à la dégradation environnementale<sup>20</sup>.

## 2- Accentuation des conflits entre agriculteurs et éleveurs

Solkem Alhaskari, lors d'un atelier de plaidoyer pour un règlement pacifique des conflits agriculteurs-éleveurs au Tchad, démontre que les catastrophes naturelles comme la sécheresse sont à l'origine de ces conflits, car ceux-ci ont commencé avec la sécheresse des années 1970 qui a considérablement affecté les ressources naturelles et perturbé l'équilibre écologique entre l'homme et son milieu. Autrement dit, les catastrophes naturelles comme la sécheresse, la famine et autres pénuries de ressources naturelles peuvent entraîner des migrations importantes qui engendrent à leur tour des conflits<sup>21</sup>. À l'échelle locale, il existe des conflits entre cantons pour l'appropriation de certains polders comme Kala-Kola, situé à cheval sur les cantons de Bol et de Nguélea<sup>22</sup>. Le conflit a réduit l'espace agricole, provoquant une plus grande concurrence sur les terres cultivables. Des différends au sujet de certaines îles ont créé des tensions, mais aussi des conflits ouverts entre les groupes. C'est le cas de Melea autour de Baga Sola<sup>23</sup>. Un journaliste explique que :

L'accentuation des conflits entre agriculteurs et éleveurs est causée par le non-respect de la transhumance, car les éleveurs laissaient souvent leurs bétails déverser dans les champs des agriculteurs, ce qui provoquait le conflit entre eux. Mais l'État tchadien est impuissant face à ce problème, donc il est directement ou indirectement la cause de ce conflit parce que c'est lui qui confie ses bétails à ces bouviers<sup>24</sup>.

La déstructuration des sociétés pastorales sous le joug de l'insécurité constitue un facteur favorable à l'engagement des jeunes pasteurs dans les filières criminelles<sup>25</sup>. Dans la région du Lac Tchad, la multiplication des conflits entre éleveurs et agriculteurs témoigne des

<sup>18</sup> Remadji et Teniola, "Bassin du Lac Tchad...", p.9.

<sup>19</sup> *Ibid.*

<sup>20</sup> UNHCR et REACH, "Site de Boudouri, Commune de Chetimari, région de Diffa, Niger", Rapport hebdomadaire, 2017, p.2.

<sup>21</sup> A. Dokalyo, "Conflits entre agriculteurs et éleveurs : plaidoyer pour un règlement pacifique", *Tchad et Culture*, n° 281, 2009, p.5.

<sup>22</sup> R. Mugelé, "Bol et ses polders : les dynamiques agricoles sur la rive nord du Lac Tchad", Mémoire de Master en Géographie, Université Paris1-Panthéon-Sorbonne, 2012, p.69.

<sup>23</sup> Remadji et Teniola, "Bassin du Lac Tchad...", p.9.

<sup>24</sup> D. Moïse, 35 ans, Journaliste, Bol, entretien du 6 avril 2024.

<sup>25</sup> Rangé, "Insécurité dans la région du Lac Tchad...", p.5.

difficultés de la gouvernance foncière locale à trouver de nouveaux arrangements institutionnels en réponse aux transformations rapides des territoires, aux extensions agricoles, à l'arrivée de nouvelles populations d'éleveurs, aux investissements agropastoraux des entrepreneurs urbains, à la démocratisation et à la décentralisation, à l'exploitation pétrolière, aux aires protégées<sup>26</sup>.

### **3- Appropriation des ressources par des communautés imposant des taxes illégales**

Le banditisme de l'année 1980 jusqu'à nos jours a déclenché l'esprit de méfiance au milieu de la population et l'arrivée de la secte Boko Haram à la fin de 2014 autour du Lac Tchad a eu des conséquences désastreuses sur la population et le cheptel. Il ressort que les facteurs climatiques tels que la sécheresse, la variabilité spatio-temporelle, la hausse des températures (fortes chaleur) sont de plus en plus fréquents<sup>27</sup>.

Au niveau des chocs climatiques, la sécheresse est plus importante et remonte dans les années 1973, 1985 et 2010 et est suivie de la variabilité spatio-temporelle qui finit par l'inondation qui est le plus faible<sup>28</sup>. L'implication des jeunes éleveurs dans ce phénomène témoigne d'une crise complexe des sociétés pastorales où s'entremêlent tensions intergénérationnelles, incertitudes foncières, recrudescence de l'insécurité, paupérisation et difficile accès à la citoyenneté<sup>29</sup>. L'une des conséquences majeures de la crise sécuritaire dans le domaine du foncier est le renforcement du contrôle foncier par les Boudouma dans tous les secteurs qu'ils maîtrisaient avant le passage au stade du petit lac en 1970. Cela concerne les polders traditionnels aménagés et contrôlés par les Kanembou à partir des années 1990, mais aussi toute la zone des îles où se localisent les principales zones de pêche et les pâturages de décrue<sup>30</sup>.

Dans cette zone, les éleveurs et les pêcheurs sont astreints à un grand nombre de taxes et de droits de passage qui font l'objet de conflits violents qui surgissaient déjà bien avant la crise sécuritaire<sup>31</sup>. Concrètement, les Boudouma ont repris le contrôle de l'accès aux ressources de la zone des îles en excluant les ressortissants des autres groupes, comme les

---

<sup>26</sup> Rangé, "Insécurité dans la région du Lac Tchad...", p.5.

<sup>27</sup> Daïba et al., "Facteurs fragilisant la résilience des pasteurs...", p.6.

<sup>28</sup> *Ibid.*

<sup>29</sup> *Ibid.* p.4.

<sup>30</sup> RESILAC, "Étude régionale de recherche...", p.171.

<sup>31</sup> A.F. Adoum et H.F. Kiari, "Analyse des modes d'accès et de contrôle des ressources naturelles de la partie tchadienne du Lac Tchad par les communautés rurales", *Rigager*, Vol. 5, 2019, p.31.

Kanembou pour l'agriculture et en faisant payer un droit d'accès aux éleveurs et aux pêcheurs extérieurs<sup>32</sup>.

Pour un troupeau de 100 têtes, le droit de passage sur une île s'élève à un bœuf de 3 ans ou la somme de 100 000 Fcfa, ce qui implique un budget considérable par troupeau pour le parcours sur plusieurs îles<sup>33</sup>. Les auteurs rapportent également les pratiques en matière de taxes sur les zones de pêche qui sont différentes selon le statut du pêcheur : gratuit pour les autochtones boudouma, 750 000 Fcfa pour un allochtone tchadien et 1 500 000 Fcfa pour un pêcheur étranger<sup>34</sup>. Cette situation de confrontation entre les pouvoirs traditionnels kanouri et boudouma se retrouve tant à Bol qu'à Baga Sola. Elle se matérialise à cette échelle par les conflits sur les limites des cantons, donc des communes qui sont définies sur ce découpage territorial. Les conflits intercommunautaires s'étendent aussi aux groupes d'éleveurs transhumants, ainsi que pour toute la province du Lac<sup>35</sup>.

#### 4- Ralentissement du commerce

Les crises qui ont secoué le Bassin du Lac Tchad, en général, et la province du Lac, en particulier, depuis les années 1970 jusqu'à nos jours, ont eu des répercussions économiques et sociales énormes. La pauvreté monétaire de sa population ne lui permet pas toujours de satisfaire ses besoins, d'autant plus que la spéculation des commerçants renforce les inégalités d'accès aux denrées céréaliers<sup>36</sup>.

Nos économies sont presque à terre à cause de Boko Haram. Les routes maritimes que nous emprunions autrefois pour vendre nos poissons au Nigeria ne sont plus praticables aujourd'hui en raison de l'insécurité. De plus, les îles où nous avions l'habitude d'acheter les poissons avec les pêcheurs ne sont plus habitables car les habitants ont fui à cause des exactions de Boko Haram. Par conséquent, notre commerce ne fonctionne plus aussi bien qu'avant<sup>37</sup>.

Un commerçant de poisson frais renchérit sur la situation en rapportant que

De 2007 à 2013, il était pêcheur à cette époque, il y avait assez de poissons dans l'eau du lac, ce qui permettait aux commerçants d'acheter les poissons facilement et de les vendre à Ndjaména sans rencontrer trop de difficulté pour acheter aux pêcheurs. Depuis 2014, la date à laquelle il est devenu commerçant de poissons, il a rencontré des difficultés pour acheter des poissons dans l'eau, surtout en 2016 avec l'arrivée de Boko Haram dans les îles du lac, ce qui a créé d'énormes difficultés pour nous les commerçants, ainsi que pour les pêcheurs, car nous ne pouvions pas aller loin de peur de rencontrer les terroristes de Boko Haram<sup>38</sup>.

Il en est de même d'une commerçante de poisson qui explique que

Qu'auparavant, elle résidait à Fétiné et qu'elle faisait du commerce de poisson fumé en allant le vendre au Nigeria, car cela lui rapportait un bon bénéfice. Elle recevait les poissons frais des pêcheurs à domicile, puis les fumait avant de les vendre. Les gens vivaient tranquillement selon

<sup>32</sup> Adoum et Kiari, "Analyse des modes d'accès et de contrôle des ressources naturelles...", p.31.

<sup>33</sup> *Ibid.* p.32

<sup>34</sup> *Ibid.*

<sup>35</sup> *Ibid.* p.34.

<sup>36</sup> Mugelé, "Bol et ses polders : les dynamiques agricoles...", p.76.

<sup>37</sup> B. Yerima, 47 ans, Commerçant, Ngorerom, entretien du 17 décembre 2022.

<sup>38</sup> G. Elisée, 35 ans, Commerçant, Kinassarom, entretien du 16 novembre 2022.

leur métier, mais malheureusement, les Boko Haram ont gâché l'ambiance que nous avions dans ce village en semant la terreur, en brûlant nos habitations et en volant nos biens, ce qui a obligé les habitants à fuir pour se réfugier dans des zones plus sécurisées. L'arrivée de Boko Haram dans la région du lac a perturbé notre économie, car ils ont semé l'insécurité dans les îles qui ne sont pas contrôlées par l'État. Avec l'arrivée des militaires dans ce village, nous remarquons que les gens reviennent peu à peu et le marché commence à reprendre. Cependant, la route vers le Nigeria n'est pas encore sûre, donc les commerçants vont à N'djaména pour vendre leur poisson<sup>39</sup>.

Pour étayer davantage la situation, un conducteur de bateau affirme :

En 2015, après une première série d'attaques et d'attentats à la bombe sur le sol tchadien, les frontières lacustres avec le Cameroun, le Niger et le Nigeria ont été fermées. Cela a fortement perturbé le florissant réseau commercial transnational. Sans surprise, les autres conducteurs de bateaux qui ont été les témoins directs des embuscades de Boko Haram autour du lac ou de l'assassinat de nos collègues ont fini par abandonner la route de Baga kawa. Les marchés locaux restent accessibles, mais ils n'offrent pas le même niveau de revenus que le transport sous régional. Beaucoup d'entre nous ont essayé de se reconvertir dans l'agriculture ou la pêche, mais l'accès à la terre et au matériel de pêche représente un véritable défi<sup>40</sup>.

Dans la province du Lac, plusieurs ouvrages de nature variée ont été réalisés sous l'égide de la Société de développement du lac (Sodélac). Si elles sont loin de faire de l'archipel le grenier à blé rêvé dans les années 1950-1960, elle a tout de même contribué à la sécurité alimentaire de cet espace et de l'arrière-pays du Kanem. Paradoxalement, les difficultés rencontrées, ainsi que les crises économiques, écologiques ou politiques qui se sont succédé ont fait de la zone l'une des régions les plus pauvres du pays<sup>41</sup>. Selon le rapport national sur le développement humain (RNDH, 2015), la province du Lac est l'une des plus faiblement développée du pays (avec un indice de développement humain de 0,288 pour une moyenne nationale de 0,377 en 2014). En plus, elle présente les plus faibles taux de scolarisation du pays (14,3% de taux net de scolarisation contre respectivement 74,9% et 43,7%) au niveau national. cette région a également un niveau d'alphabétisation très bas (8,6% contre 26,8% au niveau national, la classant parmi les 3 régions aux plus faibles taux du pays<sup>42</sup>.

## 5- Le non-respect des décisions étatiques

Le changement climatique, la baisse des certaines ressources (eau, poissons, terres fertiles) associée à l'explosion démographique rendent difficiles le respect des accords et des conventions. Bien plus, la faible sensibilisation des usagers et la faible appropriation des accords par les riverains, voire la non-participation des populations à certaines prises de

<sup>39</sup> H. Halima, 37 ans, commerçante, Ngorerom, entretien du 17 décembre 2022.

<sup>40</sup> A. Mamoudou, 35 ans, conducteur, kinassarom, entretien du 17 novembre 2022.

<sup>41</sup> Pabamé et Hassan, *Impacts de la secte Boko haram...*, p.13.

<sup>42</sup> *Ibid.*

décisions sont autant des facteurs qui, sur le plan de la gouvernance, se présentent comme des obstacles à une bonne coopération autour de la gestion du Lac Tchad<sup>43</sup>.

La violence des conflits et de la répression par les forces de défense et de sécurité, ainsi que les mesures prises dans le cadre de l'État d'urgence ont bouleversé l'équilibre de la région, remettant en cause les complémentarités territoriales et les équilibres sociodémographiques en cours<sup>44</sup>. L'afflux massif des militaires dans le service de la pêche et de l'environnement en général est un autre facteur aggravant. Ceux-ci se contentent, pour la plupart du temps, d'exiger de l'argent aux pêcheurs quelles que soient leurs pratiques de pêche et l'exaction, dont les pêcheurs et les commerçants sont quotidiennement victimes de la part des hommes en tenue ont provoqué un sentiment de frustration et de méfiance envers toute personne qui ressemble de près ou de loin à un militaire<sup>45</sup>.

Un conducteur rapporte que :

Les militaires qui étaient directement affectés aux îles du lac se transforment en agents forestiers pour escroquer les pêcheurs, les conducteurs d'aire bord ainsi que les commençants en leur demandant de l'argent. De plus, ils obligent chaque pêcheur qui détient un filet de pêche à payer 50.000 FCFA avant d'avoir accès à l'eau pour pêcher<sup>46</sup>.

#### **6- Les difficultés d'accès à l'eau et aux aliments pour les populations et le bétail**

Après l'assèchement du lac qui a provoqué la sécheresse dans cette province, l'on constate les difficultés d'accès à l'eau et aux aliments. Le Lac Tchad, de 1963 à nos jours, a perdu près de 90% de sa superficie<sup>47</sup>. Dans la province du Lac, plus de la moitié des ménages ont une diversité alimentaire faible et moyenne. Les ménages immigrés présentent une diversité alimentaire pauvre<sup>48</sup>. La dégradation des termes de l'échange (bétail contre céréales) et les difficultés d'accès au marché entretiennent les situations d'insécurité alimentaire parmi les éleveurs<sup>49</sup>.

Le Lac Tchad, comme le reste des pays sahéliens, en général, a connu un déficit en eau qui a affecté l'ensemble des plans d'eau et, en particulier, des zones inondables qui servent souvent des frayères et des zones de premier grossissement pour les juvéniles. Par exemple, dans les années 1984-1985, l'absence d'inondation de certaines plaines éloignées des fleuves, ainsi que les courtes périodes d'inondation des zones les plus basses ont entraîné la

<sup>43</sup> A. Sambo, "La gestion du Lac Tchad entre les pays riverains : situation, acteurs, enjeux et conflits", *LHB: HYDROSCIENCE JOURNAL*, Vol.109, 2023, p.3.

<sup>44</sup> Baché et al., "Étude régionale de recherche Bassin du Lac Tchad...", p.22.

<sup>45</sup> Djourdebbé et Ngaryamngaye, "Problématique environnementale et populationnelle...", p.11.

<sup>46</sup> M. Abdoulaye, 45 ans, Conducteur, Bol, entretien du 3 avril 2024.

<sup>47</sup> CBLT, "Le Lac Tchad notre raison d'être", kit de press 4ème, Rapport de CBLT, 2015, p.19.

<sup>48</sup> Daiba et al., "Facteurs fragilisant la résilience des pasteurs...", p.8.

<sup>49</sup> Rangé, "Insécurité dans la région du Lac Tchad...", p.3.

diminution des captures. La conjonction de ces différents phénomènes a abouti à la diminution et la rareté du poisson sur l'ensemble du réseau fluvio-lacustre<sup>50</sup>.

Dans la commune de Baga Sola, l'accès aux pâturages était libre et gratuit pour le cheptel détenu par les résidents, mais depuis le début de la crise sécuritaire, il est devenu payant pour les éleveurs transhumants. Ils doivent s'adresser au chef de village pour demander l'autorisation d'accès et verser un veau ou une somme comprise en 25 000 et 50 000 Fcfa pour un troupeau<sup>51</sup>. À ce sujet un éleveur rapporte que :

Avant nous n'avions aucun problème de pâturage pour nos bœufs et nous pouvions partir dans les îles sans craindre quoi que ce soit. De nos jours, il est devenu difficile pour nous de rendre dans les îles pour permettre à nos bœufs de paître, en raison de l'insécurité causée par Boko Haram. Nous sommes donc contraints d'aller dans les zones sécurisées, mais les autorités de ces régions nous demandent de payer avant d'obtenir l'accès. Certains *boulama* (chef) demandent des sommes allant de 50 000 et 100 000 Fcfa pour un bœuf<sup>52</sup>.

Les éleveurs sont confrontés à des difficultés énormes pour accéder aux pâturages dans la province du Lac. Un éleveur le confirme en ces propos :

Les éleveurs ont abandonné certaines zones de pâturages à cause de l'insécurité liée aux attaques de Boko Haram dont les zones de pâturages en cette période sont les îles du lac Tchad, mais à cause de l'insécurité, la quasi-totalité des éleveurs vit sur la terre ferme. Par manque d'herbes, nos animaux broutent tout ce qu'ils trouvent sur leur passage, cela explique la faiblesse de leur production<sup>53</sup>.

## **7- Les maladies et les pertes en vies humaines**

Toutes les crises qui se succèdent dans la province du Lac ont causé des maladies et des décès. Celle de Boko Haram a fait beaucoup de dégâts. Les maladies évoquées ici concernent à la fois les animaux et les humains. Pour les animaux, les maladies les plus observées concernent les parasites gastro-intestinaux, les trypanosomiasés, les piroplasmoses, la fièvre aphteuse et la pasteurellose. En pratique, les pasteurs et agropasteurs se déplacent le plus souvent avec des produits vétérinaires et traitent leurs animaux eux-mêmes, donc les agents vétérinaires ne sont sollicités qu'en cas d'échec de traitements ou de complication de l'état sanitaire de l'animal<sup>54</sup>. La plupart des causes de la mortalité des animaux est due aux conséquences des crises et des catastrophes. Elle se manifeste par les maladies pouvant entraîner des mortalités. Les pasteurs et les agropasteurs ont perdu dans les douze derniers mois, un nombre important des animaux. Cette mortalité est plus élevée chez les petits ruminants avec en moyenne 13 ovins et 10 caprins par an. Chaque le pasteur et le agropasteur perd au moins un bœuf par an<sup>55</sup>. Chez les petits ruminants comme les ovins et les caprins, les

<sup>50</sup> Djourdebbé et Ngaryamngaye, "Problématique environnementale et populationnelle...", p.12.

<sup>51</sup> RESILAC, "Étude régionale de recherche ...", p.167.

<sup>52</sup> K. Tchali, 40 ans, Éleveur, Ngorerom, entretien du 20 décembre 2022.

<sup>53</sup> A. Adoumay, 30 ans, Éleveur, Ngorerom, entretien du 20 décembre 2022.

<sup>54</sup> Daiba et al., *Impact de changement climatique...*, p.181.

<sup>55</sup> *Ibid.* p.179.

maladies parasitaires sont responsables de 90% des cas de mortalité, tandis que chez les bovins et les camelins, plus de 61% des pasteurs et des agropasteurs n'arrivent pas à bien soigner les maladies responsables des pertes<sup>56</sup>.

Dans la province du Lac, les chocs épizootiques majeurs de ces dix dernières années sont les parasites gastro-intestinales 16%, les Péripleumonies contagieuses bovines (PPCB) 15%. Ils sont suivis de la Peste des petits ruminants (PPR) 14% et charbon symptomatique et bactérien avec respectivement 11% et 10%. Le plus faible est la fièvre de la vallée du Rift avec 2% de cas. En plus de ces maladies animales, les insectes piqueurs (mouches tsé-tsé et autres) sont très fréquents et perturbent la santé des animaux<sup>57</sup>.

En santé humaine, l'impact sanitaire est important dans la province et environ 41% de la population est en insécurité alimentaire. La situation nutritionnelle est critique. Elle est de 12,2% pour la malnutrition aiguë et de 2,1% pour la malnutrition aiguë sévère, alors que le seuil d'urgence est de 2%<sup>58</sup>. Les maladies humaines telles que les infections respiratoires, la diarrhée, le paludisme, les anémies, pneumopathies, les VIH/SIDA et la tuberculose influencent beaucoup sur le bien-être des populations, notamment les enfants<sup>59</sup>.

Les membres de Boko Haram ont tué, pillé et brûlé des maisons ; ont emporté le bétail et tout ce qui pouvait se vendre. Ils frappent et se retirent, car ils sont voleurs, pillards et tueurs sèment la terreur et la désolation dans le Lac Tchad aux cris *d'Allah Akbar*<sup>60</sup>. Nombre de commerçants et de transporteurs tchadiens ont été tués dans les attaques des insurgés. Ceux qui ont survécu sont maintenant en faillite en raison des pillages ou de la destruction de leurs biens et de la fermeture des routes commerciales transfrontalières entre la province du Lac (Tchad) et l'État de Borno (Nigeria)<sup>61</sup>.

Dans les sous-préfectures concernées par l'étude comme celles de Daboua, Bol, Liwa et Bagassola, il y a eu beaucoup de victimes éleveurs, non éleveurs : des hommes et des femmes tués, des filles violées, des hommes et femmes disparus, des bœufs tués ou emportés, des chevaux et des ânes tués, des chèvres et des moutons tués ou emportés. Cela constitue une perte colossale pour le Tchad, dont le bétail est la deuxième source de revenus après le pétrole<sup>62</sup>. Personne n'est épargné : enfants, femmes, vieillards. Musulmans non ralliés à Boko Haram et chrétiens sont ciblés, indifféremment. À leurs yeux, ils sont tous des mécréants, des

<sup>56</sup> Daiba et al., *Impact de changement climatique...*, p.181.

<sup>57</sup> Daiba et al., "Facteurs fragilisant la résilience des pasteurs...", p.9.

<sup>58</sup> Daiba et al., *Impact de changement climatique...*, p.181.

<sup>59</sup> Daiba et al., "Facteurs fragilisant la résilience des pasteurs...", p.9.

<sup>60</sup> Pabamé et Hassan, *Impacts de la secte Boko Haram sur les éleveurs...*, p.33.

<sup>61</sup> Remadji et Teniola, "Bassin du Lac Tchad : Résilience socio-économique...", p.10.

<sup>62</sup> Pabamé et Hassan, *Impacts de la secte Boko Haram...*, p.28.

“ *kouffars* ” qu’il convient de tuer. Plus de milliers d’hommes, femmes et enfants ont été tués depuis le déclenchement de la crise jusqu’aujourd’hui sans avoir les chiffres exacts, quant à ce qui concerne les éleveurs<sup>63</sup>. Un mois et dix jours plus tard, le 13 février 2015, Boko Haram attaque la ville tchadienne de Ngouboua, située sur la rive du lac. Les deux tiers de la cité sont détruits par le feu, et sept personnes sont tuées, dont le chef de canton. Quelques mois plus tard, le 10 octobre 2015, Boko Haram lance une attaque suicide d’envergure contre Baga Sola, une ville portuaire<sup>64</sup>. Selon l’Organisation des Nations Unies (ONU), le conflit entre Boko Haram et les forces de sécurité et de défense de la région du lac Tchad a fait plus de 35.000 morts ces dix dernières années<sup>65</sup>.

### **8- Les mouvements de population et la migration forcée**

Depuis une décennie, une majeure partie de la population de cette partie du pays se trouve dans une situation humanitaire critique. L’on assiste à une migration forcée des populations, due aux effets combinés de la guerre, de la famine et des catastrophes naturelles, sévissant dans le Bassin du Lac Tchad. Ces populations fuient, d’une part, les exactions de la secte terroriste Boko Haram et, d’autre part, le dessèchement du lac, causant des troubles sociétaux graves<sup>66</sup>. Le changement climatique, l’assèchement du lac, le banditisme, les conflits fonciers, les conflits intercommunautaires, les conflits politico-militaires et les exactions de la secte Boko Haram ont causé des mouvements de population et la migration forcée dans une zone moins sécurisée. La phase climatique aride inaugurée par les sécheresses des décennies 1970 et 1980 a amplifié les migrations vers le Lac Tchad<sup>67</sup>.

Depuis les années 1980, le Lac Tchad et ses environs accueillent continuellement de nouveaux migrants qui viennent profiter du potentiel du lac (terres fertiles pour l’agriculture et riches pâturages pour le bétail). La surpopulation dans cette région participe alors à créer des problèmes de territoire entre les villageois<sup>68</sup>. Ces mouvements peuvent, à leur tour, créer des tensions et des problèmes de sécurité, en particulier lorsque les populations déplacées ne sont pas intégrées de manière adéquate dans les communautés d’accueil.

Ces flux migratoires ont révolutionné le peuplement du pourtour du lac par leur ampleur et par les innovations économiques qui les accompagnent (essor des cultures de décrue, du

<sup>63</sup> Pabamé et Hassan, *Impacts de la secte Boko Haram...*, p.28.

<sup>64</sup> LTDH, ATPDH “ Lac Tchad : les populations prises en étau... ”, p.26.

<sup>65</sup> *Ibid.* p.26.

<sup>66</sup> Refworld, Reunion des ministres des affaires étrangères et de défense sur la sécurité au Nigeria : lutte contre Boko haram, Éditeur Microsoft mise en ligne 2015, <https://www.refworld.org>, 21 janvier 2024.

<sup>67</sup> Réounodji, et al, *Histoire du peuplement et logiques de mobilité...*, p.18.

<sup>68</sup> Aksoy, “ La géostratégie de l’eau dans le Bassin du Lac Tchad... ”, p.33.

maraîchage, du commerce)<sup>69</sup>. La particularité des rives tchadiennes au cours des décennies 1980 et 1990 tient à l'implication des services d'encadrement et de l'État dans l'organisation et l'installation de populations venues de régions défavorisées du sahel tchadien, bien que d'importants mouvements spontanés en direction du lac se soient, jusqu'à ces années-là, déjà produits<sup>70</sup>.

Depuis la sécheresse des années 1970 et le passage au petit Lac qui l'accompagne ; lequel se traduit par l'apparition, de nombreuses îles et terres de décrue émergente des enjeux économiques et migratoires nouveaux<sup>71</sup>. Au rang des bouleversements socio-économiques dus aux changements climatiques, il faut ajouter les déséquilibres dans les foyers et l'exode des hommes est la conséquence socio-économique la plus douloureusement ressentie par toutes les sahéliennes<sup>72</sup>. Les migrations de la sécheresse peuvent entraîner le départ de tout le groupe, à la recherche d'un milieu plus accueillant ou le départ des seuls hommes<sup>73</sup>. Contribuant à la raréfaction des ressources naturelles et affectant les bases de l'économie des populations rurales, le changement climatique est donc le premier facteur des migrations dans la bande sahélienne du Tchad, migrations qui provoquent à leur tour des conflits fonciers comme dans les zones d'accueil des réfugiés environnementaux<sup>74</sup>.

En plusieurs vagues, dont les principales correspondent aux pics de sécheresse (1973-1974 et 1984-1985), les migrants chassés de leurs terroirs d'origine par la famine (et parfois aussi par la guerre) se mettent à cultiver les terres découvertes par le retrait du lac<sup>75</sup>. Selon les estimations des ONG humanitaires, sur les 17 900 personnes touchées par ce phénomène, on compterait environ 6 000 éleveurs. Les chiffres avancés par les autorités administratives de Bol, Bagassola et Liwa sont plus importants que ces chiffres<sup>76</sup>. Selon ces dernières, les éleveurs du Lac Tchad sont repartis comme suit : 9124 à Daboua, 2000 à Bol, 4300 à Liwa et 13 700 à Bagassola, dont 5786 ont fui les exactions pour aller vers le centre du pays, le Sud du Tchad et tout autour de N'Djamena<sup>77</sup>.

La région du Lac a subi de plein fouet les effets secondaires des crises sociopolitiques de ses turbulents voisins, via des migrations forcées d'individus, Tchadiens pour la plupart. Elle a fatalement vu revenir au pays plusieurs milliers d'émigrés fuyant les violences qui les

---

<sup>69</sup> Réounodji, et al., *Histoire du peuplement et logiques de mobilité...*, p.18.

<sup>70</sup> *Ibid.* p.20.

<sup>71</sup> *Ibid.* p.33.

<sup>72</sup> Fourissala et Gormo, "Changement climatique et migration...", p.177.

<sup>73</sup> *Ibid.*

<sup>74</sup> *Ibid.* p.180.

<sup>75</sup> Magrin (dir.), *Le développement du lac Tchad...*, p.51.

<sup>76</sup> Pabamé et Hassan, *Impacts de la secte Boko Haram sur les éleveurs...*, p.33

<sup>77</sup> *Ibid.*

visaient<sup>78</sup>. Dans un espace riche en ressources dans un environnement moins bien pourvu, marqué par des migrations et une exploitation intense, mais néanmoins fragmenté politiquement, il n'est pas surprenant que les conflits liés aux droits d'accès et à la gestion des ressources soient fréquents<sup>79</sup>. Le département accueillant le nombre le plus important de personnes déplacées internes est Fouli (65 592 individus, soit 52%), suivi de Kaya (46 371 individus, soit 37%) et Mamdi (14 350 individus, soit 11%). Les trois sous-préfectures accueillant le plus de personnes déplacées sont Daboua et Kaiga-Kindjiria (Département de Fouli), Baga-Sola et Ngouboua (Département de Kaya)<sup>80</sup>. Une commerçante rapporte :

Elle vivait sur une île avec ses trois enfants et qu'elle se livrait au commerce de l'alcool afin de subvenir aux besoins de sa famille, pendant que son mari vivait sur une autre île pour exercer la pêche. Cependant, lorsque nous avons appris que les Boko Haram ont commis des exactions dans une île voisine, ciblant la population locale, nous avons été contraints de fuir pour nous réfugier à Ngorerom, un village offrant une certaine sécurité<sup>81</sup>.

La recrudescence des attaques perpétrées par des groupes armés dans la province du Lac en avril a entraîné une augmentation du nombre de nouveaux déplacements, y compris de personnes précédemment déplacées, mais les populations bravent les mesures sécuritaires au risque de leur vie pour se rendre dans leurs localités d'origine dans les zones interdites en quête de moyens de subsistance (agriculture, pêche, élevage). Malgré le déclenchement de la dynamique de retour timide, les mouvements restent de courte durée dans certaines zones, suite à une instabilité sécuritaire<sup>82</sup>. La pauvreté et les inégalités économiques peuvent être des facteurs contribuant aux conflits et de à la violence dans la province du Lac. Une absence de gouvernance de l'eau dans la région qui est déplorable lorsqu'on se rend compte de la pauvreté et de l'insécurité qui sévissent dans le Lac Tchad menacent l'équilibre socioéconomique de tous les pays riverains<sup>83</sup>.

Les crises économiques dans la province du Lac ont des impacts concrets sur les populations locales, affectant leurs moyens de subsistance et leur bien-être général. Les crises et les catastrophes dans la province ont des impacts sur la vie des pasteurs et des agropasteurs. Les observations ont montré que 36 % de la communauté pastorale qui vivait avec trois repas par jour a vu la fréquence diminuer à deux<sup>84</sup>. C'est pourquoi leur situation générale de vie est alarmante dans la province du Lac. Les crises économiques ont souvent un impact direct sur la disponibilité des denrées alimentaires adéquates et les populations locales peuvent faire

<sup>78</sup> Mugelé, "Bol et ses polders : les dynamiques agricoles sur la rive nord...", p.82.

<sup>79</sup> Amadou *et al.*, "Régulations locales de l'accès aux ressources...", p.477.

<sup>80</sup> DTM, "Tchad...", p.11.

<sup>81</sup> B. Doungous, 40 ans, Commerçante, Ngorerom, entretien du 4 avril 2024.

<sup>82</sup> OCHA, "Tchad : profil humanitaire...", p.2.

<sup>83</sup> Aksoy, "La géostratégie de l'eau...", p.31.

<sup>84</sup> Daiba *et al.*, *Impact de changement climatique...*, p.179.

face à des pénuries alimentaires à une augmentation des prix des denrées de base et à une malnutrition croissante ; ce qui affecte leur santé et leur bien-être. En outre, la fermeture des frontières avec le Nigeria, l'instauration de temps en temps de l'État d'urgence, ainsi que les restrictions de mouvements qui en résultent ont eu des impacts négatifs sur les moyens d'existence des ménages, augmentant l'insécurité alimentaire et nutritionnelle. Les autres contraintes rencontrées par les pasteurs transhumants sont d'ordres techniques et organisationnels, législatifs et réglementaires, environnementaux et alimentaires et socio-économiques<sup>85</sup>.

La fermeture de la frontière avec le Nigeria et les restrictions de mouvements dans certaines zones insulaires ont un impact négatif sur la situation économique et alimentaire des populations hôtes et des personnes en situation de déplacement (augmentation des prix des denrées de base, arrêt de certaines activités, perte de débouchés économiques, pêche fortement réduite à cause de l'interdiction partielle de naviguer...). Cela augmente les risques liés à l'insécurité alimentaire et la malnutrition. La situation sécuritaire affecte aussi sévèrement les éleveurs qui doivent trouver des débouchés alternatifs au marché nigérian ou de nouvelles routes de transhumance et pâturages pour transporter leurs troupeaux<sup>86</sup>.

En effet, ce contexte d'insécurité a entraîné un blocage de toutes les activités productives au Lac Tchad, mais aussi les échanges commerciaux<sup>87</sup>. L'insécurité physique et alimentaire dans la région a entraîné une augmentation des déplacements et a limité l'accès des populations touchées aux services de base et à l'aide humanitaire<sup>88</sup>. Enfin, l'impact de l'activité de Boko Haram sur la fluidité des échanges sur le Lac entraîne de fortes hausses des prix des produits alimentaires sur les marchés les plus affectés, comme Bol dans la province du lac<sup>89</sup>. La crise Boko Haram a généré de multiples effets négatifs sur les populations, les moyens d'existence et l'économie dans la sous-région. Les attaques et les exactions commises par Boko Haram, ainsi que les opérations militaires contre le groupe armé ont généré des mouvements de populations importants du Nigeria et de la zone insulaire de la Région du lac vers les rivages du lac et la terre ferme<sup>90</sup>.

---

<sup>85</sup> Daiba et al., *Impact de changement climatique...*, p.179.

<sup>86</sup> OCHA, "Tchad : profil humanitaire...", p.2.

<sup>87</sup> M. T. Alou et al., "Colloque international sur la culture de la paix dans le Bassin du Lac Tchad du 2 au 4 novembre 2015 à Diffa", *Éditions Gashin*, 2016, p.30.

<sup>88</sup> Huvé et al., "Lutter contre le recrutement et assurer des efforts de réintégration efficaces...", p.53.

<sup>89</sup> K. A. Daiba et al., "Variabilité pluviométrique et activités socio-économiques des pasteurs et agropasteurs de la partie tchadienne du bassin du Lac Tchad à Bol", *Afrique SCIENCE*, 2019, p.67.

<sup>90</sup> Pabamé et Hassan, *Impacts de la secte Boko Haram sur les éleveurs...*, p.28.

## **II- LES PERTES SUR LE TERRAIN ET LA CAPACITÉ D'ADAPTATION DES PERSONNES ET DES ANIMAUX**

Depuis 1970 jusqu'à nos jours, la province du Lac est confrontée à diverses crises qui ont occasionné des pertes sur le terrain, tant pour les populations que pour les animaux. En raison de la sécheresse, du changement climatique, de la dégradation de l'environnement et des conflits armés, la province a connu une diminution significative des terres agricoles, des ressources en eau et des habitats naturels. C'est aussi entre les années 1960 et 1980 que la surface du Lac Tchad a plus diminué sous l'effet conjugué de la baisse du régime des précipitations (principalement) et de la hausse des prélèvements par les populations autour du lac. Ces populations d'agriculteurs, de pêcheurs et d'éleveurs de quatre pays frontaliers (Cameroun, Niger, Nigeria et Tchad) ont été fortement impactées par la dégradation environnementale du lac et des écosystèmes qu'il soutient<sup>91</sup>. Malgré le renforcement et l'adaptation du dispositif sécuritaire autour du Lac Tchad, la zone demeure difficilement contrôlable par un maillage militaire et sécuritaire et l'accès aux îles demeure, par conséquent, limité pour des raisons de sécurité<sup>92</sup>. En 2015, une centaine de militaires tchadiens ont été tués au cours d'embuscades ou de combats<sup>93</sup>.

### **1- La diminution de la production agricole et halieutique**

La province du Lac a connu une importante diminution de sa production agricole et halieutique au cours des dernières décennies. Cette situation a été causée par plusieurs facteurs tels que le changement climatique, la surexploitation des ressources naturelles, la dégradation de l'environnement et les conflits armés dans la région. L'assèchement progressif et irréversible du Lac Tchad conduit aussi inéluctablement à la perte des capacités de production, à la destruction des récoltes et plonge indirectement les populations de la région dans la famine<sup>94</sup>. Les ressources en eau du Bassin du Lac Tchad sont menacées par la croissance démographique, l'exploitation agricole et les conséquences du changement climatique qui sont désormais clairement ressenties<sup>95</sup>. La diminution halieutique est visible de nos jours. Un pêcheur relève cette baisse en ces termes :

Dans les années 1997 à 2012, nous travaillions du soir jusqu'au matin et nous rentrions à la maison avec au moins deux pirogues remplies des poissons. De plus, nous n'allions pas loin pour pêcher. Cependant, de nos jours la pêche est devenue compliquée même si nous

---

<sup>91</sup> L. Descroix et L. Lambert, "Changements climatiques et essor djihadiste au Sahel : une approche critique pour des solutions adaptées", Regards géopolitiques, 2018, p.6.

<sup>92</sup> FIDH, LTDH, ATPDH " Lac Tchad : les populations...", p.13.

<sup>93</sup> *Ibid.* p.27.

<sup>94</sup> Djourdebbé et Ngaryamngaye, "Problématique environnementale et populationnelle...", p.7.

<sup>95</sup> CBLT, "projet d'analyse diagnostique transfrontalière du bassin du Lac Tchad", GIZ, 2018, p.9.

parcourons des kilomètres pour aller pêcher du soir jusqu'au matin, nous rentrons seulement avec quelques poissons<sup>96</sup>.

Un autre mentionne :

D'après mon oncle paternel, à leur époque ils n'avaient pas besoin de travailler du soir jusqu'au matin pour capturer des poissons et remplir une pirogue. Il suffisait juste de tirer deux tours de filet (sonne) et cela suffisait pour remplir une pirogue. Toutefois, de nos jours il y a un manque de poissons dans l'eau en raison de l'invasion des herbes et les sables là où nous pêchions autrefois, ce qui rend notre activité difficile pour joindre les deux bouts<sup>97</sup>.

Il y a nettement une grande différence entre la pêche des années 1990 à 2011 et celle des années 2014 jusqu'à nos jours. Un pêcheur fait cette différence en ces termes :

À l'époque, nous ne travaillions pas beaucoup, car il y avait suffisamment de poissons dans l'eau et nous ne nous plaignions pas de la nourriture. De plus, nous n'allions pas loin pour travailler, nous travaillions juste aux alentours de Kinassarom. Pourtant, de nos jours la pêche n'est plus comme avant et nous sommes confrontés à une véritable pénurie de poissons. Nous sommes donc obligés de partir très loin à la recherche de poissons dans des eaux éloignées. Actuellement, nous nous trouvons à Kaléram où il y a effectivement des poissons, mais malheureusement, nous sommes menacés par les autochtones qui exigent une somme de 150 mille avant de pêcher dans ces eaux et nous subissons aussi les exactions de Boko Haram<sup>98</sup>.

La surexploitation des ressources provoque des situations environnementales défavorables qui, à leur tour, mettent en péril la productivité de la région<sup>99</sup>. Les activités agricoles, l'élevage, l'artisanat et le tourisme qui constituent les leviers économiques les plus rentables se trouvent exposés à la faillite avec l'irruption de Boko Haram. Déjà, les acteurs au centre de la production font l'objet de menaces permanentes qui les amènent à abandonner leurs activités lorsqu'ils ne sont pas simplement mis à mort par les terroristes<sup>100</sup>.

L'agriculture a prospéré dans le BLT grâce à l'exploitation de l'écosystème de la région, particulièrement autour des îles. Contrairement à d'autres espaces de la bande sahélienne, ces activités agricoles sont maintenues pendant la saison sèche à l'aide de l'irrigation. La crise a chassé des milliers de personnes de leurs lieux de production vers des endroits plus sûrs, nuisant gravement à leur capacité de production<sup>101</sup>. Cela a eu des répercussions sur la sécurité alimentaire à l'intérieur et à l'extérieur du BLT pour les zones qui dépendaient de la région pour l'approvisionnement en produits agricoles<sup>102</sup>. Le manque d'accès physique à cause de l'insécurité dans certaines zones agricoles comme celle de

<sup>96</sup> R. Justin, 50 ans, pêcheur, Kinassarom, entretien du 15 novembre 2022.

<sup>97</sup> G. Gaston, 45 ans, pêcheur, Fétiné, entretien du 25 novembre 2022.

<sup>98</sup> L. Samuel, 56 ans, pêcheur, kaléram, entretien du 5 décembre 2022.

<sup>99</sup> CBLT, "projet d'analyse diagnostique transfrontalière...", p.9.

<sup>100</sup> A. Mono, "Les menaces économiques de Boko Haram dans l'Extrême-Nord Cameroun : entre tentative de sédimentation d'un marché criminel et projet de désagrégation de l'ordre économique local", *Revue espace géographique et société Marocaine*, n°43-44, 2021, p.16.

<sup>101</sup> Remadji et Teniola, "Bassin du Lac Tchad...", p.8.

<sup>102</sup> *Ibid.*

Ngouboua a réduit la production agricole et augmenté les risques liés à l'insécurité alimentaire et à la malnutrition<sup>103</sup>. Un agriculteur rapporte que :

Le tarissement du Lac nous a permis d'avoir des espaces cultivables, mais en raison du manque de précipitations abondantes, le rendement agricole n'était pas aussi élevé que celui de nos grands-parents. De plus, nous faisons face aux perturbations causées par Boko Haram dans notre région, ce qui nous empêche d'aller travailler aux champs par peur pour notre sécurité. Cette situation a malheureusement entraîné une famine dans notre localité<sup>104</sup>.

Un autre renchérit en disant :

Avant l'arrivée de Boko Haram, nous disposions de suffisamment d'espaces cultivables et ne nous inquiétions pas pour la superficie cultivée. Par contre, depuis l'arrivée de ces terroristes dans la province du lac, les populations ont fui leurs villages pour se réfugier dans des villages moins sécurisés en occupant une partie de nos terrains cultivables. Cela a entraîné une diminution de notre rendement agricole qu'à avant l'arrivée de Boko Haram<sup>105</sup>.

Au cours des vingt dernières années, les herbes aquatiques ont couvert une grande partie des fleuves, des rivières et des lacs. Elles couvrent à certaines périodes de l'année jusqu'à 20% des superficies, diminuant les échanges entre l'atmosphère et l'eau, concurrençant le phytoplancton et en conséquence, entraînant une diminution de la production et une gêne considérable des activités de pêche et de navigation<sup>106</sup>. Elles concernent l'envahissement des plans d'eau par les herbes, les vents violents qui emportent les filets et gênent la navigation, l'assèchement des cours d'eau, la menace et le piétinement des filets par les hippopotames et la rareté du poisson<sup>107</sup>. Au rang des facteurs qui sous-tendent cette évolution régressive des eaux du Lac Tchad, on a les mauvaises pratiques de pêches et les pollutions des cours d'eaux.

En effet, les ressources halieutiques sont en baisse d'un point de vue quantitatif et qualitatif à cause de mauvaises pratiques de pêches utilisant d'engins prohibés et de produits toxiques<sup>108</sup>. La pêche est tout aussi entravée par la crise que les autres secteurs. Les pêcheurs ont dû réduire leur périmètre d'activités aux espaces encore accessibles. Dans ces zones, la surface de l'eau est souvent envahie par la végétation, ce qui rend la pêche difficile. Certains pêcheurs qui sont restés dans les zones contrôlées par Boko Haram sont obligés de collaborer avec le groupe ou de payer de l'argent pour poursuivre leurs activités. La plupart des pêcheurs

<sup>103</sup> OCHA, "Tchad : Profil humanitaire...", p.2.

<sup>104</sup> T. Koukou, 49 ans, cultivateur, Kaléram, entretien du 5 décembre 2022.

<sup>105</sup> A. Ahmet, 36 ans, cultivateur, Kinassarom, entretien du 16 novembre 2022.

<sup>106</sup> Djourdebbé et Ngaryamngaye, "Problématique environnementale et populationnelle...", p.12.

<sup>107</sup> *Ibid.*

<sup>108</sup> P.F Mbevo et E. Voundi, "Suivi par télédétection de la dynamique des eaux du Lac Tchad et les transformations paysagères et socio-économique (1987-2015)", Revue canadienne de géographie tropicale, Vol.8, 2021, p.43.

ont donc été contraints de se déplacer, se contentant de prises bien en dessous de leurs attentes<sup>109</sup>.

## 2- La destruction des habitations et la perte des animaux en raison des attaques de Boko Haram

La province du Lac a subi de graves destructions des infrastructures et des habitations en raison de plusieurs facteurs, notamment les conflits armés et le terrorisme, les déplacements de population et les attaques contre les villages. Près de deux mois sont passés depuis l'attaque de Ngouboua, les rives sud du Lac Tchad n'ont pas oublié les cris, ni les balles des islamistes nigériens de Boko Haram. Les stigmates sont toujours là : les maisons calcinées, les sols noircis et surtout la peur. C'était le 12 février 2015. En moins de deux heures, la moitié de cette ville tchadienne de 6.000 âmes est partie en fumée<sup>110</sup>.

Fortement influencée par ces événements violents et dramatiques de Boko Haram, une grande partie des éleveurs a perdu ses troupeaux dans sa fuite. Ainsi dépouillés, nombreux sont ceux qui ont dû mettre fin à leur activité pastorale. On retrouve ainsi beaucoup de ces éleveurs en milieu rural, souvent isolés, loin des villages ne possédant plus qu'une poignée de têtes de bétails qui ont opté pour un début d'agriculture. Tout comme le nombre de la perte en vie humaine en milieu pastoral, le nombre du bétail morts, enlevés, égarés ou volés ne sont pas connus avec exactitude<sup>111</sup>. Les estimations divergent selon les acteurs en présence et les localités concernées. Les autorités locales et les éleveurs eux-mêmes estiment les pertes à plus de 12 000 têtes de bovins, 9000 têtes de dromadaires, 14 500 têtes de caprins et ovins, 150 chevaux, 110 ânes, sans oublier les pertes de biens matériels tels que : marchandises, mil, maïs, mobiliers et immobiliers. Le responsable du centre de sauvegarde de la race bovine kouri estime, quant à lui, les pertes à 7000 têtes de bœufs, 12 400 chèvres, 5000 têtes de dromadaires, 9000 têtes de moutons, 150 ânes et 40 chevaux<sup>112</sup>. Un témoin nous explique que :

Elle habitait avec son mari et leurs 5 enfants tranquillement sur une île. Elle s'occupait de l'élevage des chèvres tandis que son mari était pêcheur. Chacun avait sa propre activité. Cependant, lorsque les Boko Haram ont débarqué dans les îles du lac pour commettre des meurtres, nous avons appris qu'ils viendraient nous visiter pendant la nuit. Nous avons eu peur et avons décidé de fuir, laissant derrière nous nos 21 chèvres sur cette île. Malheureusement, nous avons ensuite appris que les Boko Haram avaient incendié cette île<sup>113</sup>.

<sup>109</sup> Remadji et Teniola, "Bassin du Lac Tchad : Résilience socio-économique...", p.8.

<sup>110</sup> A. V. Belaval, Ngouboua, vivre dans l'ombre de Boko Haram une ville tchadienne partie en fumée, Éditeur Microsoft mise en ligne 2015, <https://www.parismatch.com>, consulté le 15 décembre 2023.

<sup>111</sup> Pabamé et Hassan, *Impacts de la secte Boko Haram sur les éleveurs...*, p.34.

<sup>112</sup> *Ibid.*

<sup>113</sup> A. Zara, 39 ans, Éleveur, Melea, entretien du 26 décembre 2022.

**Photo N° 4:** Maisons incendiées par Boko Haram



**Source :** Ngouboua, “Vivre dans l’ombre de Boko Haram- une ville tchadienne partie en fumée”, Éditeur Microsoft mis en ligne en 2015, <https://www.parismatch.com>, consulté le 15 décembre 2023.

Cette photo met en évidence les débris des maisons incendiées par Boko Haram. Elles se situent dans la localité de Ngouboua dans la province du Lac et ont été brûlées le 12 février 2015.

Ainsi, beaucoup d’habitants ayant fui ne sont toujours pas revenus. Certains viennent en journée vendre leurs maigres récoltes de sorgho et restent cachés dans la brousse la nuit tombée. Assis sur une natte dans son minuscule magasin de pagnes, le chef des commerçants se désole “ 48 boutiques remplies de marchandises ont été détruites. Les gens ont tout perdu, et ils n’ont pas les moyens pour reconstruire leurs maisons”, explique Al Hadji Mbodou Mai<sup>114</sup>. Les insurgés s’en sont pris à la fois au camp militaire et au village. Les habitants ont réussi à fuir pour ne pas se faire piéger par les flammes, mais beaucoup d’animaux, dromadaires, ânes, bœufs, moutons ont péri dans la nuit<sup>115</sup>. La crise de Boko Haram a considérablement contribué à la destruction des infrastructures dans la province du Lac. Une Commerçante rapporte : “qu’alors qu’elle était à kinasserom pour acheter du poisson séché et

<sup>114</sup> A. V. Belaval, Ngouboua, “Vivre dans l’ombre de Boko Haram une ville tchadienne partie en fumée”, Éditeur Microsoft mis en ligne en 2015, <https://www.parismatch.com>, consulté le 15 décembre 2023.

<sup>115</sup> Agence France-press, “ Tchad : les cendres, après l’attaque de Boko Haram à Ngouboua”, Éditeur Microsoft mise en ligne en 2015, <https://www.lapress.ca>, consulté en ligne 23 décembre 2023.

fumé pour vendre à N'Djaména, elle a remarqué une flamme sur une île située non loin de là. Les gens lui ont dit que c'était les boko haram qui avaient déclenché cet incendie''<sup>116</sup>.

Un témoin affirme :

Les Boko Haram ont incendié nos maisons et ils ont mis le feu au marché, causant d'importants dégâts. Ils ont également commis des meurtres et ont fait fuir de nombreuses personnes de ce village. C'est grâce à Allah que nous avons pu échapper à ce massacre et nous lui sommes reconnaissants pour sa protection envers nous. Nous demandons à l'État de renforcer la sécurité dans notre village afin que nous puissions vivre en paix, comme nous le faisons les années précédentes. Je n'ai rien d'autre à ajouter, car chaque fois que je raconte cette situation que nous avons vécue, cela me fait ressentir une profonde tristesse<sup>117</sup>.

**Photo N° 5:** Anes calciné par les Boko Haram



**Source :** Agence France-press, “ Tchad : les cendres, après l’attaque de Boko Haram à Ngouboua”, Éditeur Microsoft mis en ligne en 2015, consulté le 23 décembre 2023.

Cette photo a été prise par l’agence France-press quelques jours après l’attaque, le village est désert et silencieux. Il n’en reste presque plus rien : près des deux tiers assaillants y ont mis le feu.

Dans cette zone qui est l’une des plus pauvres de la région, Boko Haram s’est mis à attaquer les villages du coin, brûlant des maisons et mettant en danger des communautés de population déjà dévastées par la faim et la malnutrition. Toutes ces exécutions et violations

<sup>116</sup> L. Viviane, 54 ans, Commerçante, N'Djaména, entretien du 4 avril 2024.

<sup>117</sup> K. Beury, 42 ans, Pêcheur, Fétiné, entretien du 25 novembre 2022.

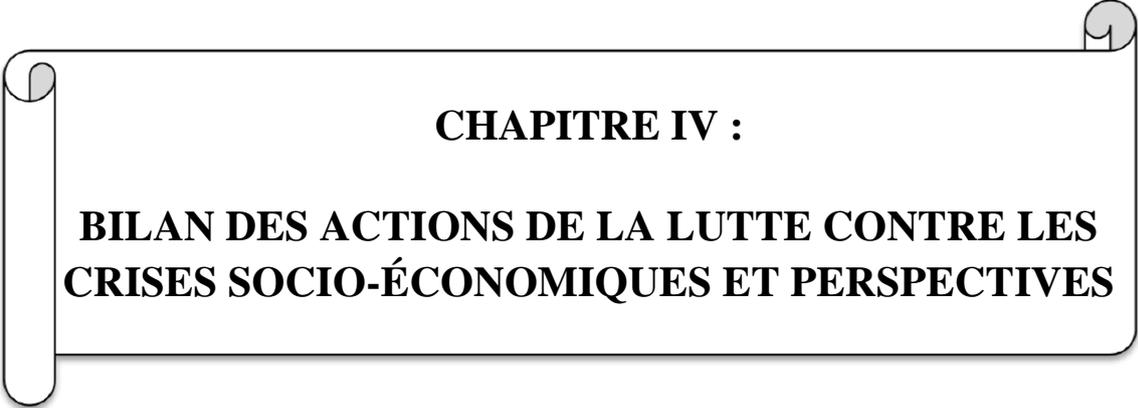
ont entraîné des déplacements massifs des éleveurs à l'extérieur du pays, principalement vers Ngouri, Massakory, Massaguet, Batha, Guéra, tout autour de Ndjamena et vers le Sud du Tchad où ils sont les nombreux des retournés et déplacés<sup>118</sup>. Par ailleurs, depuis le 23 mars 2020 où 98 soldats tchadiens furent tués dans une attaque revendiquée par la secte de Boko Haram, entraînant une riposte militaire musclée de la part des autorités tchadiennes, dénommée "Colère de Bohoma", la situation sécuritaire dans le Lac, ainsi que dans le Hadjer Lamis semble bénéficier d'une stabilité temporaire liée à la diminution de l'ampleur des attaques terroristes<sup>119</sup>.

Il était question dans ce chapitre de faire ressortir les répercussions des crises socio-économiques sur les activités socioprofessionnelles. Il ressort donc que celles-ci ont des conséquences significatives sur les dites activités dans la province du Lac. Elles concernent la baisse de la production agricole et halieutique, les mouvements migratoires, le ralentissement des activités commerciales et pastorales, la psychose installée par groupe Boko Haram et autres. L'analyse de ces répercussions conduit à celles des actions de lutttes contre les crises socio-économiques et des perspectives à envisager.

---

<sup>118</sup> Pabamé et Hassan, *Impacts de la secte Boko Haram sur les éleveurs...*, p.32.

<sup>119</sup> C. M. Nach et *al.*, "Facilité Régionale de stabilisation du Bassin du Lac Tchad : fenêtre nationale pour le Tchad", Rapport de l'étude, Guitté, Province de Hadjer Lamis, 2020, p.23.



**CHAPITRE IV :**

**BILAN DES ACTIONS DE LA LUTTE CONTRE LES  
CRISES SOCIO-ÉCONOMIQUES ET PERSPECTIVES**

Comme souligné dans les précédents chapitres, la province du Lac est l'une des 23 provinces du Tchad qui fait face à des crises socio-économiques depuis des années. Ces crises sont principalement causées par les effets du changement climatique, le conflit avec le groupe terroriste Boko Haram, les problèmes liés à l'insécurité, la pauvreté et le manque d'infrastructures. Ceci étant, des actions de lutte contre ces crises ont été mises en place. Ce dernier chapitre évalue ces actions et étale une série de perspectives pour leur efficacité.

## **I- ÉVALUATION DES MESURES DE RÉSILIENCE ET DES MOYENS DE LUTTE CONTRE LES CRISES SOCIO-ÉCONOMIQUES**

Cette province est confrontée à des défis socioéconomiques et environnementaux qui ont nécessité des mesures de résilience drastiques. Elle est frappée par des crises récurrentes telles que le changement climatique, les conflits armés et le terrorisme, ainsi que des problèmes structurels constitués de la pauvreté, du chômage et de l'insécurité alimentaire. Les contraintes sécuritaires (interdiction d'accès à certaines zones et circulation restreinte sur certains axes routiers) et linguistiques (Boudouma, Kanembou) ont nécessité une collaboration avec un fixeur présentant une bonne connaissance de la zone et de ses enjeux<sup>1</sup>. Les pays du Bassin du Lac Tchad ont développé des plans multisectoriels pour stabiliser les zones en proie aux violences, d'abord et avant tout dans une logique de lutte et de prévention de l'extrémisme violent<sup>2</sup>.

Au Tchad, le document du Plan national de Développement (2017-2021) insiste, en son pilier de gouvernance, sur la mise en place des mécanismes consensuels de règlement pacifique des conflits par le renforcement du cadre juridique en vue de promouvoir le climat de confiance entre la population et les FDS, mais aussi le dialogue socio-sécuritaire, la formation sur les valeurs de la cohésion, de la paix et de la coexistence pacifique ; la promotion du respect des différences et des valeurs de paix. Cette forte volonté nationale rencontre, au niveau de la région du Lac, des stratégies régionales, comme celle sur la stabilisation des régions du Lac Tchad touchées par Boko Haram<sup>3</sup>. Malgré la multiplication des plans de développement, de stabilisation et d'initiative pour la paix, les populations peinent à ressentir les effets de ces efforts. À l'échelle locale, il semble d'ailleurs que le signal envoyé par l'État est celui d'une priorité toujours grande donnée aux enjeux militaires et sécuritaires<sup>4</sup>.

---

<sup>1</sup> Baché et *al.*, "Étude régionale de recherche Bassin du Lac Tchad...", p.14.

<sup>2</sup> *Ibid.* p.46.

<sup>3</sup> *Ibid.*

<sup>4</sup> *Ibid.* p.47.

## 1- Les actions du gouvernement tchadien et de ses partenaires

Pour faire face aux crises socio-économiques dans la province du Lac, le gouvernement tchadien avec l'aide de ses partenaires a engagé des actions. Ces actions sont constituées de la riposte militaire, de l'aménagement des espaces agropastoraux et des mesures restrictives.

### a- La riposte militaire

La riposte contre les crises a été menée par les gouvernements nationaux des quatre pays riverains qui ont principalement intensifié leurs actions militaires et sécuritaires<sup>5</sup>. En 2016, le Tchad a entamé une coopération et une collaboration étroites avec ses voisins en envoyant deux mille soldats au Niger pour soutenir les efforts de contre-insurrection à Diffa, la région du pays la plus touchée par la crise. Au Nigéria, l'opération Lafiya Dole a enregistré des avancées significatives dans la lutte contre l'insurrection, en libérant progressivement des zones tombées aux mains des insurgés : ce qui a facilité l'accès à certaines régions précédemment occupées<sup>6</sup>. Ces combats et la riposte musclée de l'armée tchadienne, ainsi que le renforcement des règles de l'État d'urgence ont expulsé une nouvelle fois les populations du lac, dont les interventions de l'État tchadien sont une occasion de réinvestir un espace en marge et de mieux contrôler les populations boudouma qui lui ont toujours échappé et dont l'engagement dans Boko Haram est interprété comme une réaction à leur abandon par l'État<sup>7</sup>.

Outre ces efforts menés au niveau national, les quatre pays riverains et la République du Bénin ont accru leur coopération militaire sous les auspices de la Force multinationale mixte (FMM) mandatée par l'UA. La FMM, dont le mandat a été élargi en 2015 pour lutter plus efficacement contre l'insurrection dans la région du Lac Tchad, a joué un rôle essentiel en faveur de l'amélioration de la réponse sécuritaire face à la crise, notamment en ce qui concerne le renforcement de la collaboration transfrontalière entre les pays touchés<sup>8</sup>.

Dans le Lac, le sultanat de Boudouma revendique son emprise sur les îles et les territoires de pêche. Sa proximité géographique avec les groupes armés insurgés explique les revendications territoriales offensives depuis le début de la crise sécuritaire. Ce territoire a été classé "zone rouge" dans le cadre des mesures d'État d'urgence et se situe au Sud-Ouest de la commune de Bol et du canton de Nguelea<sup>9</sup>. Les départements de Fouli et Kaya où se localise la commune de Baga Sola ont été déclarés "zone de guerre" depuis le 26 mars 2020

<sup>5</sup> CBLT, "La stratégie régionale de stabilisation...", p.17.

<sup>6</sup> *Ibid.*

<sup>7</sup> RESILAC, "Étude régionale de recherche ...", p.69.

<sup>8</sup> CBLT, "La stratégie régionale de stabilisation...", p.17.

<sup>9</sup> RESILAC, "Étude régionale de recherche ...", p.65.

par l'État tchadien à cause des attaques de Boko Haram, suite au décret qui a institué l'État d'urgence à compter du 27 mars pour expulser toutes les populations civiles du lac<sup>10</sup>. Un militaire tchadien affirme : “qu'il était affecté dans la province du Lac pour combattre les Boko Haram qui semaient la terreur sur les îles du lac. Ils ont réussi à rétablir un certain calme dans certaines îles, mais il est difficile pour nous de contrôler l'ensemble de ces îles, car il y en a des milliers dans cette province”<sup>11</sup>.

### **b- L'aménagement des espaces agropastoraux**

De 1979 à 2008, la longue période de troubles politico-militaires qu'a connue le pays a interrompu l'essentiel de l'effort de développement, n'autorisant qu'un fonctionnement intermittent des projets relativement modestes mis en œuvre par la Sodélac sur les rives du lac grâce au concours financier international, en particulier de la Banque mondiale, de la Banque africaine de développement (BAD), de la Banque arabe pour le développement économique de l'Afrique (BADEA), de la FAO, de la France, des États-Unis, de la Banque islamique de développement (BID)<sup>12</sup>.

La Sodelac, fondue au sein de l'Agence nationale d'Appui au Développement rural (ANADER) du Tchad en 2016, est intervenue aux lendemains de l'indépendance (1967) pour moderniser les aménagements et les systèmes de production dans le but de faire de cette région du lac une région auto-suffisante du point de vue alimentaire et éventuellement exportatrice vers d'autres régions du Tchad. Les troubles politico-militaires des années 1979 à 2008 ont toutefois limité les investissements à quelques polders à maîtrise totale de l'eau polders “ modernes ”, comme celui de Bérim avec 800 ha aménagés après 1985, puis celui de Mamdi de 1800 ha avec un financement de la Banque africaine de Développement) et à maîtrise partielle de l'eau polders “ semi-modernes”, avec 1000 ha aménagés à Ngouri et 1650 ha à Doum entre 1998 et 2005<sup>13</sup>.

Le gouvernement du Tchad a mis en place à la fin des années 1970 une stratégie de reconstruction nationale et d'autosuffisance alimentaire. La restauration des capacités nationales de production est donc un objectif primordial. La SODELAC, principale agence de développement de la Préfecture du Lac, occupe une place privilégiée dans cette stratégie<sup>14</sup>. Le programme de relance du développement du Lac pour lequel le Fonds africain de développement a accordé un prêt FAD de 14,04 millions d'UC et un prêt CAT de 1,79 million

<sup>10</sup> RESILAC, “Étude régionale de recherche ...”, p.53.

<sup>11</sup> N. Médard, 40 ans, Militaire, N'Djaména, entretien du 6 avril 2024.

<sup>12</sup> Magrin (dir.), *Le développement du Lac Tchad...*, p.225.

<sup>13</sup> RESILAC, “Étude régionale de recherche ...”, p.68.

<sup>14</sup> FDA, “Programme de relance du développement de la région du Lac”, Rapport d'achèvement, OCDC, 2000, p.20.

d'UC en 1987. La contribution du gouvernement était estimée à 1,79 million d'UC lors de l'évaluation<sup>15</sup>. Elle possède 90.000 ha de terres aménageables qui sont constituées des sols alluvionnaires récupérés sur le lac par assèchement de ses bras<sup>16</sup>.

Les polders modernes, peu nombreux, mais couvrant de grandes superficies, consistent en un aménagement lourd de digues, de barrages ou de canaux avec exhaure de l'eau dans la nappe souterraine qui assure une irrigation toute l'année pour une double culture. Avec une maîtrise complète de l'eau, ils ressemblent à des périmètres irrigués. Un accompagnement technique assure l'encadrement agricole et la fourniture en intrants. En 2013, trois polders étaient fonctionnels pour 2 000 ha<sup>17</sup>.

Les polders semi-modernes imposent un investissement moins important, car ils fonctionnent par submersion, par gravitation et sans système de pompage avec une inondation contrôlée grâce à un système de vanne aménagé dans le barrage qui permet de remettre le polder en eau après évaporation. Cette technique a été diffusée par la Sodelac sur 6 000 ha en 13 polders. On les trouve à Méléa, Klakola, Bibi, Broum Tchouloum1 et Djouboulboul. Plus proches du système traditionnel, ils sont aussi plus souples et moins coûteux que les polders modernes. En tant qu'espace aménagé par l'État, les terres des polders modernes et semi-modernes deviennent la propriété de la Sodelac<sup>18</sup>. Le directeur technique de SODECLAC souligne que :

Le polder de Mamdi et les travaux de construction ont commencé en 1998 et ont pris fin 2004, couvre une superficie de 1800 hectares net. Ce polder compte cinq stations d'irrigation et une station de drainage. Depuis 2016, le drain principal de Mamdi, long de 17 km, n'a pas été curé et une biomasse végétale a bouché le passage des eaux. Conséquence, la salinisation de sol réduit les superficies cultivables et l'inondation du polder par le déversement du drain principal dans les parcelles. C'est pour consolider les acquis des polders aménagés de Bol que le gouvernement, à travers la SODELAC, a bloqué des fonds pour le curage et le reprofilage des crêtes des digues du polder de Memdi<sup>19</sup>.

Un témoin rapporte que :

“ La SODELAC doit changer sa manière de distribuer les parcelles de terre cultivables de polder, car leur politique qui consiste à privilégier les dignitaires au détriment des citoyens lambda provoque des frustrations au sein de la population de cette province ”<sup>20</sup>.

Durant les 5 ans de mise en œuvre du projet, RESILAC a permis des avancées avec précision :

<sup>15</sup> FDA, “Programme de relance du développement ...”, p.7.

<sup>16</sup> *Ibid.*

<sup>17</sup> *Ibid.* p.20.

<sup>18</sup> RESILAC, “Étude régionale de recherche ...”, p.68.

<sup>19</sup> A. Mahamat Kaila, 43 ans, directeur Technique, N'Djaména, du 4 février 2023.

<sup>20</sup> W. Francklin, 60 ans, Enseignant, N'Djaména, entretien du 7 avril 2024.

- plus de 9900 personnes qui ont bénéficié d'un soutien psychosocial (100% d'augmentation de l'État de bien-être dit subjectif) ;
- 394 organisations communautaires de base renforcées en compétences et matériels ;
- 558 activités de vivre ensemble (85 formations, 300 débats citoyens, 173 activités socio-culturelles) mises en œuvre au profit de 59308 personnes pour retisser le lien social et améliorer l'entraide au sein et entre les communautés ;
- 35 conventions de gestion des ressources naturelles établies, afin de réduire les conflits autour des ressources naturelles ;
- 92 organes de résolution des conflits renforcés, visant à rétablir le dialogue entre personnes de confessions religieuses différentes, à renouer les échanges entre les communautés et les organes de gestion du territoire ainsi qu'à sensibiliser sur les activités de renforcement du capital humain de cohésion sociale<sup>21</sup>.

En appuyant durablement la petite économie, le pilier 2 du projet visait à apporter les compétences et les outils nécessaires pour que les ménages parviennent à atteindre l'autosuffisance alimentaire et l'autonomie économique à travers l'insertion professionnelle et l'appui aux systèmes de production agro-sylvo-pastoraux. Plus de 3400 jeunes ont participé à la réhabilitation d'actifs communautaires (bief, renforcement des digues, lutte contre l'avancée du désert) et plus de 11800 autres ont bénéficié d'une formation au métier de leur choix<sup>22</sup>.

Le projet de Développement rural de la préfecture du lac, financé par la Banque africaine de Développement, le don du FAD et le gouvernement tchadien pour un coût de 18 milliards FCFA, a fait l'objet d'un accord de prêt signé le 25 mai 1999. Il est entré en vigueur le 04 septembre 2000. Il a démarré ses activités sur le terrain en 2001, dont les principales réalisations du projet sont :

- la construction de 22 digues et installations des vannes pour 13 polders ; la construction de 120 km de pistes ; la construction de 19 écoles de 3 classes chacune ; la construction de 67 magasins de stockage ; la construction de 7065 mètre linéaire de palissade ;

---

<sup>21</sup> RESILAC, "Étude sur la question du genre dans le développement socio-économique du bassin du lac Tchad", Rapport de CERAC, URD, 2022, p.8.

<sup>22</sup> *Ibid.*

- la réalisation de 105 forages équipés de pompes manuelles ; la réalisation de 11 puits pastoraux ; la création d'un centre de sauvegarde des bœufs "kouri" avec l'acquisition de 181 animaux ; la création de 17 comités de gestion des pépinières villageoises ; la création de 111 groupements d'intérêts pastoraux ;
- la formation de 100 matrones et 232 dirigeants de groupements en alphabétisation fonctionnelle ; La formation et l'encadrement de 545 groupements ; la formation de 66 comités gestion des pépinières villageoise ; la formation de 19 comités de gestion des infrastructures socio-économiques ;
- la diffusion de coquelet de race ; la diffusion de 100 foyers améliorés ; la diffusion de 332 tonnes de semences ; la vaccination de 1022422 têtes de bétail et la production de 208000 plants de reboisement<sup>23</sup>.

### **c- Les mesures restrictives**

Les mesures prises dans les quatre (4) pays dans le domaine de la circulation visent en premier lieu les zones humides difficilement contrôlables où les groupes insurgés se sont rapidement réfugiés<sup>24</sup>. L'interdiction de circuler dans certaines zones classées " zones rouges " ou zones à risques, dans le lac, soustrait autant de ressources aux populations riveraines, même si elles n'y résident pas de façon permanente<sup>25</sup>. Une enseignante souligne que :

Les mesures restrictives prises par les gouvernements des quatre pays de la région du lac Tchad ont eu un impact à la fois positif et négatif. Sur le plan de la sécurité, on observe une diminution des attaques de Boko Haram contre la population. Cependant, sur le plan économique, ces mesures ont entravé le commerce, car les commerçants n'ont pas pu se rendre dans les pays voisins du Tchad pour acheter des marchandises. Cela a contribué à l'augmentation du coût de la vie dans cette province<sup>26</sup>.

Une commerçante renchérit en expliquant que : " ces mesures ont entravé leur commerce vers l'extérieur du pays. Elle avait l'habitude d'effectuer des achats au Nigeria et de vendre à Ndjamena. Elle affirme que ces mesures restrictives ont grandement nui à leurs activités commerciales. Cependant, lorsque ces mesures ont été levées, la situation s'est améliorée pour leur commerce"<sup>27</sup>. Le tableau de la page suivante met en exergue ces mesures.

<sup>23</sup> SODELAC, "Fiche d'informations sur les activités de sodelac", Bol, 2007, p.14.

<sup>24</sup> CBLT, "La stratégie régionale de stabilisation...", p.35.

<sup>25</sup> RESILAC, "Étude régionale de recherche ...", p.69.

<sup>26</sup> N. Ronel, 44 ans, Enseignant, N'Djaména, entretien du 6 avril 2024.

<sup>27</sup> F. Virginie, 49 ans, Commerçante, N'Djaména, entretien du 7 avril 2024.

**Tableau 5: Les mesures sécuritaires ont été prises en 2015 dans la région du Lac Tchad**

Pays (date état d'urgence)	Localités	Mesures sécuritaires/économiques	Mesure sécuritaires levées en 2019
	Frontière Nigeria Lac Tchad Bagasola	Restrictions de mouvement : Fermeture de route/zones interdites le long de la frontière avec le Nigeria Fermeture de la frontière avec le Nigeria couvre-feux (17h-6h sur les axes principaux du lac) Restrictions sur les activités économiques : Interdiction de commercialiser les arachides et le haricot Interdiction de la vente des bêtes sur pieds vers le Nigeria Interdiction de la pêche de nuit Interdiction de l'exportation des bétails et des poissons Interdiction de la grande échelle Interdiction d'importation et d'utilisation engrais et carburants	Restrictions de mouvement : Levée de l'interdiction d'utiliser les motos Assouplissement de l'interdiction du passage des troupeaux Restrictions sur les activités économiques : Pêche autorisée de 6h à 17h

**Source :** RESILAC, “Étude régionale de recherche : impacts contrastés de la crise sécuritaire sur les situations foncières dans la région du Lac Tchad”, *Rapport d'étude*, 2020, p.85.

Ce tableau présente les mesures sécuritaires qui ont été prises par le gouvernement pour mieux sécuriser la province du Lac en 2015, mais celles-ci ont mis en arrêt la circulation des biens et des personnes. Cela prouve à quel point l'économie a été mise en arrêt. Toutefois, le gouvernement a levé ces mesures en 2019 pour laisser circuler les commerçants pour mieux booster leur économie.

Au Tchad, ces mesures ont conduit à l'évacuation sans ménagement de la grande majorité des îles du lac en 2015 par les armées nationales. Près de 180.000 tchadiens, dont plus de 150.000 insulaires, ont ainsi été forcés à quitter leur village<sup>28</sup>. Un pêcheur déplore que :

Du jour au lendemain, on nous a dit de quitter notre lieu d'habitation pour venir sur la rive, mais nous n'avions aucun endroit où aller et nous n'avions aucun moyen pour transporter nos biens mais nous étions obligés de quitter par peur d'être réprimé. La plupart d'entre nous sont aujourd'hui livrés à eux-mêmes et ne bénéficient d'aucun accompagnement<sup>29</sup>.

<sup>28</sup> FIDH, LTDH, ATPDH, “Lac Tchad : les populations prises en étau entre les États...”, p.10.

<sup>29</sup> S. Dieudonné, 58 ans, pêcheur, kinassarom, entretien du 15 novembre 2022.

Les mesures d'État d'urgence destinées à assécher les ressources de Boko Haram, adoptées en 2013 au Nigeria et en 2015 dans les pays voisins, sont encore partiellement en vigueur en 2017. Ces mesures de fermeture des frontières et de marchés (Restrictions aux transports, multiplication des contrôles) aggravent la crise de l'économie informelle régionale et mettent à mal la résilience des systèmes pastoraux en imposant d'importantes restrictions aux circulations des hommes et du bétail et en dégradant les conditions d'accès aux marchés<sup>30</sup>. Le bétail volé étant une source majeure de ravitaillement des insurgés, le commerce du bétail est vite devenu un axe central de la stratégie d'endiguement économique déployée par les États<sup>31</sup>. La vente des bœufs au Tchad est peu chère par rapport au Nigeria. Un commerçant rapporte :

Avant Boko Haram, nous allions vendre notre bétail au Nigéria en empruntant une route courte et nous faisons de gros bénéfices. Malheureusement, nous avons dû changer notre itinéraire en passant par le Niger en raison l'insécurité causée par les sectes Boko Haram. Le trajet par le Niger est plus sécurisé, mais cela nous fait dépenser beaucoup d'argent, car nous devons payer des taxes à l'État nigérien, puis à l'État nigérian<sup>32</sup>.

Toutefois, la stratégie gouvernementale, basée sur l'autonomisation des déplacés sur les rives, la création des services publics sur les îles et l'autorisation des retours dans les villages, ainsi que la construction de nouvelles infrastructures hydro-agricoles, est confrontée à une recrudescence des conflits armés qui a contraint l'administration à évacuer à nouveau toutes les populations du Lac<sup>33</sup>. Les mesures couvrent les filières à partir de la production (interdiction d'accès à certaines ressources, restrictions sur les approvisionnements en intrants) jusqu'à la commercialisation (fermeture de marchés, interdiction de la vente de certains produits)<sup>34</sup>.

Ces dispositifs constituent des régimes juridiques autorisant l'État (localement les gouverneurs au Niger, au Nigeria et au Tchad ; les préfets au Cameroun) à prendre des mesures restreignant exceptionnellement les libertés de circulations, limitée par les mesures de couvre-feu et l'interdiction de certains moyens de transport, l'interdiction de résidence dans certaines zones soupçonnées d'être contrôlées par les groupes insurgés<sup>35</sup>. Mais aussi des restrictions liées à l'exercice des activités économiques) en s'affranchissant d'un certain

---

<sup>30</sup> Rangé, "Insécurités dans la région du Lac Tchad...", p.3.

<sup>31</sup> *Ibid.*

<sup>32</sup> B. Guinan, 39 ans, Commerçant, Méléa, entretien du 27 décembre 2022.

<sup>33</sup> RESILAC, "Étude régionale de recherche ...", p.69.

<sup>34</sup> *Ibid.* p.84.

<sup>35</sup> *Ibid.* p.69.

nombre de principes généraux du droit (en particulier en donnant des moyens d'action exceptionnels à l'armée et à la police, principalement en matière de perquisitions)<sup>36</sup>.

La nature cyclique des crises qui ont historiquement affligé la sous-région doit être brisée pour modifier la trajectoire de développement de millions de personnes. Seule une approche transformatrice et holistique peut contribuer à relever les défis structurels de la vulnérabilité et de l'insécurité afin de commencer à jeter les bases d'une paix et d'un développement durables. Toute approche de transformation pour le Lac Tchad doit remédier efficacement à l'absence de gouvernance et de développement dans les zones frontalières<sup>37</sup>. L'acheminement de l'aide humanitaire, le rétablissement de l'ordre public et des services publics de base, ainsi que la reprise des processus de développement, dépendent tous du succès continu des opérations militaires pour assurer les conditions de sécurité nécessaires<sup>38</sup>.

Au Niger, les populations habitant dans la cuvette nord du Lac Tchad ont eu 48 heures pour quitter leur village au risque d'être assimilées aux groupes rebelles. Au Tchad, des "zones rouges" ont été définies dans le lac et évacuées également. L'utilisation des motos, identifiées comme le moyen d'action privilégié pour les attaques rapides, a été prohibée dans les 4 pays. Des couvre-feux ont été instaurés au Nigeria, au Niger et au Tchad qui contraignent grandement les transports de marchandises, mais aussi l'acheminement de l'aide vers les secteurs éloignés<sup>39</sup>. Il est urgent de mieux gérer l'interface entre les acteurs civils et militaires dans la sous-région, d'autoriser un accès humanitaire accru et un processus de stabilisation mené par les civils qui puisse compléter et renforcer les efforts militaires, permettant ainsi aux forces de sécurité de se concentrer sur leurs principales responsabilités<sup>40</sup>. À la lumière des leçons apprises en Somalie et ailleurs, il est essentiel de mener à bien de manière ordonnée le processus de stabilisation afin de consolider en temps opportun les acquis militaires grâce au déploiement rapide des forces de l'ordre civiles, au rétablissement des services publics de base et à la transition entre la fourniture d'une aide humanitaire susceptible de sauver des vies à des interventions ayant un impact à long terme, porteuses des dividendes du développement<sup>41</sup>. Un agent de PROLAC explique :

L'État a mis sur pied le PROLAC et un projet gouvernemental qui s'occupe de soutenir les plateformes de coordination nationales et régionales et le renforcement des capacités locales de contribuer à rétablir une mobilité et une connectivité rurale durables et de renforcer le rétablissement des moyens de subsistance agricoles dans la province du lac. Il favorisera

<sup>36</sup> RESILAC, "Étude régionale de recherche ...", p.69.

<sup>37</sup> CBLT, "La stratégie régionale de stabilisation...", p.17.

<sup>38</sup> *Ibid.*

<sup>39</sup> OIM, "Regional displacement and human mobility. Displacement tracking matrix", 2019, p.39.

<sup>40</sup> *Ibid.* p.22.

<sup>41</sup> *Ibid.* p.39.

également le partage des connaissances et le dialogue régional grâce à une plateforme de données hébergées par la commission du bassin du Lac Tchad, tout en renforçant l'autonomisation des communautés grâce à l'engagement des citoyens aux activités de cohésion sociale et aux travaux publics à forte intensité de main-d'œuvre<sup>42</sup>.

## 2- Les actions des ONG humanitaires et d'aide au développement

Les crises socio-économiques dans la province du Lac de 1970, jusqu'à nos jours, a un impact sur la population. C'est pourquoi les ONG humanitaire et d'aide au développement jouent un rôle crucial. L'aide humanitaire est souvent la seule source de nourriture pour la majorité des déplacés et la population locale<sup>43</sup>. Il est essentiel que les bailleurs octroient un financement accru au Tchad afin de soutenir et d'étendre les opérations humanitaires pour sauver des vies. Sur les 476 millions de dollars américains requis pour l'ensemble du pays, seuls 23 % ont été reçus à ce jour, 31 mai 2019. 140,9 millions de dollars sont nécessaires pour répondre aux besoins les plus urgents de plus de 340 000 personnes dans la province du Lac, dont 133 000 déplacés internes, des communautés d'accueil, des retournés et plus de 15 000 réfugiés<sup>44</sup>. Depuis le début de l'année, seulement 20,8 millions de dollars du financement nécessaire pour assister les familles et les communautés touchées dans la province ont été versés (15 %).

En outre, les organisations humanitaires ont déjà utilisé une grande partie du stock de contingence limité du Tchad pour répondre aux besoins des personnes nouvellement déplacées<sup>45</sup>. L'on doit citer quelques-unes de leurs actions comme la fourniture d'une aide d'urgence ; l'accès à l'éducation ; l'assistance médicale ; le soutien psychosocial ; le rétablissement économique et la protection des droits de l'homme.

Dans la fourniture d'aide d'urgence, les ONG humanitaires interviennent en première ligne pour la fournir aux populations affectées par les crises. Elles distribuent des denrées alimentaires, des médicaments, des kits d'hygiène et d'autres produits essentiels. Elles mettent en place des centres de nutrition pour prendre en charge les enfants souffrant de malnutrition. D'après le MTD, dans chaque localité évaluée, il a été demandé aux informateurs clés d'indiquer les principaux besoins urgents des populations déplacées qui y sont accueillies. Le besoin en nourriture est celui qui a été mentionné le plus fréquemment (pour 79% des localités), suivi des besoins en argent liquide (49%), en articles non alimentaires (31%) et en moyens de subsistance (28%)<sup>46</sup>.

<sup>42</sup> M. Nour Mallaye, 42 ans, Agent technique pour action humanitaire et sociale sous-traitance avec PROLAC, N'Djaména, entretien du 6 février 2023.

<sup>43</sup> RESILAC, "Étude régionale de recherche ...", p.2.

<sup>44</sup> OCHA, "Tchad: profil humanitaire...", p.4.

<sup>45</sup> *Ibid.*

<sup>46</sup> MTD, "Tchad: province du...", p.22.

Pour l'accès à l'éducation, les ONG travaillent pour maintenir l'accès à l'éducation dans les zones touchées par les crises. Elles mettent en place des programmes d'éducation d'urgence, construisent des écoles temporaires et offrent des fournitures scolaires aux enfants déplacés. Elles travaillent également à renforcer les compétences des enseignants et à améliorer la qualité de l'enseignement. Un témoin affirme que : «l'UNICEF est une organisation non gouvernementale qui a soutenu la population de la province du lac, traversant une crise alimentaire, en leur distribuant des kits scolaires, des médicaments et des denrées alimentaire tels que des sacs de riz, des bidons d'huile, des sacs de sucre ainsi que du savon»<sup>47</sup>. Une ménagère confirme «qu'elle a reçu des denrées alimentaires de la part du PAM lorsqu'elle vivait dans le site des réfugiés de Baga-sola. Il s'agissait d'un sac de riz ainsi que d'un bidon d'huile de 25 litres»<sup>48</sup>.

Dans le domaine de l'assistance médicale, elles fournissent des services de santé de base dans les régions touchées par les crises. Elles déploient des équipes médicales, mettent en place des cliniques mobiles, fournissent des médicaments et des équipements médicaux et assurent la formation du personnel médical local. Selon les informateurs clés de MTD, seuls 29% des lieux de déplacement ont reçu une assistance en santé. Les données indiquent que les populations déplacées ont accès aux services de santé dans 86% des localités évaluées, 18% y ont accès dans la localité et 68% hors de la localité. Pour 86% de ces localités ayant accès à un service de santé, les centres de santé sont les infrastructures les plus proches, ensuite les cliniques mobiles pour 14%, les hôpitaux pour 8% et les cliniques privées pour 2%. Ces infrastructures sanitaires ne sont généralement pas suffisamment équipées pour prendre en charge d'éventuels patients atteints de COVID-19<sup>49</sup>. À part la sous-préfecture de Bagasola où des assistances en santé ont déjà été fournies dans la majorité des localités 59%, ce type d'assistance n'a été fourni que dans la minorité des localités dans les autres sous-préfectures<sup>50</sup>. C'est le cas, par exemple, des sous-préfectures Bol, Ngouboua et Kangalam où les assistances en services de santé n'ont pas encore été fournies dans, respectivement, 86, 86 et 81% des localités<sup>51</sup>.

Concernant le soutien psychosocial, il est à noter que les crises socio-économiques peuvent avoir un impact significatif sur la santé mentale et le bien-être des populations touchées. Les ONG mettent en place des programmes de soutien psychosocial pour les

---

<sup>47</sup> S. Abel, 47 ans, Agent de l'UNICEF, Bol, entretien du 7 avril 2024.

<sup>48</sup> L. Sabine, 47 ans, Ménagère, Bol, entretien du 4 avril 2024.

<sup>49</sup> MTD, «Tchad: province du Lac...», p.24.

<sup>50</sup> *Ibid.*

<sup>51</sup> *Ibid.* p.22.

victimes des crises, en l'occurrence des séances de *counseling* individuel et de groupe, des activités de loisir et des ateliers de renforcement de la résilience psychologique. Elles offrent aux populations touchées la possibilité d'accéder à des services de soutien psychosocial de qualité et de participer activement aux interventions visant à renforcer la confiance et la cohésion au sein de la communauté<sup>52</sup>.

Pour le rétablissement économique, les ONG travaillent avec les communautés pour aider à la relance économique dans les zones touchées par les crises. Elles fournissent une formation professionnelle, des micro-crédits et un soutien technique pour aider les populations à créer ou à redémarrer des activités génératrices de revenus. Elles favorisent également l'accès aux marchés et aux opportunités d'emploi. Pour ce qui est de la protection des droits de l'Homme, les ONG ont un rôle essentiel dans la protection des droits des populations touchées par les crises. Elles surveillent les violations des droits de l'Homme, fournissent une assistance juridique, soutiennent les victimes de violences et de discrimination et plaident en faveur du respect des droits fondamentaux.

### **3- Les actions des organisations de la société civile et la population locale**

L'on a constaté que les organisations de la société jouent un rôle clé dans la prévention de l'extrémisme violent. Elles sont idéalement placées pour accéder aux communautés locales, en particulier à celles qui n'ont plus espoir en l'État. De plus, elles contribuent à restaurer la confiance entre les communautés et le gouvernement par le biais d'un dialogue de réconciliation, en soutenant la réinsertion d'anciens combattants et en sensibilisant à la manière dont le gouvernement peut prévenir l'extrémisme<sup>53</sup>. Un coordinateur du réseau rapporte que :

Les réseaux des organisations de la société civile du bassin du Lac Tchad ont sensibilisé et continuent de sensibiliser les populations du lac ainsi que celles d'autres provinces du pays sur la paix et l'unité nationale, car notre pays est menacé par une insécurité qui sévit presque sur l'ensemble du territoire national, provoquée par la secte Boko Haram et par les conflits intercommunautaires, à l'exemple de celui qui a lieu en date du 12 et 13 mars 2023 dans la province du lac d'où on dénombre 12 morts et quarante blessés, dont il est notre devoir de sensibiliser la population sur le bien-être de la paix et l'unité de notre pays<sup>54</sup>.

Elles ont mis en place des programmes de formation et d'éducation pour développer les compétences des communautés, améliorer leur capacité à faire face aux changements socio-économiques et promouvoir des pratiques durables (agriculture, élevage, gestion de l'eau, etc.), renforcer les capacités de réponse en cash transfert pour autonomiser les

<sup>52</sup> CBLT, "La stratégie régionale de stabilisation...", p.35.

<sup>53</sup> ISS Africa, La prévention de l'extrémisme violent ne relève pas uniquement de la société civile, Éditeur INSTITUT D'ÉTUDE DE SÉCURITÉ mise en ligne 2019, <https://issafrica.org>, consulté le 29 janvier 2024.

<sup>54</sup> A. Younous, 42 ans, coordinateur du réseau, N'Djaména, entretien du 4 avril 2023.

bénéficiaires et soutenir la résilience communautaire<sup>55</sup>. L'on a constaté que les organisations de la société civile ont joué un rôle important dans les crises socio-économiques dans cette province dont voici quelques de leurs actions : la sensibilisation et le plaidoyer ; l'assistance humanitaire ; le renforcement des capacités ; la surveillance et la responsabilisation ; le dialogue et la médiation.

Concernant la sensibilisation et le plaidoyer, elles ont joué un rôle important dans la sensibilisation des populations locales sur les problèmes socio-économiques et dans le plaidoyer en faveur de mesures et des politiques pour y remédier. Elles ont organisé des campagnes de sensibilisation, des manifestations, des pétitions et des rencontres avec les autorités locales. Dans le domaine de l'assistance humanitaire, elles fournissent de la nourriture, de l'eau, des médicaments et des abris aux populations vulnérables. Elles peuvent également mettre en place des programmes de soutien psychosocial et de réinsertion pour les personnes déplacées ou affectées par la crise. Pour ce qui est du renforcement des capacités, elles œuvrent aux côtés des groupes marginalisés tels que les femmes, les jeunes et les personnes handicapées. Elles organisent des formations professionnelles, des programmes d'éducation, des ateliers sur les droits de l'Homme et l'autonomisation économique ;

Cependant, pour la surveillance et la responsabilisation, elles surveillent les politiques et les actions des autorités locales et des acteurs internationaux et les tiennent responsables de leurs engagements envers les populations. Elles mènent des enquêtes, produisent des rapports, participent à des groupes de travail et des consultations afin de garantir la transparence et la redevabilité dans la gestion des ressources et des programmes de développement. Pour ce qui concerne le dialogue et la médiation, les organisations de la société civile jouent le rôle de médiateurs et de facilitateurs dans les situations de conflit ou de tension socio-économique. Elles facilitent le dialogue entre les différentes parties prenantes, promeuvent la réconciliation et la résolution pacifique des conflits et contribuent ainsi à la stabilité et à la paix dans la province. Il est également essentiel de rétablir et de renforcer la confiance entre les communautés et les forces de sécurité. Enfin, il faut répondre aux besoins des personnes appartenant à différentes couches socio-économiques, selon leur sexe, leur âge et leur statut social<sup>56</sup>.

En somme, les habitants des îles, quant à eux, ont développé une organisation sociale qui leur est propre. Peuple mobile pratiquant une forme de nomadisme inter-insulaire, les Buduma vivent dans de petits villages dispersés et divisés en groupes patrilineaires. Avant la

<sup>55</sup> OCHA, "Tchad: profil humanitaire...", p.3.

<sup>56</sup> Remadji et Teniola, "Bassin du Lac Tchad : résilience socio-économique...", p.21.

colonisation, ils vivaient essentiellement de l'élevage et des raids qu'ils menaient sur les rives. Ils ont dû s'adapter par la suite à la nouvelle donne politique : l'administration coloniale ayant mis fin à leurs attaques, ils ont développé la pratique de la pêche et du commerce<sup>57</sup>. Un cultivateur témoigne que "La situation d'insécurité créée par Boko Haram dans notre village nous a permis de nous organiser en apportant de l'aide à ceux qui étaient le plus touchés par cette crise"<sup>58</sup>.

#### **4-Les initiatives des populations locales**

Dans la province du Lac, les initiatives portent sur l'éducation, la promotion de la tolérance et de la paix entre les communautés, la sensibilisation, l'accompagnement psychosocial des personnes concernées, la formation professionnelle et le développement des compétences<sup>59</sup>. L'on a observé les initiatives que les populations locales ont mises sur pied et qui continuent de jouer un rôle très important dans la réponse aux crises socio-économiques dans cette province. Ces initiatives concernent plus les réseaux de soutien communautaire ; l'agriculture et l'élevage ; l'entrepreneuriat ; l'éducation et l'alphabétisation ; les réseaux de sécurité ; la préservation de l'environnement.

**Réseaux de soutien communautaire :** les communautés locales se rassemblent pour former des réseaux de soutien au sein desquels elles s'entraident mutuellement en période de crise. Elles partagent leurs ressources comme la nourriture et l'eau et collaborent pour trouver des solutions aux problèmes auxquels elles sont confrontées. **Agriculture et élevage :** les populations locales se tournent souvent vers l'agriculture et l'élevage pour subvenir à leurs besoins en temps de crise. Elles cultivent des cultures vivrières pour leur propre consommation et vendent les excédents sur les marchés locaux. De même, elles élèvent du bétail pour la viande et les produits laitiers. **Initiatives entrepreneuriales :** face aux difficultés économiques, les populations locales cherchent des opportunités de développement économique. Elles créent leurs propres entreprises comme de petites boutiques, des ateliers de réparation, des entreprises agricoles, etc. Ces initiatives leur permettent de générer des revenus et de renforcer leur résilience face aux crises ;

**Éducation et alphabétisation :** les communautés locales reconnaissent l'importance de l'éducation pour surmonter les crises socio-économiques. Elles mettent en place des programmes d'alphabétisation pour les enfants et les adultes qui n'ont pas eu accès à une éducation formelle. Elles construisent également des écoles communautaires pour offrir une

<sup>57</sup> FIDH, LTDH, ATPDH, "Lac Tchad : les populations prises en étau entre les États...", p.20.

<sup>58</sup> M. Abdelkrim, 40 ans, Cultivateur, Melea, entretien du 27 décembre 2022.

<sup>59</sup> ISS Africa, La prévention de l'extrémisme violent ne relève pas uniquement de la société civile, Éditeur INSTITUT D'ÉTUDE DE SÉCURITÉ mise en ligne 2019, <https://issafrica.org>, consulté le 29 janvier 2024.

éducation de base aux enfants. En outre, des bourses et des transferts monétaires devraient être envisagés pour promouvoir l'éducation, en particulier des filles et des jeunes femmes et des programmes d'échanges devraient être mis en place pour encourager les échanges interculturels dans la région du Lac Tchad<sup>60</sup> ;

**Réseaux de sécurité :** les populations locales créent des réseaux de sécurité pour faire face aux défis de sécurité dans la province. Elles mettent en place des comités de vigilance et travaillent en collaboration avec les forces de sécurité locales pour protéger leurs communautés contre les attaques terroristes et les autres formes de violence. **Préservation de l'environnement :** les populations locales contribuent à la préservation de l'environnement en mettant en œuvre des pratiques durables. Elles s'engagent dans la gestion des ressources naturelles, la reforestation, la création de réserves et la promotion de l'agriculture respectueuse de l'environnement.

### **5- Les associations du développement local**

Les associations du développement local ont joué et continuent de jouer un rôle prépondérant dans l'atténuation des crises socio-économiques dans la province du Lac. Entre autres actions, on peut citer le renforcement de la résilience communautaire ; la promotion de l'entrepreneuriat local ; l'accès aux services de base ; la gestion durable des ressources naturelles ; la promotion de la gouvernance locale participative.

**Renforcement de la résilience communautaire :** les associations du développement local travaillent en étroite collaboration avec les communautés locales pour renforcer leur résilience face aux crises socio-économiques. **Promotion de l'entrepreneuriat local :** elles encouragent l'entrepreneuriat local en soutenant la création et le développement de petites entreprises, aident à l'accès au sein des communautés. Elles offrent des formations en gestion d'entreprise, aident à l'accès au financement et aux marchés et facilitent les contacts et les partenariats avec d'autres acteurs économiques. **Accès aux services de base :** elles se mobilisent pour améliorer l'accès des populations aux services de base tels que la santé, l'éducation, l'eau potable, les infrastructures communautaires. Elles peuvent mettre en place des centres de santé, des programmes d'éducation formelle ou informelle, des projets d'approvisionnement en eau potable ;

**Gestion durable des ressources naturelles :** ces structures travaillent également à la préservation et à la gestion durable des ressources en eau, les terres agricoles et les écosystèmes. Elles sensibilisent les communautés à l'importance de la conservation de

---

<sup>60</sup> CBLT, "La stratégie régionale de stabilisation...", p.42.

l'environnement, encouragent l'adoption de pratiques agricoles durables et favorisent la collaboration entre les différents usagers des ressources naturelles. Promotion de la gouvernance locale participative : les associations du développement local encouragent la participation citoyenne et la gouvernance locale participative. Elles facilitent le dialogue et la concertation entre les communautés locales et les organisations de la société civile, favorisant ainsi une prise de décision collective et inclusive pour répondre aux besoins prioritaires des populations.

### **6- Les politiques publiques de gestion de crise**

La province du Lac est confrontée à des défis en matière de gestion de crise. Cette région est sujette à des problèmes de sécurité, de conflits intercommunautaires, de déplacement de population et de crises humanitaires qui nécessitent une réponse adéquate de la part des autorités publiques. Voici quelques-unes des politiques publiques mises en place dans la province pour faire face à ces défis : renforcement de la sécurité ; gestion des crises humanitaires ; promotion de la réconciliation et du dialogue intercommunautaire ; développement économique et social.

Renforcement de la sécurité : la province du lac fait face à une présence importante de groupes armés et de terroristes tels que Boko Haram. Les autorités ont donc mis en place des politiques de renforcement des forces de sécurité pour assurer la protection des populations et le maintien de l'ordre. Cela comprend, notamment, l'augmentation des effectifs militaires, car le Président de la transition au Tchad a annoncé que 600 soldats supplémentaires seraient déployés dans la province du Lac, en plus des 9000 éléments déjà sur le terrain, pour sécuriser la population contre les groupes terroristes Boko Haram, la formation des forces de sécurité et le renforcement de la coopération régionale dans la lutte contre le terrorisme. Il est donc important de mieux sécuriser les communautés et les routes commerciales en développant un engagement militaire plus efficace, ainsi qu'une protection civile appropriée. Les menaces des forces de sécurité à la paix et à la résilience des communautés doivent être jugulées. La restauration de la résilience des communautés implique également un soutien résolu aux acteurs économiques pour relancer les secteurs touchés par la crise<sup>61</sup> ;

Gestion des crises humanitaires : les autorités ont donc développé des politiques visant à répondre aux besoins humanitaires de ces populations déplacées. Cela comprend la mise en place de centres d'accueil, la distribution d'aide alimentaire et médicale, ainsi que la coordination avec les organisations humanitaires internationales. Cette province a besoin

---

<sup>61</sup> Remadji et Teniola, "Bassin du Lac Tchad...", p.20.

d'une assistance alimentaire d'urgence et moyens de subsistance pour les 549 000 personnes en situation d'insécurité alimentaire y compris les personnes déplacées. La prise en charge de plus de 30 000 enfants souffrant de malnutrition aiguë sévère est indispensable afin de réduire le taux de prévalence de la malnutrition<sup>62</sup> ;

Promotion de la réconciliation et du dialogue intercommunautaire : les conflits intercommunautaires sont une réalité dans la province du Lac. Les autorités ont donc développé des politiques de promotion de la réconciliation et du dialogue entre les différentes communautés. Cela comprend la mise en place de commissions de réconciliation, la tenue de dialogue communautaires et la promotion du vivre-ensemble. Développement économique et social : la province du lac est également confrontée à des problèmes de développement économique et social. Les autorités ont donc développé des politiques visant à promouvoir le développement économique de la région, notamment par le biais de la construction d'infrastructures, du développement de l'agriculture et de la promotion de l'emploi.

### **7 -Les limites des mesures adoptées**

Les mesures mises en place dans la province du Lac pour faire face aux crises socio-économiques présentent des limites qui se caractérisent par l'insuffisance des ressources ; le manque de coordination ; la faible participation des populations locales ; l'insuffisance des mesures de prévention et de résilience ; la faible prise en compte du genre ; le manque de durabilité et de suivi à long terme.

Insuffisance des ressources : les fonds alloués pour répondre aux besoins urgents des populations touchées restent souvent insuffisants et cela signifie que les initiatives de secours et de relèvement manquent de financement, ce qui limite leur efficacité à long terme. Le manque de coordination : malgré les efforts des gouvernements et des acteurs internationaux, il existe souvent un manque de coordination entre les différentes parties prenantes impliquées dans la réponse aux crises, cela peut entraîner une duplication des efforts, des incohérences dans les interventions et un manque d'efficacité globale ; faible participation des populations locales : les communautés locales ne sont pas toujours suffisamment impliquées dans les décisions et la mise en œuvre des programmes et secours et de développement. Leurs voix et leurs besoins peuvent être négligés, entraînant un manque de pertinence et d'appropriation des initiatives mise en place ;

Insuffisance des mesures de prévention et de résilience : la plupart des mesures actuelles sont axées sur la réponse d'urgence et le soulagement immédiat des populations touchées.

---

<sup>62</sup> OCHA, "Tchad : profil humanitaire...", p.3.

Cependant, il est également crucial d'investir dans des interventions visant à prévenir les crises et à renforcer la résilience des communautés et cela peut inclure des investissements dans l'éducation, l'agriculture durable, l'accès aux services de base et la protection sociale. La faible prise en compte du genre : les femmes et les filles sont souvent les plus touchées par les crises socio-économiques, mais leurs besoins spécifiques sont parfois négligés. Dans les comités de résolution des conflits de la région, il y a des femmes, mais seulement des femmes âgées. Les comités sont formellement composés d'un imam, de chefs, d'ânés et de femmes ayant le titre de témoin. Les jeunes hommes peuvent participer en tant que témoins de l'avenir, mais les jeunes femmes sont exclues. En outre, les systèmes de justice informelle sont largement dominés par les chefs traditionnels et les imams. Il est essentiel d'adopter une approche sensible au genre pour s'assurer que les interventions répondent adéquatement aux problèmes et aux défis auxquels les femmes sont confrontées<sup>63</sup> ; manque de durabilité et de suivi à long terme : les mesures actuelles ont tendance à se concentrer sur des solutions à court terme plutôt que sur des initiatives durables et long terme et cela limite la capacité des communautés à se relever et à résister à de futures crises.

Pour surmonter ces limites, il est nécessaire d'accroître les ressources financières pour la réponse aux crises et d'améliorer la coordination entre les différents acteurs. Il est également important d'inclure les populations locales dans la prise de décisions et de mettre en œuvre des mesures de prévention et de résilience à plus long terme. Enfin, il est crucial d'adopter une approche sensible au genre et de garantir la durabilité et le suivi des interventions.

#### **a) Les stratégies de résilience communautaire**

La province du Lac est confrontée à de nombreux défis en matière de sécurité, de développement économique et de changement environnementaux. Pour faire face à ces défis, les communautés locales ont développé plusieurs stratégies de résilience qui comprennent la diversification économique ; le renforcement de la coopération communautaire ; la promotion de l'éducation et de la formation ; la protection de l'environnement.

Diversification économique : les communautés ont cherché à diversifier leurs moyens de subsistance en se tournant vers l'agriculture, l'élevage, la pêche et le commerce. Cela leur permet de ne pas dépendre uniquement d'une seule source de revenus et de s'adapter aux fluctuations économiques. Renforcement de la coopération communautaire : Elles se sont organisées en coopératives et en associations pour partager les ressources, les connaissances

---

<sup>63</sup> C. Benoudji et al., "Renforcer les considérations de genre dans la réponse à la crise au Lac Tchad", *Plateforme d'Analyse du Suivi et d'Apprentissage au Sahel*, Production Pasas, 2021, p.25.

et les compétences. Cela favorise la solidarité entre les membres et renforce leur capacité à faire face ensemble aux défis ;

Promotion de l'éducation et de la formation : les communautés reconnaissent l'importance de l'éducation et de la formation pour renforcer leurs capacités. Elles encouragent l'accès à l'éducation pour tous, y compris les filles, et mettent en place des programmes de formation professionnelle pour développer les compétences des jeunes.

Protection de l'environnement : les communautés ont pris conscience de l'importance de préserver les ressources naturelles, notamment les zones de pêche, les terres agricoles et les forêts. Elles mettent en place des mesures de protection de l'environnement comme la gestion durable des ressources naturelles et la reforestation.

#### **b) Les méthodes de gestion durable des ressources naturelles**

La gestion durable des ressources dans la province du Lac est cruciale pour assurer la préservation de l'environnement et la durabilité des moyens de subsistance des communautés locales. Cette gestion durable des ressources naturelles passe par la gestion des zones de pêche ; l'agriculture durable ; la gestion des terres ; la sensibilisation et l'éducation ; la collaboration avec les autorités locales.

Gestion des zones de pêche : les communautés mettent en place des réglementations pour la pêche, particulièrement des quotas, des périodes de repos, des tailles minimales des poissons et de maintenir la durabilité de la pêche. Elles encouragent également les techniques de pêche durables telles que l'utilisation de filets de pêche sélectifs et non destructifs.

Agriculture durable : elles pratiquent l'agriculture durable en utilisant des méthodes telles que l'agriculture de conservation, l'agroforesterie et la rotation des cultures. Ces pratiques permettent de maintenir la fertilité des sols, de réduire l'érosion et d'économiser l'eau. Elles favorisent également l'utilisation de semences locales adaptées aux conditions environnementales plutôt que de semences génétiquement modifiées ;

Gestion des terres : les communautés mettent en place des réglementations pour la gestion des terres en délimitant les terres et les zones protégées, en contrôlant la déforestation et en promouvant la reforestation. Elles mettent également en œuvre des pratiques de gestion de l'eau par la construction de petits barrages ou la gestion des systèmes d'irrigation pour une utilisation efficace de l'eau.

Sensibilisation et éducation : elles sensibilisent et éduquent les membres de la communauté sur l'importance de la gestion durable des ressources naturelles. Cela peut inclure des programmes éducatifs dans les écoles, des campagnes de sensibilisation sur la protection de l'environnement et des formations sur les techniques agricoles durables ;

Collaboration avec les autorités locales : les communautés travaillent en collaboration avec les autorités locales pour élaborer et mettent en œuvre des politiques de gestion durable des ressources naturelles. Cela peut inclure la création de comités de gestion communautaire des ressources naturelles et la consultation des communautés dans les décisions concernant l'utilisation des ressources.

### **8- Les initiatives de relance économique**

Le gouvernement a mis en place différentes initiatives de relance économique pour favoriser le développement de la région, dont voici quelques-unes des initiatives le développement de l'agriculture ; la promotion du secteur de la pêche ; le développement du tourisme ; l'incitation à l'investissement privé ; la promotion du commerce transfrontalier.

Développement de l'agriculture : la province du Lac dispose de vastes zones agricoles qui peuvent être exploitées pour stimuler l'économie locale. Les autorités ont mis en place des politiques visant à encourager l'agriculture en fournissant des subventions aux agriculteurs, en distribuant des semences de qualité, en améliorant les infrastructures d'irrigation et en promouvant l'utilisation de techniques agricoles modernes. Un étudiant souligne que :

Le développement de l'agriculture dans la province du lac sera un atout important pour résoudre le problème de crise alimentaire qui menace depuis des décennies la population de la province du lac ainsi que l'ensemble du Tchad. Par conséquent, il est fondamental pour le gouvernement d'investir des milliards dans l'agriculture afin d'atteindre l'autosuffisance alimentaire et de sauver les enfants qui souffrent de malnutrition<sup>64</sup> ;

Promotion du secteur de la pêche, le Lac Tchad est une importante source de ressources halieutiques et la promotion du secteur de la pêche peut contribuer à la relance économique. Les autorités soutiennent les pêcheurs en fournissant des équipements de pêche modernes, en améliorant les installations de transformation et de conservation du poisson, et en encourageant la commercialisation des produits de la pêche ;

Développement du tourisme : la province dispose d'un patrimoine naturel et culturel riche qui peut attirer les touristes. Les autorités ont lancé des initiatives pour promouvoir le tourisme dans la région en améliorant les infrastructures touristiques, en mettant en valeur les sites touristiques, en organisant des festivals culturels et en développant des circuits touristiques. Incitation à l'investissement privé : les autorités encouragent l'investissement privé dans la province du Lac en offrant des incitations fiscales, en facilitant les démarches administratives pour la création d'entreprises et en fournissant des avantages aux investisseurs. Cela vise à stimuler la création d'emplois, le développement des activités économiques et la diversification des secteurs d'activités.

---

<sup>64</sup> N. Alexis, 32 ans, Étudiant, N'Djaména, entretien du 7 avril 2024.

Un étudiant souligne que :

La promotion du commerce transfrontalier de la province du Lac, est située à proximité de plusieurs pays voisins et le développement du commerce transfrontalier peut contribuer à la relance économique. Les autorités facilitent l'échange commercial en améliorant les infrastructures de transport, en simplifiant les procédures douanières et en renforçant la coopération régionale dans le domaine du commerce<sup>65</sup>.

## **II- LES ACTIONS À ENTREPRENDRE POUR EFFICACEMENT FAIRE FACE AUX CRISES SOCIO-ÉCONOMIQUES DANS LA PROVINCE DU LAC**

La province du Lac est confrontée à des crises susceptibles de favoriser le déclin du lac lui-même et les conflits armés. Il est essentiel de mettre en place des actions concrètes pour faire face à ces défis et d'envisager des perspectives d'avenir. Ces actions concrètes et perspectives d'avenir tournent autour du renforcement de la sécurité ; du développement économique durable ; de promotion de la gouvernance et de la justice ; de promotion de l'environnement. En mettant en place ces actions concrètes et en envisageant des perspectives d'avenir durables, la province du Lac peut espérer surmonter les crises actuelles et créer un avenir plus stable, équitable et durable pour ses habitants, ainsi que pour d'autres habitants de la sous-région.

### **1- La mise en place des systèmes d'alerte et de prévention**

La mise en place de systèmes d'alerte et de prévention dans la province du Lac permet de mieux anticiper et d'atténuer les crises socio-économiques en fournissant des informations précieuses, en renforçant les capacités locales et en favorisant une plus grande résilience des communautés face à ces défis. Cela contribue à la création d'un avenir plus stable et prospère pour la province du Lac.

#### **a) L'amélioration des capacités de la surveillance des crises**

Pour améliorer les capacités de surveillance des crises dans la province du Lac, il convient de mettre en place les mesures du renforcement des systèmes de collecte de données ; de la mise en place de systèmes d'alerte précoce ; de l'utilisation de la technologie ; du renforcement des capacités locales ; des partenariats et de la coordination.

Renforcement des systèmes de collecte de données : il est essentiel de mettre en place des mécanismes de collecte de données robustes pour obtenir des informations précises et fiables sur les risques et les crises potentielles. Cela peut inclure la formation du personnel local chargé de collecter les données et l'utilisation de technologies appropriées pour recueillir les informations pertinentes. Mise en place de systèmes d'alerte précoce : elle permet de détecter rapidement les signes avant-coureurs de crises et de déclencher les actions

---

<sup>65</sup> M. Barthélemy, 28 ans, Étudiant, Yaoundé, entretien du 7 avril 2024.

nécessaires pour les prévenir ou les atténuer. Cela peut inclure l'établissement de critères d'alerte, la mise en place de canaux de communication rapides et efficaces, ainsi que la formation des acteurs locaux sur la manière de réagir en cas d'alerte ;

Utilisation de la technologie : la technologie peut jouer un rôle essentiel dans l'amélioration de la surveillance des crises. L'utilisation de capteurs, de satellites, de drones et d'autres technologies innovantes peut permettre la surveillance en temps réel des zones à risque, l'analyse des données géo spatiales et la prévision des crises. Il est également possible d'utiliser des applications mobiles pour collecter des données auprès de la population locale. Renforcement des capacités locale : il est important de renforcer les capacités des acteurs locaux tels que les autorités locales, les organisations communautaires et les agriculteurs, pour qu'ils soient en mesure de surveiller et de signaler les crises de manière efficace. Cela peut inclure la formation sur les techniques collecte de données, l'analyse des risques et la mise en place de mécanismes de communication. Un enseignant nous explique que :

La coordination entre les différentes parties prenantes est essentielle pour améliorer la surveillance des crises. Il est important d'établir des partenariats avec les organisations internationales, les ONG, les agences de développement et les chercheurs pour bénéficier de leur expertise et de leurs ressources. La coordination des efforts entre les différents acteurs locaux est également cruciale pour une réponse efficace en cas de crise<sup>66</sup>.

#### **b) La mise en place de dispositifs de prévention des crises**

Pour mettre en place des dispositifs de prévention des crises dans la province du Lac, il faut prendre en compte les mesures suivantes : renforcement des infrastructures ; sensibilisation et éducation ; renforcement des systèmes agricoles et de sécurité alimentaire ; renforcement des capacités de gestion des ressources naturelles ; renforcement de la gouvernance et de la coordination.

Renforcement des infrastructures : il est important d'investir dans les infrastructures de base, afin d'améliorer la résilience des communautés locales face aux crises. Cela peut inclure la construction de digues et de barrages pour prévenir les inondations, l'amélioration des systèmes d'approvisionnement en eau pour faire face aux sécheresses et la construction de routes et de ponts pour faciliter l'accès aux services d'urgence ; Sensibilisation et éducation : les populations locales sont essentielles pour prévenir les crises. Il est important de sensibiliser les communautés aux risques potentiels tels que les inondations, les sécheresses et les conflits et de les informer sur les mesures à prendre pour se préparer et réagir en cas de crise. La formation sur les techniques agricoles résilientes, la gestion des ressources naturelles et les premiers secours peut également contribuer à prévenir les crises ;

---

<sup>66</sup> T. Silvain, 45 ans, Enseignant, N'Djaména, entretien du 5 avril 2024.

Renforcement des systèmes agricoles et de sécurité alimentaire : l'agriculture est souvent fortement affectée par les crises dans la province du Lac. Il est donc crucial de renforcer les systèmes agricoles en encourageant des pratiques agricoles durables, en améliorant les techniques d'irrigation, en diversifiant les cultures et en favorisant l'accès aux semences résistantes aux aléas climatiques. De plus, il est important de mettre en place des filets de protection sociale pour assurer la sécurité alimentaire des populations les plus vulnérables ;

Renforcement des capacités de gestion des ressources naturelles : les conflits liés aux ressources naturelles sont un facteur de crise dans la province du Lac. Il est important de renforcer les capacités des autorités locales et des communautés pour une gestion durable des ressources naturelles. Cela peut inclure la mise en place de comités de gestion des ressources, la formation sur le partage équitable des ressources et la promotion de pratiques de gestion durable. Il n'a pas été possible de tenir compte, dans cette étude, de toute la diversité socio-économique représentée à l'échelle locale, ni de prendre en compte les acteurs extérieurs au territoire. Cette analyse reste à faire en ciblant des territoires où les enjeux fonciers ont été bien identifiés. Ainsi, les situations de dépossession foncière dans les zones d'insécurité et d'accaparement foncier pourront être mieux caractérisées pour anticiper les réponses du point de vue opérationnel<sup>67</sup>;

Renforcement de la gouvernance et de la coordination : la gouvernance et la coordination entre les différents acteurs locaux et internationaux sont essentielles pour prévenir les crises dans la province du Lac. Il est important d'établir des mécanismes de coordination efficaces entre les autorités locales, les organisations internationales, les ONG et les communautés locales ; le renforcement et la promotion de la bonne gouvernance sont essentiels pour briser le caractère cyclique et résurgent de la série de crises qui ont frappé la sous-région et pour jeter les bases d'une paix et d'un développement durables<sup>68</sup>. Cela permettra de renforcer la surveillance des risques, la planification des interventions et la mobilisation des ressources nécessaires.

## **2- L'amélioration des systèmes de réponse aux crises**

La province du Lac située à l'ouest du Tchad est confrontée à une crise humanitaire et sécuritaire majeure depuis plusieurs années. Cette crise est principalement due à des facteurs tels que l'insurrection de Boko Haram, les conflits intercommunautaires et les changements climatiques qui ont entraîné une grave dégradation de l'environnement.

<sup>67</sup> RESILAC, "Étude régionale de recherche...", p.193.

<sup>68</sup> CBLT, "La stratégie régionale de stabilisation...", p.36.

### **a)-Importance d'adapter des mesures de résilience drastiques**

Il est crucial d'adopter des mesures de résilience drastiques dans la province du Lac en raison des défis socio-économiques et environnementaux auxquels la région est confrontée. Elle est importante dans la lutte contre la vulnérabilité aux effets du changement climatique ; pour l'autonomisation des communautés locales ; la prévention des conflits et de l'insécurité ; la protection de l'environnement et de la biodiversité. Une agente forestière souligne que :

La province du Lac est fortement vulnérable aux effets du changement climatique tels que la diminution des précipitations, les sécheresses fréquentes et l'élévation du niveau de la mer et ces changements climatiques entraînent une augmentation des conditions de sécheresse, une raréfaction des ressources en eau et des migrations forcées, ce qui aggrave la fragilité socio-économique de la région. Par conséquent, des mesures de résilience drastiques sont nécessaires pour s'adapter à ces changements et réduire la vulnérabilité des communautés locales<sup>69</sup>.

Ces mesures de résilience drastiques doivent être prises pour autonomiser les communautés locales face aux crises. Cela peut inclure des investissements dans l'agriculture durable, la diversification économique, la formation professionnelle et l'accès aux services de base. En renforçant les capacités des communautés locales à subvenir à leurs propres besoins, elles peuvent être mieux préparées à faire face aux chocs économiques et environnementaux.

La pauvreté, la marginalisation et le manque d'accès aux ressources de base peuvent être des facteurs contribuant aux tensions et aux conflits dans la province du Lac. En mettant en œuvre des mesures de résilience, comme des projets de développement durable, des initiatives de réduction de la pauvreté et des programmes de réconciliation locale, il est possible de prévenir les conflits et de renforcer la stabilité dans cette province.

Le Lac Tchad fait face à une diminution de sa taille en raison de l'assèchement et de l'exploitation excessive des ressources naturelles. Cela menace la biodiversité de la province et a un impact négatif sur les moyens de subsistance des communautés locales qui dépendent du Lac pour leur survie. Les crises et catastrophes ont des impacts néfastes sur les ressources naturelles, sur les animaux et sur l'Homme. Des mesures de résilience drastiques sont nécessaires pour protéger et restaurer l'écosystème du lac, tout en fournissant des alternatives durables aux communautés qui en dépendent<sup>70</sup>.

En conclusion, des mesures de résilience drastiques sont indispensables dans la province du Lac pour faire face aux défis socio-économiques et environnementaux auxquels la région est confrontée. Cela nécessite des investissements significatifs dans des initiatives de développement durable, la protection de l'environnement, l'autonomisation des communautés locales et la prévention des conflits.

<sup>69</sup> N. Merci, 41 ans, Agente forestière, Kinassarom, entretien du 14 novembre 2022.

<sup>70</sup> Daiba et al., *Impact de changement climatique...*, p.176.

### **b)-L'urgence des opérations de secours et de sauvetage des populations**

Dans la province du Lac, les opérations de secours et de sauvetage des populations sont d'une urgence vitale. La région est confrontée à une crise humanitaire et sécuritaire majeure qui a des conséquences désastreuses sur la vie et la sécurité des populations. Les attaques incessantes de Boko Haram, les conflits intercommunautaires et les changements climatiques ont entraîné des déplacements massifs de populations, des pertes humaines, la destruction des infrastructures et une détérioration des conditions de vie. Il apparaît impératif de mettre en place des mécanismes d'urgence qui permettent d'intervenir rapidement et efficacement pour répondre aux besoins immédiats des populations affectées. Ces opérations peuvent inclure l'évacuation des populations en danger ; la fourniture de secours immédiats ; les services médicaux d'urgence ; la protection des populations vulnérables ; la coordination des opérations de secours.

Évacuation des populations en danger, il est essentiel de mettre en place des moyens d'évacuation sécurisés pour les populations vivant dans des zones de conflit ou à haut risque. Cela peut comprendre des opérations aériennes, des convois sécurisés ou des routes d'évacuation préétablies. Fourniture de secours immédiats dont les populations affectées ont besoin de nourriture, d'eau potable, de médicaments, de matériel de secours et de protection. Les organisations humanitaires doivent être en mesure de fournir ces secours de manière rapide et efficace en se coordonnant avec les autorités locales et les acteurs sur le terrain ;

Services médicaux d'urgence, les infrastructures de santé sont souvent détruites ou inaccessibles dans la province du Lac. Il est donc essentiel de mettre en place des structures de soins d'urgence, des équipes médicales mobiles et des installations médicales provisoires pour fournir des soins de santé vitaux aux populations affectées. Protection des populations vulnérables, car les femmes, les enfants, les personnes âgées et les personnes handicapées sont particulièrement vulnérables dans les crises. Il est crucial de mettre en place des mesures de protection spécifiques pour prévenir les abus, les violences sexuelles, l'exploitation et la traite des personnes ;

Coordination des opérations de secours, la coordination entre les acteurs humanitaires les gouvernements nationaux, les agences internationales et les acteurs locaux est essentielle pour garantir une réponse cohérente et efficace aux crises dans la province du lac. Des mécanismes de coordination doivent être mis en place pour faciliter l'échange d'informations, la planification conjointe et l'utilisation efficace des ressources disponibles.

### **c)-La reconstruction des infrastructures endommagées**

La reconstruction des infrastructures endommagées dans la province du Lac est essentielle pour restaurer les conditions de vie des populations touchées par les conflits et les crises humanitaires qui sévissent dans la région. Un directeur rapporte que : “Les infrastructures de base telles que les cases, les écoles et les centres de santé ont été gravement endommagées, ce qui a entraîné une détérioration des conditions de vie et une augmentation des déplacements de populations. La reconstruction de ces infrastructures peut faciliter l'accès aux services de base et contribuerait à remettre sur pied les économies locales”<sup>71</sup>.

### **3- La mise en place de programmes de relance économique**

La mise en place des programmes de relance économique dans la province du lac est indispensable pour stimuler le développement économique de la région, créer des emplois et améliorer les conditions de vie des populations touchées par les conflits et les crises humanitaires. Ces programmes devraient prendre en compte les particularités de la région telles que ses ressources naturelles, son agriculture, son élevage, etc. Ils devraient également cibler les secteurs les plus affectés par les conflits comme l'élevage, l'agriculture, la pêche et le commerce.

#### **a) Les investissements dans l'agriculture et l'élevage**

Les investissements dans l'agriculture et l'élevage dans la province du Lac sont essentiels pour stimuler la relance économique et améliorer la sécurité alimentaire dans la région. Dans le domaine de l'agriculture, il est primordial de soutenir les agriculteurs locaux en leur fournissant un accès aux semences de qualité, aux engrais, à l'eau d'irrigation et aux technologies agricoles modernes. Des efforts devraient également être déployés pour améliorer les infrastructures agricoles telles que les systèmes d'irrigation, les entrepôts de stockage et les infrastructures de transformation des produits agricoles. De plus, l'introduction de techniques agricoles durables comme l'agro écologie et la perma-culture pourrait jouer un rôle clé dans la préservation de l'environnement. Il est donc possible de promouvoir une agriculture résiliente et durable à long terme. Un témoin explique que :

L'élevage est également une activité économique majeure dans la région du lac. De ce fait, les investissements dans ce domaine devraient se concentrer sur l'amélioration de la santé animale, la formation des éleveurs aux bonnes pratiques d'élevage et l'introduction de techniques modernes de gestion des troupeaux. Des infrastructures d'élevage appropriées constituées des étables et des abris pour le bétail sont également nécessaires pour assurer la sécurité et la productivité des animaux<sup>72</sup>.

<sup>71</sup> K. Francis, 58 ans, Directeur, Baga-sola, entretien du 8 avril 2024.

<sup>72</sup> D. Samson, 38 ans, Enseignant, Bol, entretien du 8 avril 2024.

En outre, il est crucial de favoriser la diversification des productions agricoles et de l'élevage dans la province du Lac, afin de réduire la dépendance aux cultures et aux espèces animales vulnérables aux fluctuations des conditions climatiques et économiques. Encourager la culture de cultures résistantes à la sécheresse et adaptées au climat local, ainsi que la promotion de l'élevage de races locales adaptées aux conditions agro-écologiques de la région peuvent contribuer à renforcer la résilience des systèmes agricoles et d'élevage.

**b) Les programmes de formation professionnelle et d'insertion socio-économique**

Les programmes de formation professionnelle et d'insertion socio-économique jouent un rôle important dans le développement de la province du Lac. Ils permettent de renforcer les compétences et les connaissances des jeunes et des adultes, de leur fournir des qualifications professionnelles et de les aider à trouver un emploi ou à créer leur propre entreprise. Ces programmes devraient se concentrer sur les secteurs économiques clés de la région, à l'instar de l'agriculture, de l'élevage, de la pêche, du commerce et de l'artisanat. Il est important de mettre en place des formations adaptées aux besoins spécifiques de chaque secteur en tenant compte des opportunités économiques locales et des compétences demandées sur le marché du travail.

Il est essentiel que ces programmes de formation et d'insertion socio-économique soient accessibles à tous, y compris aux jeunes, aux femmes et aux personnes vulnérables de la région du lac. Des efforts doivent également être déployés pour renforcer l'éducation de base et l'alphabétisme, afin de garantir que tous les participants aux programmes puissent bénéficier pleinement de leur formation et de leur insertion économique. Le processus d'insertion économique développé par RESILAC intègre un ensemble d'étapes complémentaires et essentielles à la réussite d'une micro entreprise, dans une approche participative et inclusive où le bénéficiaire est un acteur actif en mesure de prendre des décisions et de construire son projet appuyé par des experts techniques<sup>73</sup>. La mise en œuvre de ces programmes nécessite une coordination et une collaboration étroite entre les gouvernements, les organisations internationales, les ONG locales et les auteurs économiques locaux. Des partenariats publics-privés peuvent également jouer un rôle important dans le financement et la mise en œuvre de ces programmes.

---

<sup>73</sup> RESILAC, "L'agriculture innovante pour lutter contre le réchauffement climatique dans la province du Lac au Tchad", 2018, p.12.

## **1- L'importance de l'anticipation et de la préparation aux crises**

L'anticipation et la préparation aux crises sont d'une importance capitale dans la province du Lac, qui est confrontée à de nombreux défis socio-économiques, environnementaux et sécuritaires. La région est sujette à des crises fréquentes. L'anticipation consiste à identifier et à évaluer les risques potentiels auxquels la région du lac est confrontée, qu'il s'agisse de conflits armés, de changements climatiques, de crises alimentaires ou de pandémies. En comprenant ces risques et en les anticipant, il est possible de mettre en place des mesures de prévention et de réduction des risques, pour de minimiser l'impact des crises sur les populations vulnérables.

La préparation aux crises implique de développer des plans d'urgence et des mécanismes de réponse rapides et efficaces. Cela comprend la mise en place de systèmes d'alerte précoce, le renforcement des capacités des acteurs locaux, l'élaboration de plans de contingence et pré-positionnement des ressources et du stockage des fournitures d'urgence. Il est aussi important d'impliquer les communautés locales dans ces processus de préparation, afin qu'elles soient conscientes des risques et qu'elles participent activement à la gestion des crises. En somme cette approche vise à garantir que les communautés soient prêtes et capables de réagir face aux crises, minimisant ainsi les impacts négatifs.

## **2- La nécessité de promouvoir la résilience des communautés et des écosystèmes**

La province du Lac est confrontée à de nombreux défis en termes de résilience des communautés et des écosystèmes. Il est donc important de mettre en place des mesures visant à promouvoir la résilience de ces communautés et de leurs écosystèmes. Tout d'abord, la promotion de pratiques agricoles et d'élevage durables est essentielle pour renforcer la résilience des systèmes agricoles. Cela peut inclure la diversification des cultures, l'introduction de techniques de conservation des sols et l'agroforesterie, ainsi que la promotion de l'agriculture biologique. De telles pratiques permettent de renforcer la productivité agricole tout en préservant les ressources naturelles et en favorisant la résilience face aux variations climatiques. Les engagements en matière de protection de l'environnement et de développement sont essentiels pour préserver l'écosystème<sup>74</sup>.

En outre, les communautés locales doivent être sensibilisées et formées aux bonnes pratiques de gestion des ressources en eau, ainsi que la promotion de l'exploitation forestière légale et de la gestion des zones protégées. L'éducation des communautés locales sur l'importance de la préservation de l'environnement et des écosystèmes est également

---

<sup>74</sup> CBLT, "La stratégie régionale de stabilisation...", p.39.

primordiale pour garantir leur participation active à la conservation des ressources naturelles. Considérant que l'utilisation des ressources naturelles constitue la base principale des moyens de subsistance de la population, des pratiques telles que la gestion des bassins versants, la planification basée sur les écosystèmes, la gestion des ressources naturelles, l'agriculture intelligente face au climat et les techniques de conservation des sols (terrassement, l'agroforesterie) qui réhabilite les zones dégradées du point de vue de l'environnement afin de maintenir et de diversifier les moyens de subsistance<sup>75</sup>.

### **3- La résilience et la solidarité communautaire**

Dans un contexte d'insécurité persistante, l'espace dont disposent les communautés pour développer des formes de résilience est très limité et certains sont contraints d'adopter des mécanismes de compensation comme la formation de milices d'auto-défense et les accords de compromis avec des groupes terroristes. Un meilleur soutien aux réponses locales et non militarisées à l'insécurité telles que le dialogue communautaire ou les comités de village pourrait permettre aux communautés d'éviter de recourir aux stratégies de compensation négatives<sup>76</sup>. Si le renforcement de la résilience des communautés face aux risques climatiques et sécuritaires reste bénéfique, on ne peut attendre des communautés qu'elles s'adaptent à des situations invivables. C'est pourquoi les communautés revendiquent une amélioration de la gouvernance et un renforcement de la responsabilité de l'État comme principales solutions à la crise actuelle<sup>77</sup>.

Les différents acteurs de la région reconnaissent de plus en plus les divers rôles des jeunes et des femmes dans les activités d'adaptation au changement climatique, de paix et de résilience, mais des obstacles structurels subsistent et les empêchent de participer efficacement<sup>78</sup>. De plus, les acteurs internationaux ne prennent pas suffisamment en compte la nature politique de l'adaptation au changement climatique qui est liée à la gouvernance et à la distribution des ressources naturelles, ainsi que les interactions complexes entre les communautés et les différents acteurs du conflit<sup>79</sup>. Les femmes représentent la majorité des personnes déplacées comme elles ont abandonné leurs champs, leurs foyers, leurs bétails et d'autres activités commerciales pour fuir le conflit et s'installer dans des lieux plus sûrs. Elles sont ensuite confrontées au défi de la réintégration dans de nouvelles communautés malgré le

---

<sup>75</sup> CBLT, "La stratégie régionale de stabilisation...", p.39.

<sup>76</sup> Salzinger et Desmidt, "Soutenir la résilience des communautés...", p.17.

<sup>77</sup> *Ibid.*

<sup>78</sup> *Ibid.*

<sup>79</sup> *Ibid.*

soutien des humanitaires qui leur facilitent l'accès à la terre et au capital pour lancer des activités génératrices de revenus<sup>80</sup>.

#### **4-L'adaptation de l'élevage, de l'agriculture et de la pêche aux conditions difficiles**

Il faut signaler qu'il y a deux types des stratégies d'adaptation qui sont mises en place par les paysans. Il s'agit des stratégies d'adaptation spontanées qui concernent les circonstances climatiques de courte durée et ces stratégies d'adaptation sont élaborées pour les événements climatiques de long terme<sup>81</sup>. Les stratégies d'adaptation mises en place par les éleveurs sont les suivantes : migrations saisonnières dans les îles du Lac et vers le sud du Lac Tchad, campement des bétails dans les champs après les récoltes et le stockage des fourrages<sup>82</sup>. Les stratégies d'adaptation mises en place par les agriculteurs sont l'adoption des nouvelles variétés améliorées à court cycle, l'exploitation des bas-fonds et des polders après le retrait des eaux du lac; pratique des périmètres irrigués, changement des calendriers agricoles<sup>83</sup>. Concernant ces stratégies d'adaptation, un agriculteur dit : "Chaque année, on constate que l'eau libère des espaces cultivables qui nous permettent de cultiver. Malheureusement il y a une rareté de pluie, ce qui nous oblige à nous adapter à l'agriculture irriguée pour obtenir un bon rendement"<sup>84</sup>.

Les stratégies d'adaptation mises en place par les pêcheurs se résument autour de : nouvelles méthodes de pêche, d'aménagement des espaces de pêche, d'utilisation des engins de pêche interdits, de migration des pêcheurs vers le sud du Lac Tchad<sup>85</sup>. Les sociétés riveraines du Lac Tchad se caractérisent par leur cosmopolitisme qui reflète l'attractivité qu'exercent ses ressources. Elles ont développé des modes originaux d'adaptation à la variabilité de l'environnement caractérisés par l'articulation d'une forte mobilité, d'une large pratique de la multi-activité et d'usages multifonctionnels des terroirs. Ce système est néanmoins fragile, car menacé au-delà de la crise actuelle par les tensions qui pèsent sur l'accès aux ressources, dans un contexte de pression démographique croissante<sup>86</sup>. La région du Lac accueille un peuplement cosmopolite qui a développé des formes sophistiquées

---

<sup>80</sup> Remadji et Teniola, "Bassin du Lac Tchad...", p.15.

<sup>81</sup> Gan-Gueallah, "Perceptions paysannes des changements...", p.277.

<sup>82</sup> *Ibid.*

<sup>83</sup> *Ibid.*

<sup>84</sup> K. Tchari, 41 ans, Cultivateur, Ngorerom, entretien du 18 décembre 2022.

<sup>85</sup> Gan-Gueallah, "Perceptions paysannes des changements...", p.278.

<sup>86</sup> CBLT, "Plan de développement et d'adaptation au changement climatique du Lac Tchad", *Rapport de WORLD BANK GROUP*, 2015, p.17.

d'adaptation à la variabilité de l'environnement fondées sur la mobilité et la pluriactivité (pêche, agriculture, élevage)<sup>87</sup>.

##### **5- Les actions possibles pour améliorer la résilience aux crises socio-économiques**

Les actions possibles pour améliorer la résilience aux crises socio-économiques dans la province du Lac sont entre autres : investir dans l'infrastructure socio-économique ; diversifier l'économie locale ; renforcer les capacités locales ; promouvoir la coopération régionale ; investir dans la recherche et l'innovation ; renforcer la gouvernance et l'état de droit ; sensibiliser et éduquer ; accroître l'accès aux services financiers ; promouvoir l'égalité des genres ; impliquer la société civile.

Investir dans l'infrastructure socio-économique : améliorer les services de base tels que l'eau potable, l'électricité, l'éducation et les soins de santé pour renforcer la capacité de la population à faire face aux crises ; Diversifier l'économie locale : encourager le développement d'autres secteurs économiques tels que l'agriculture, le tourisme et l'industrie, afin de réduire la dépendance à l'égard de l'exploitation du lac et de créer plus d'emplois ; Renforcer les capacités locales : former et renforcer les compétences des populations locales pour qu'elles puissent mieux faire face aux crises, en particulier en matière de gestion des ressources naturelles, de planification des catastrophes et de techniques agricoles ;

Promouvoir la coopération régionale : travailler en partenariat avec les pays voisins, comme le Niger, le Nigeria et le Cameroun, pour mettre en place des mécanismes de prévention et de gestion des crises, tels que des plans d'action conjoints et des systèmes d'alerte précoce ; Renforcer et améliorer la coopération intra régionale et inter-régionale en faveur de la paix, la sécurité et le développement dans la région du bassin du Lac Tchad<sup>88</sup> ; Investir dans la recherche et l'innovation : encourager la recherche scientifique et le développement technologique pour trouver des solutions durables et innovantes aux problèmes socio-économiques de la région, tels que l'adaptation au changement climatique et la gestion des ressources en eau ;

Renforcer la gouvernance et l'état de droit : promouvoir la transparence, la responsabilité et la participation citoyenne dans la gestion des ressources naturelles et des services publics, pour de réduire les écarts socio-économiques et de renforcer la résilience des communautés ; identifier les dispositifs et outils pertinents d'insertion socio-économique des jeunes mis à disposition des élus locaux dans le cadre de la décentralisation<sup>89</sup> ; Sensibiliser et

<sup>87</sup> Magrin (dir.), *Le développement du Lac Tchad...*, p.22.

<sup>88</sup> *Ibid.* p.28.

<sup>89</sup> RESILAC, "L'agriculture innovante pour lutter contre...", p.23.

éduquer : promouvoir la sensibilisation et l'éducation des populations locales sur les risques et les mesures à prendre en cas de renforcer leur préparation et leur résilience ; Accroître l'accès aux services financiers : faciliter l'accès des populations locales aux services financiers tels que les crédits, les assurances et les transferts d'argent, afin de les aider à faire face aux crises et à se remettre rapidement sur pied ;

Promouvoir l'égalité des genres : veiller à ce que les femmes et les filles bénéficient des mêmes opportunités et droits que les hommes, en renforçant leur accès à l'éducation, à l'emploi et aux services de santé, ce qui contribuera à renforcer la résilience sociale et économique et toute la communauté. Faire progresser l'égalité des sexes et l'inclusion sociale, ainsi que le leadership des femmes et des filles dans la stratégie régionale de stabilisation, de relèvement et de résilience pour les zones touchées par Boko Haram dans la région du Bassin du Lac Tchad<sup>90</sup> ; Impliquer la société civile : renforcer le rôle et la participation des organisations de la société civile dans la formulation et la mise en œuvre des politiques et des actions visant à améliorer la résilience socio-économique dans la région.

### **6-Les propositions**

Dans la province du Lac, le gouvernement devrait prendre plusieurs propositions pour soutenir la résilience de la région face aux défis socio-économiques et environnementaux. Voici quelques-unes des propositions que le gouvernement pourrait mettre en place : investir dans les infrastructures ; promouvoir l'agriculture durable ; renforcer les capacités des communautés locales ; favoriser la diversification économique ; renforcer la gestion des ressources naturelles ; promouvoir la coopération régionale ; sensibiliser et impliquer les communautés locales ; promouvoir des débats pluri-acteurs à l'échelle locale sur les règles d'accès aux ressources naturelles dans les terroirs.

Investir dans les infrastructures : le gouvernement devrait investir dans la construction et la réhabilitation des infrastructures de base telles que les routes, les réseaux d'eau potables et d'assainissement, ainsi que les systèmes d'irrigation. Cela permettrait d'améliorer l'accès aux services de base et de stimuler le développement économique de la province. Au-delà des problèmes d'insuffisance des structures, certaines pesanteurs socioculturelles limitent l'accès des populations aux services essentiels de base, d'où la nécessité de renforcer les

---

<sup>90</sup> UN WOMEN, "Forum de Haut Niveau Inclusion, Leadership et Participation des femmes et des filles dans l'action humanitaire, le relèvement sensible aux risques et la résilience", Synopsis des séances, Cameroun, 2021, P.2.

infrastructures et en même temps de sensibiliser les populations aux bonnes pratiques pour améliorer leurs conditions de vie<sup>91</sup>.

Promouvoir l'agriculture durable : le gouvernement devrait soutenir les pratiques agricoles durables, telles que l'agroforesterie, la conservation des sols et l'utilisation de techniques respectueuses de l'environnement. Cela permettrait d'améliorer la productivité agricole, de préserver les ressources naturelles et de renforcer la sécurité alimentaire dans la province. Élaboration de cahier des charges entre les exploitants agricoles et la SODELAC pour assurer la pérennité des aménagements<sup>92</sup>. Renforcer les capacités des communautés locales : le gouvernement devrait mettre en place des programmes de formation professionnelle pour renforcer les compétences des populations locales. Cela pourrait inclure des formations dans des secteurs tels que l'agriculture, l'élevage, l'artisanat et le tourisme. En renforçant les capacités des communautés locales, elles seront mieux préparées à faire face aux défis socio-économiques et environnementaux.

Favoriser la diversification économique : le gouvernement devrait encourager la diversification économique de la province en soutenant le développement de petites et moyennes entreprises dans différents secteurs. Cela permettrait de réduire la dépendance des communautés locales à l'égard des activités traditionnelles telles que la pêche et l'agriculture, et de créer de nouvelles opportunités d'emploi. Renforcement des capacités des coopératives sur l'entrepreneuriat, la gouvernance coopérative, hygiène et bonne pratique de fabrication par un consultant<sup>93</sup>.

Renforcer la gestion des ressources naturelles : le gouvernement devrait mettre en place des politiques et des réglementations pour soutenir la gestion durable des ressources naturelle, notamment la pêche, l'eau et la promotion de pratiques de pêche durables. Promouvoir la coopération régionale : la province du lac est située dans une région transfrontalière, et la coopération régionale est essentielle pour faire face aux défis communs. Le gouvernement devrait donc promouvoir la coopération et la coordination avec les pays voisins, en particulier en matière de gestion des ressources en eau et de lutte contre le terrorisme. Sensibiliser et impliquer les communautés locales : le gouvernement devrait mettre en place des programmes de sensibilisation et de communication pour impliquer les communautés locales dans la prise de décisions et la mise en œuvre de mesures de résilience. Cela permettra de promouvoir l'appropriation locale des initiatives et de renforcer la participation citoyenne.

---

<sup>91</sup> OCHA, "Tchad : Profil humanitaire...", p.2.

<sup>92</sup> SODELAC et PROLAC, "Appui à la revitalisation des services...", p.2.

<sup>93</sup> *Ibid.*

Promouvoir des débats pluri-acteurs à l'échelle locale sur les règles d'accès aux ressources naturelles dans les terroirs : les ajustements rapides et incontrôlés des modalités des transactions foncières provoqués par l'arrivée brutale des populations déplacées dans les terroirs imposent de rediscuter les conditions de leur accueil (durée de séjour, droit d'accès aux terres et autres ressources) en présence de l'ensemble des acteurs du territoire qu'il convient de bien identifier (différents représentants professionnels, autorités coutumières, autorités administratives, représentants des services techniques et de l'armée, éventuellement groupes armés s'il était possible de les inviter). Ce débat démocratique devrait permettre de décider collectivement de l'organisation territoriale, de la gestion de la pression croissante sur les ressources et de l'inclusion de nouveaux acteurs sur le territoire, de gérer les cas les plus délicats avant qu'ils ne dégénèrent en conflit et de penser la collaboration en termes de coordination et non de concurrence entre les autorités<sup>94</sup>.

Fourniture de financements : les institutions financières internationales, telles que la Banque mondiale (BM) et le Fonds monétaire international (FMI), peuvent fournir des financements essentiels pour aider la province du lac à surmonter les crises économiques et sociales. Ces financements peuvent prendre différentes formes, comme des prêts, des subventions et des lignes de crédit, et visent à financer des projets de développement économique, d'infrastructures, d'éducation, de santé. Assistance technique : les institutions financières internationales sont également en mesure de fournir une assistance technique aux autorités de la province du Lac pour les aider à développer des politiques économiques et sociales efficaces. Cela peut inclure des conseils en matière de gestion des finances publiques, de gouvernance, de renforcement des institutions, de réformes structurelles. L'expertise des institutions financières peut contribuer à renforcer les capacités des gouvernements locaux et à améliorer la gestion des ressources.

Coordination des bailleurs de fonds : les institutions financières internationales jouent également un rôle de coordination entre les bailleurs de fonds, qu'ils soient des gouvernements étrangers, des organisations non gouvernementales(ONG) ou des entreprises privées. Elles peuvent faciliter les discussions et les négociations entre les différents acteurs pour mobiliser des ressources financières supplémentaires, renforcer la coordination des projets de développement et éviter les duplications. Appui aux réformes économiques : dans les crises socio-économiques, les institutions financières internationales peuvent plaider en faveur de réformes économiques et structurelles nécessaires pour stimuler la croissance

---

<sup>94</sup> RESILAC, "Étude régionale de recherche...", p.195.

économique et améliorer la situation socio-économique de la province du Lac. Cela peut inclure des réformes fiscales, l'amélioration du climat des affaires, la promotion de l'investissement privé, la lutte contre la corruption.

Les interventions de l'État tchadien sont une occasion de réinvestir un espace en marge et de mieux contrôler les populations boudoumas qui lui ont toujours échappé et dont l'engagement dans Boko Haram est interprété comme une réaction à leur abandon par l'État. Toutefois, la stratégie gouvernementale basée sur l'autonomisation des déplacés sur les rives, la création de services public sur les îles et l'autorisation des retours dans les villages, ainsi que la construction de nouvelles infrastructures hydro-agricoles, est confrontée à une recrudescence du conflit armé qui a contraint l'administration à évacuer à nouveau toutes les populations du lac<sup>95</sup>.

Ce chapitre a été consacré au bilan des actions de la lutte contre les crises socio-économiques et perspectives. Bien que la province du Lac ait connu des crises socio-économiques importantes, des actions ont été entreprises pour y remédier. Malgré les défis persistants des perspectives positives pour l'avenir se dessinent avec une amélioration de la sécurité, des initiatives de relance économique et une prise de conscience croissante des enjeux environnementaux.

---

<sup>95</sup> Magrin et Pérouse de Montclos., *Crise et développement la région...*, p.172.



**CONCLUSION GÉNÉRALE**

Il était question pour nous de traiter de la thématique : “ Les crises socio-économiques dans la province du lac de 1970 à 2015 ”. Pour y arriver, l’on a posé le problème de la nécessité de trouver des solutions pour sortir cette région de ces différentes crises. De manière holistique, le bassin du Lac Tchad est une zone importante pour la sous-région sahélienne. La partie tchadienne du Lac Tchad doit faire face à la combinaison de processus naturels et de facteurs anthropiques qui constituent des sources de pressions croissantes sur les milieux et les ressources naturelles. Toutes ces perturbations rendent vulnérables les acteurs de la zone et entraînent une dégradation progressive des productions. Les aléas naturels et d’origine humaine peuvent être de plus en plus fréquents au cours des décennies à venir et les chocs spontanés et prolongés pourraient atteindre un grand nombre de personnes à travers le monde.

Comme facteurs de dégradation, la présence des groupes insurgés dans le lac a provoqué une situation d’insécurité inédite et a profondément perturbé les systèmes d’activités, dont les secteurs entiers ont été désertés. Les attaques et les prélèvements directs par les groupes armés sur les populations en produits de pêche, de bétail et agricoles ont provoqué le départ des habitants. L’espace lacustre de la cuvette sud a été contrôlé par les groupes armés dès 2013. Ils prélevaient des taxes pour l’accès des rares pêcheurs et éleveurs qui ont choisi de braver l’insécurité et les interdictions. Les restrictions sur les activités économiques touchent d’abord les principales ressources identifiées pour les groupes insurgés : la pêche, le poivron et les marchés à bétail. Les mesures couvrent les filières à partir de la production (interdiction d’accès à certaines ressources, restrictions sur les approvisionnements en intrants) jusqu’à la commercialisation (fermeture de marchés, interdiction de la vente de certains produits). Si ces restrictions ont beaucoup affecté les populations sédentaires qui ont dû quitter leurs domiciles pour s’installer ailleurs, les populations les plus mobiles (éleveurs transhumants, pêcheurs notamment) ont, pour certaines, bravé les interdictions pour continuer à mener leurs activités.

Les crises socio-économiques dans la province du Lac ont eu des répercussions considérables sur les activités socio-professionnelles de la population avec des perturbations du changement climatique dans les secteurs agricoles, les déplacements massifs de population et une fragilisation des services sociaux de base. Le conflit a, par ailleurs, eu d’importantes conséquences sociales. En pénalisant les activités économiques et en mettant les projets de développement à l’arrêt, la crise a d’abord eu un fort impact sur l’emploi. Pendant que les autorités civiles étaient dessaisies de leurs prérogatives au profit des militaires et des milices locales, elle a instillé un climat de suspicion et de peur qui a contribué à réveiller des

antagonismes ethniques, religieux et fonciers. Au Tchad, la crise des finances publiques, ressentie dès 2015 a conduit au ralentissement, puis à l'arrêt d'un certain nombre de projets financés sur ressources pétrolières, comme le Programme national de sécurité alimentaire (PNNSA). Dans la commune de Bol, le ressenti de la crise est moins grand que dans le canton de Baga Sola, probablement en raison d'un éloignement plus important de la zone d'insécurité des trois villages étudiés, d'une part, et du fait de la proportion plus élevée d'éleveurs et de pêcheurs interrogés, d'autre part.

Vu que la province du Lac est confrontée à de nombreux défis en termes de résilience des communautés et des écosystèmes, elle reste vulnérable aux changements climatiques, à la dégradation des terres, à l'épuisement des ressources naturelles et à la pauvreté persistante. Il est donc crucial de mettre en place des mesures visant à promouvoir la résilience de ces communautés et de leurs écosystèmes. Tout d'abord, la promotion de pratiques agricoles et d'élevage durables est essentielle pour renforcer la résilience des systèmes agricoles. Cela peut inclure la diversification des cultures, l'introduction de techniques de conservation des sols et agroforesterie, ainsi que la promotion de l'agriculture biologique. De telles pratiques permettent de renforcer la productivité agricole tout en préservant les ressources naturelles et en favorisant la résilience face aux variations climatiques. Les engagements en matière de protection de l'environnement et de développement sont essentiels pour préserver l'écosystème.

De même, les communautés locales doivent être sensibilisées et formées aux bonnes pratiques de gestion des ressources en eau, ainsi que la promotion de l'exploitation forestière légale et de la gestion des zones protégées. L'éducation des communautés locales sur l'importance de la préservation de l'environnement et des écosystèmes est également cruciale pour garantir leur participation active à la conservation des ressources naturelles. Considérant que l'utilisation des ressources naturelles constitue la base principale des moyens de subsistance de la population, des pratiques telles que la gestion des bassins versants, la planification basée sur les écosystèmes, la gestion des ressources naturelles, l'agriculture intelligente face au climat et les techniques de conservation des sols (terrassment, l'agroforesterie) qui réhabilite les zones dégradées du point de vue de l'environnement afin de maintenir et de diversifier les moyens de subsistance. Il est essentiel que les communautés travaillent ensemble pour trouver des solutions aux problèmes socio-économiques. La coopération peut se faire à travers l'établissement de comités ou d'organisations communautaires qui se concentrent sur le développement économique local.



**ANNEXES**

**ANNEXE 1 : ATTESTATION DE RECHERCHE**

REPUBLICQUE DU CAMEROUN

PAIX-TRAVAIL-PATRIE

\*\*\*\*\*

UNIVERSITÉ DE YAOUNDÉ I

\*\*\*\*\*

FACULTE DES ARTS, LETTRES ET  
SCIENCES HUMAINES

\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT D'HISTOIRE

\*\*\*\*\*



REPUBLIC OF CAMEROON

PEACE-WORK-FATHERLAND

\*\*\*\*\*

THE UNIVERSITY OF YAOUNDE I

\*\*\*\*\*

FACULTY OF ARTS, LETTERS AND  
SOCIAL SCIENCES

\*\*\*\*\*

DEPARTMENT OF HISTORY

\*\*\*\*\*

**ATTESTATION DE RECHERCHE**

Je soussigné, Professeur **BOKAGNE BETOBO Edouard**, chef de Département d'histoire de la Faculté des Arts, Lettres et Sciences Humaines de l'Université de Yaoundé I, atteste que l'étudiant **SENGSOUE Florent**, Matricule **16Q352**, est inscrit en Master dans ledit Département, option Histoire Economique et sociale. Il mène, sous la direction du **Pr. TASSOU André** (*Professeur*), une recherche universitaire sur le thème : « *Les crises socio-économiques dans la Province du Lac de 1970 à 2015* ».

Nous le recommandons aux responsables des administrations, des centres de documentations, d'archives et toutes autres institutions nationales ou internationales, en vue de lui faciliter la recherche.

**En foi de quoi, la présente autorisation lui est délivrée pour servir et valoir ce que de droit**

15 SEPT 2022

Fait à Yaoundé le.....



Le chef de Département

*Bokagne Betobo Edouard*  
Maître de Conférences

## **ANNEXE 2 : GUIDE D'ENTRETIEN**

Bonjour/bonsoir

Madame/monsieur, nous vous remercions pour le temps que vous nous accordez pour répondre à notre questionnaire. Ce questionnaire s'inscrit dans la perspective de notre recherche en vue de réaliser un mémoire de fin d'étude en cycle de Master de recherche, spécialité : Histoire Économique et Sociale.

En effet, notre thématique de recherche porte sur : Les crises socio-économiques dans la province du lac au Tchad de 1970 à 2015.

Nous vous prions de bien vouloir participer à cette enquête qui est d'ordre purement académique et nous vous rassurons de la confidentialité de vos réponses.

### **IDENTIFICATION**

Nom et prénom :

Sexe :

Age :

Profession :

Date et lieu d'entretien

### **QUESTIONS ADRESSÉES AUX AUTORITÉS ADMINISTRATIVES**

1. Quel est le principal objectif de mission de SODELAC ?
2. La SODELAC a-t-elle réussie à sa mission principale ?
3. Quelles étaient les causes de l'assèchement du Lac Tchad dans les années 1970 à 1980 ?
4. L'assèchement du Lac Tchad avait-elle causé une crise socio-économique ? Si oui ; donnez-nous quelque exemple ?
5. Quelles étaient les solutions que la CBLT avait prises à cette époque ?
6. Que pensez-vous de cette crise récente causée par les sectes BOKO HARAM dans la province du lac ?
7. Cette crise a-t-elle impacté négativement la vie socio-économique de population de la province du lac ? Si oui, dites-nous pourquoi ça impacté négativement ?
8. La CBLT et SODELAC travaillent-t-elle en collaboration avec les ONG qui opèrent dans la province du Lac ? Et quel rôle joue ces ONG dans la gestion de crise ?

## QUESTIONS ADRESSÉES Á LA POPULATION

1. Que pensez-vous de la situation actuelle de la pêche ? Et les autorités coutumières vous demandent-elles de verser une somme avant de travailler ?
2. Les agents forestiers sont-ils facile à corrompre ? Vous dérangent-ils fréquemment sur vos lieux de travail ?
3. Y a-t-il une différence entre le rendement agricole de l'époque et celui d'aujourd'hui ?
4. Comment gérez-vous votre activité pastorale avec la crise de Boko Haram ?
5. Comment gérez-vous votre activité commerciale face aux perturbations causées par Boko Haram ?
6. Les ONG humanitaires vous apportent-elles malgré tout leur aide ? Et quelles sont les aides fournies par ces ONG ?

**ANNEXE 3 : LISTE DES SELECTIONS 2021-2022**

**ANNEXE 4 : PLAN NATIONAL DE DEVELOPPEMENT 2017-2021**



## **SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES**

**A- SOURCES ORALES**

N°	Noms	Age	Statut profession	Lieu et date d'interview
1	Abakar Issa	31 ans	Chauffeur	Melea, le 27 décembre 2022
2	Abakar Mahamat kaila	43 ans	Directeur technique	N'Djaména, le 4 février 2023
3	Abdou Ahmet	36 ans	Cultivateur	Kinassarom, le 16 novembre 2022
4	Abdoulaye Adoumay	30 ans	Éleveur	Ngorerom, le 20 décembre 2022
5	Ali Younous	42 ans	Coordinateur du ROSC/BLT	N'Djaména, le 4 avril 2023
6	Ali Mamoudou	35 ans	Conducteur	Kinassarom, le 17 novembre 2022
7	Amina Zara	39 ans	Éleveur	Melea, le 3 avril 2024
8	Beuni Guinan	39 ans	Commerçant	Melea, le 27 décembre 2022
9	Bésali Doungous	40 ans	Commerçante	Ngorerom, le 6 avril 2024
10	Boukari Yerima	47 ans	Commerçant	Ngorerom, le 17 décembre 2022
11	Djimassal Alain	47 ans	Expert en communication	N'Djaména, le 6 avril 2024
12	Dabesne Moise	35 ans	Journaliste	Bol, le 6 avril 2024
13	Daldegue Samson	38 ans	Enseignant	Bol, le 8 avril 2024
14	Frida Virginie	49 ans	Commerçante	N'Djaména, le 5 avril 2024
15	Hadje Halima	37 ans	Commerçante	Ngorerom, le 17 décembre 2022
16	Haroun Issa	45 ans	Chauffeur	N'Djaména, le 5 avril 2024
17	Hassan Hissen	42 ans	Chauffeur	Melea, le 27 décembre 2022
18	Hawa Mariam	44 ans	Commerçante	N'Djaména, le 4 avril 2024
19	Golgue Gaston	45 ans	Pêcheur	Fétiné, le 25 novembre 2022
20	Guelpina Elisee	35ans	Commerçant	Kinassarom, le 16 novembre 2022

21	Kakadeh Tchari	41 ans	Cultivateur	Ngorerom, le 18 novembre 2022
22	Kemba Francis	58 ans	Directeur	Baga-sola, le 8 avril 2024
23	Kemtchang Olivier	42 ans	Enseignant	N'Djaména, le 6 avril 2024
24	Kineen Beury	42 ans	Pêcheur	Fétiné, le 25 novembre 2022
25	Kourtou Tchali	40 ans	Éleveur	Ngorerom, le 20 décembre 2022
26	Labe Viviane	54 ans	Commerçante	N'Djaména, le 5 avril 2024
27	Lotchang Sabine	47 ans	Ménagère	Bol, le 4 avril 2024
28	Legue Samuel	56 ans	Pêcheur	Kaléram, le 5 décembre 2022
29	Mahamat nour Mallaye	42 ans	Agent technique pour action humanitaire et sociale sous-traitance avec PROLAC	N'Djaména, le 6 février 2023
30	Mahamat Adbelkrim	40 ans	Cultivateur	Melea, le 27 décembre 2022
31	Maina Gédeon	48 ans	Pêcheur	Ngorerom, le 5 avril 2024
32	Mbailem Nicolas	49 ans	Maître tailleur	Bol, le 5 avril 2024
33	Mbairo Barthélemy	28 ans	Étudiant	Yaoundé, le 7 avril 2024
34	Moussa Abdoulaye	45 ans	Conducteur d'aire bord	Bol, le 3 avril 2024
35	Nadjikon Doungous	34 ans	Pêcheur	Kinassarom, le 15 novembre 2022
36	Naindouba Alexis	32 ans	Étudiant	N'Djaména, le 7 avril 2024
37	Nangkobtcha Médard	40 ans	Militaire	N'Djaména, le 6 avril 2024
38	Nékingam Merci	41 ans	Agente forestière	Kinassarom, le 14 novembre 2022
39	Nodjiloum Ronel	44 ans	Enseignante	N'Djaména, le 6 avril 2024
40	Ousman Mahamat	46 ans	Militaire	N'Djaména, le 6 avril 2024

41	Ramadan Justin	50 ans	Pêcheur	Kinassarom, le 15 novembre 2022
42	Sabour Telling	41 ans	Militaire	N'Djaména, le 5 avril 2024
43	Selgue Dieudonne	58 ans	Pêcheur	Kinassarom, le 15 novembre 2022
44	Senassegue Abel	47 ans	Agent de l'UNICEF	Bol, le 7 avril 2024
45	Tchari Koukou	49 ans	Cultivateur	Kaléram, le 5 décembre 2022
46	Ternoue Mboudou	51 ans	Éleveur	Bol, le 6 avril 2024
47	Tchiroue Antcha	50 ans	Agriculteur	Bol, le 4 avril 2024
48	Tchang Silvain	45 ans	Enseignant	N'Djaména, le 5 avril 2024
49	Weina Francklin	60 ans	Enseignant	N'Djaména, le 7 avril 2024

## B- OUVRAGES

Amadou. B. et al., *Régulations locales de l'accès aux ressources et articulation des pouvoirs*, Marseille, IRD, 2014.

Bazin, F. et al., *Étude prospective : systèmes d'élevage et changements climatiques au Tchad*, Plateforme Pastorale, IRAM, 2013.

Bernard, Y. et Jean-Claude, C., *Dictionnaire économique et financier*, 6<sup>e</sup> édition, Paris, Seuil, 1996.

Beaud. M., *L'art de la thèse*, Découverte, 2004.

Bloch, M., *Apologie pour l'histoire ou Métier d'historien*, Paris, Armand Colin, 1949.

Bonnet, B., Bode, S., Herault, D., *Sécurisation des systèmes pastoraux au Sahel face aux incertitudes climatiques, socio-foncières et économiques*. Session 2 : Adaptations des systèmes de production et identités, à l'échelle des exploitations et des territoires, Montpellier, IRAM, 2013.

Braudel, F., *Civilisation matérielle, économie et capitalisme, XVe-XVIIIe siècle*, tome 3, Paris, Armand Colin, 2022.

Brunstein, M. et Vars, P., "Crise sociale en entreprise: retour d'expérience de gestion de crise chez Télécom/Orange en France", 2011.

- Buijtenhuijs, R., *Le FROLINAT et les guerres civiles au Tchad (1977-1984)*, Paris, Karthala, 1997.
- Burr, M. et Collins, R., *Africa's thirty years war : Libya, Chad and the Sudan 1963-1993*, Collo, Westwiev press, 1999.
- Castel, R., *Les métamorphose de la question sociale : une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995.
- Daiba, A. K. et al., *Impact de changement climatique et de l'insécurité dans la partie tchadienne du Lac Tchad*, Afrique Science, 2021.
- Gnanguênon, A., *Le Tchad dans son environnement régional : entre jeux d'alliances politiques et coalitions militaires ad hoc*, FES, 2021.
- Gingras, P. F. et Catherine, C., "La théorie et le sens de la recherche", in Gauthier, B. (dir), *Recherche sociale de la problématique à la collecte des données*, 5<sup>o</sup> édition, Montréal, P.U.Q, 2009.
- Hermann, C. F., *Some Issues in the Study of International Crisis*, New York, Free Press, 1972.
- Henderson, N. et Milstein, M.M., *Resilience in children: A framework for understanding*, Association of school psychologists, 1996.
- Keynes, M. J., *Théorie générale de l'emploi, de l'intérêt et de la monnaie*, Paris, Payot, 1936.
- Kindier, J. Warshall, P. et Arnould, J., *Le bassin conventionnel du Lac Tchad : une étude diagnostique de la dégradation de l'environnement*, New York, ONU, 1990.
- Lemoalle, J et Magrin, G. (dir.), *Le développement du Lac Tchad. Situation actuelle et futurs possibles, coll. Expertise collégiale*, Marseille, IRD, 2014.
- Mace, G., *Guide d'élaboration d'un projet de recherches en sciences sociales*, Bruxelles, De Boeck, 2010.
- Magrin, G., Lemoalle J., et Pourtier, R., *Atlas du Lac Tchad*, Paris, passages, 2015.
- Magrin, G., Pérouse de Montclos, M.A.(dir), *Crise et développement. La région du Lac Tchad à l'épreuve de Boko Haram*, Paris, AFD, 2018.
- Magrin, G et Lemoalle, J., *L'avenir du Lac Tchad : les échelles de l'incertitude*, Marseille, IRD, 2014.
- Marty, A., *Étude sur le pastoralisme, droits, tenure et changements climatiques*, Paris, IRAM, 2011.
- Minsky, H., *Stabiliser une économie instable à la recherche d'un nouveau paradigme économique*, Londres, Yale University Press à New Haven, 1986.

- Mitroff, I. et Pauchant, C. T., *La gestion des crises et des paradoxes*, Montréal, Éditions Québec Amérique, 1995.
- Nebardoum, D., *Le labyrinthe de l'instabilité politique au Tchad*, coll., *Etudes africaines*, Paris, L'Harmattan, 1998.
- Ngansop, G. J., *Tchad : vingt ans de crise*, Yaoundé, L'Harmattan, 1986.
- Ngaressem, M. G. et al., *La population d'après les recensements : densification et attraction différenciée*, Marseille, IRD, 2014.
- Pabame, S. et Ahmat, M. H., *Impacts de la secte Boko Haram sur les éleveurs dans la région du Lac Tchad*, Plateforme KAWTAL, 2017.
- Raimond, C. et al., *Les futurs du Lac Tchad : réflexions prospectives, en guise de conclusion*, Marseille, IRD, 2014.
- Rangé, C. et al., *La multi-activité et la multifonctionnalité, principes d'un développement pour le Lac*, Marseille, IRD, 2014.
- Réounodji, F. et al., *Histoire du peuplement et logiques de mobilité*, Marseille, IRD, 2014.
- Schumpeter, J., *Théorie de l'évolution économique*, Paris, Dalloz, 2005.
- Saïbou, I., *Les coupeurs de route : histoire du banditisme rural et transfrontalier dans le Bassin du Lac Tchad*, Paris, Karthala, 2010.
- Thomas, F. et al., *Approche territoriale en contexte de crise : levier pour le renforcement de la résilience ?* RESILAC, Groupe URD, 2022.
- Van Breda, D.A., *Resilience theory: A literature review*, Australian and New Zealand journal of family therapy, 2016.
- Werner, E., *Vulnerable but invincible: A longitudinal study of resilient children and youth*, Westview press, 1992.
- Wright Mills, C., *L'imagination sociologique*, Paris, Maspero, 1967.

### C- ARTICLES

- Abdoulaye, K. A., et Zakaria, B., “ Les échanges commerciaux dans le bassin du Lac Tchad entre décadence et défi sécuritaire de Boko Haram : le cas de kousseri (Cameroun) et Ndjamena (Tchad) ”, *Akofena*, Vol.1, n°08, 2022.
- Adoum, F. A. et Kiari, F. H., “Analyse des modes d'accès et de contrôle des ressources naturelles de la partie tchadienne du Lac Tchad par les communautés rurales”, *Rigager*, Vol. 5, 2019.
- Aksoy, E., “ La géostratégie de l'eau dans le Bassin du Lac Tchad : Entre enjeux de développement et conflit? ”, *Journal of Mediterranean Basin and African Civilizations*, Vol.4, n° 1, 2019.

- Alou, T. M. et al., “Colloque international sur la culture de la paix dans le Bassin du Lac Tchad du 2 au 4 Novembre 2015 à Diffa”, *Editions Gashin*, 2016.
- Benoudji, C. et al., “Renforcer les considérations de genre dans la réponse à la crise au Lac Tchad”, *Plateforme d'Analyse du Suivi et d'Apprentissage au Sahel*, Production Pasas, 2021.
- Bolzinger, A., “ Le concept Clinique de cris”, *Bulletin de Psychologie*, Vol 5, n° 355, 1982.
- Daiba, A. K. et al., “Variabilité pluviométrique et activités socio-économiques des pasteurs et agropasteurs de la partie Tchadienne du Bassin du Lac Tchad à Bol”, *Afrique SCIENCE*, 2019.
- Daiba, A. K., et al., “ Facteurs fragilisant la résilience des pasteurs et agropasteurs dans la partie tchadienne du Lac Tchad ”, *Journal of animal et plant sciences*, Vol.48, 2021.
- Demsou, T. et al., “ L'évaluation de la contribution de la pêche à l'économie du Tchad”, N'djamena, 2005.
- Descroix, L. et Lambert, L., “Changements climatiques et essor djihadiste au Sahel : une approche critique pour des solutions adaptées”, *Regards géopolitiques*, 2018.
- Djourdebbé, B. F. et Ngaryamngaye, S., “Problématique environnementale et populationnelle entourant l'exploitation du Lac Tchad et solutions proposées dans une perspective de développement durable”, Université de Montréal, 2012.
- Doudje, K. et al., “Évolution des berges du fleuve Chari de Mandjaffa à Milezi (1970-2008) à N'Djamena”, 2014.
- Dokalyo, A., “ Conflits entre agriculteurs et éleveurs : plaidoyer pour un règlement pacifique”, Tchad et culture, n°281, 2009.
- Fourissala H R., et Gormo J., “Changement climatique et migration dans la bande sahélienne du Tchad”, *Locus: revista de história, Juiz de Fora*, Vol. 18, n°2, 2013.
- François, D. G., “Géopolitique et populations au Tchad”, *Outre-Terre*, Vol. 20, n° 3, 2008.
- Gan-Gueallah, N. E., “ Perceptions paysannes des changements climatiques dans la région du Lac Tchad à l'aide des indicateurs locaux”, *Annales de l'Université de Moundou, Série A - Faculté des Lettres, Arts et Sciences Humaines*, Vol.7, n°1, 2020.
- Lagadec, P., “ Nouvelle menaces et gouvernance ”, *Gérer et Comprendre, Annales des Mines*, n°80, 2005.
- Magrin, G., “Crise climatique et mutations de l'agriculture : l'émergence d'un grenier céréalier entre Tchad et chari”, *Annales de géographie*, Armand colin, n°592, 1996.

- Marchal, R., “Tchad/Darfour : Vers un système de conflits politiques africaine, n°102”, 2006.
- Mbevo, F. P. et Voundi, E., “ Suivi par télédétection de la dynamique des eaux du Lac Tchad et les transformations paysagères et socio-économique (1987-2015) ”, *Revue canadienne de géographie tropicale*, Vol.8, 2021.
- Mono, A., “Les menaces économiques de Boko Haram dans l’Extrême-Nord Cameroun : entre tentative de sédimentation d’un marché criminel et projet de désagrégation de l’ordre économique local”, *Revue espace géographique et société Marocaine*, n°43-44, 2021.
- Morin, E., “Pour une crisologie”, in communications, n°25, 1976.
- Mugelé, R., “Les polders de la Sodelac” in Magrin G., Pourtier R., Lemoalle J., 2015. *Atlas du Lac Tchad*, Paris, Passages, République du Tchad, AFD, IRD, 2015.
- Olivier, R., “Grand angle” la théorie des “États fragiles” : un nouveau développementalisme politique ?, presses de sciences po, Gouvernement et action publique, n°1, 2013.
- Rangé, C., “ Insécurité dans la région du Lac Tchad : où en est le pastoralisme et comment penser son développement ?”, *AgroParisTech*, 2018.
- Rangé, C., “Gouvernance foncière et intensification du multi-usage de l’espace : Le cas de la fenêtre camerounaise du Lac Tchad”, *Economie rurale*, 2016.
- Reounodji, F., et al., “ Le Lac Tchad et N’djaména : une relation porteuse de développement ?” Communication au colloque Prasac-Ardesac, *Savanes africaines en développement. Innover pour durer*, Garoua, 20-24 avril 2009.
- RESILAC, “États, tantôt plutôt prospères années 1960 et première décennie des années 2000, tantôt plutôt défavorables (crise des années 1980-1990), mais en tout état de cause jamais suffisants pour sortir les régions lacustres de la grande pauvreté ?”, Rapport de RESILAC, AFD, 2020.
- Revault D’allones, M., “ Hannah Arendt penseur de la crise”, *Études*, Vol.9, 2011.
- Rosenthal, U., “Crisis Decision Making in the Netherlands”, *Netherland Journal of Sociology*, Vol. 22, 1986.
- Roussy, S., “Renforcer la résilience aux chocs et aux stress” ACF-International, 2013.
- Saibou, Issa., “La prise d’otages aux confins du Cameroun, de la Centrafrique et du Tchad une : nouvelle modalité du banditisme transfrontalier”, *Polis/R.C.S.P./C.P.S.R*, Vol.13, n°1, 2006.

Salzinger, M. et Desmidt, S., “Soutenir la résilience des communautés au changement climatique et aux conflits au Sahel Central : une responsabilité partagée”, *Document de réflexion*, no. 336, 2023.

Sambo, A., “La gestion du Lac Tchad entre les pays riverains : situation, acteurs, enjeux et conflits”, *LHB: HYDROSCIENCE JOURNAL*, Vol.109, 2023.

Sambo, A., “Perceptions locales et pratiques d’adaptation au changement climatique dans la gestion rationnelle des ressources en eau du Lac Tchad”, *Geo-Eco-Trop*, n°37, 2013.

#### **D- RAPPORTS D’ACTIVITES ET RAPPORTS INSTITUTIONNELS**

“Rapport d’enquête sur la sécurité semencière ofda, Dans la zone du Sud de Bol et Canton Kangalam Province Tchad”, 2019.

Arnold, P. K. O., “Polarisation des Activités Economiques et Restauration des Zones Humides en Afrique : Une Analyse Coûts-Bénéfices Appliquée à la Région du Lac Tchad”, Rapport de Recherche du FR-CIEA, n°22, Université de Yaoundé II, Cameroun, 2012.

Assanvo, W. et *al.*, “Assessing the multinal joint task force against Boko Haram”, ISS West Africa Report, 2016.

Baché, J. et *al.*, “Étude régionale de recherche Bassin du Lac Tchad : Soutenir la cohésion sociale par l'appui aux mécanismes endogènes de prévention, médiation et résolution de conflits ?”, Rapport de RESILAC, 2020.

Banque Mondiale, “Lake chad economic transformation diagnostic”, Rapport de la Banque Mondiale, 2017.

Bauer, M. J. et *al.*, “Marché et sécurité alimentaire au Tchad”, Rapport, 2011.

Benoudji, C. et *al.*, “Étude sur le genre et la résilience”, Rapport final pour le projet RESTE/Trust Fund au Tchad”, 2018.

CBLT, “ La stratégie régionale de stabilisation de CBLT”, 2018.

CBLT, “La stratégie régionale de stabilisation, de redressement et de résilience des zones du Bassin du Lac Tchad affectées par la crise Boko Haram”, Commission du Bassin du Lac Tchad, 2018.

CBLT, “Le Lac Tchad notre raison d’être ”, kit de press 4ème, Rapport de CBLT, 2015.

CBLT, “Plan de développement et d’adaptation au changement du lac Tchad”, Rapport de World Bank Group, 2015.

CBLT, “Projet d’analyse diagnostique transfrontalière du Bassin du Lac Tchad”, GIZ, 2018.

Crisis Group, “Tchad : entre ambitions et fragilités”, Rapport Afrique, n°233, 2016.

- Doudjidingao, A, “Rapport d’analyse du contexte socio-économique en vue de la mise en œuvre du projet au Tchad”, Rapport national d’évaluation, CNUCED, 2017.
- DTM, “Tchad : la province du Lac”, Rapport 6, 2019.
- Dingamadji, E., “Étude de marché : Analyse du système de marché alimentaires et non alimentaires, analyse de la faisabilité de la programmation à travers les transferts monétaires dans les départements de Fouli et Kaya ” Province du Lac, Rapport de l’étude, 2020.
- FAD, “Projet d’appui à la réinsertion socio-économique des groupes vulnérables dans le Bassin du Lac Tchad”, départements RDGC/AHHD/PGCL, 2018.
- FAO, “Évaluation de la réponse de la FAO à la crise dans le bassin du Lac Tchad 2015-2018”, Série évaluation de programme, Rome, 2021.
- FAO, “Évaluation de l’impact de la crise du Nord Est du Nigéria sur les moyens d'existence dans la Région du Lac”, Rapport de FAO, 2015.
- FAO, “Lake chad crisis action plan 2017-2019”, 2017.
- FDA, “Programme de relance du développement de la région du Lac”, Rapport d’achèvement, OCDC, 2000.
- FIDH, LTDH, ATPDH “ Lac Tchad : les populations prises en étau entre les Etats de la région et la résurgence de Boko Haram”, Rapport de situation, n°756, 2020.
- Huvé, S. et *al.*, “Lutter contre le recrutement et assurer des efforts de réintégration efficaces: Observations autour du bassin du Lac Tchad à but d’information politique et stratégique”, Rapport d’étude de cas MEAC sur le bassin du Lac Tchad, New York: United Nations University, 2022.
- International Crisis Group*, “Boko Haram au Tchad: au-delà de la réponse sécuritaire, Rapport Afrique, n°246”, 2017.
- MTD, “Tchad : province du lac”, Rapport sur les déplacements, Round 15, 2015.
- Nach, M. C. et *al.*, “ Facilité Régionale de stabilisation du bassin du Lac Tchad : Fenêtre nationale pour le Tchad”, Rapport de l’étude, Guitté, Province de Hadjer Lamis, 2020.
- OCHA, “ Tchad : Rapport de situation”, 2019.
- OCHA, “Tchad : Impact de la crise nigériane dans la région du Lac”, Rapport de Situation n° 30, 2018.
- OCHA, “Tchad : priorité pour des solutions durables dans la région du Lac Tchad”, *bulletin humanitaire*, n° 05, 2017.
- OCHA, “TCHAD : Profil humanitaire de la province du Lac”, Rapport OCHA, 2019.

- OIM, “Regional displacement and human mobility analysis. Deplacement tracking matrix”, 2019.
- Omar, S. et *al.*, “Faire face à Boko Haram dans la région du Lac Tchad : politiques, coopération et moyens de subsistance”, Rapport de recherche de l’ISS, USAID, 2018.
- PADL-GRN, “Plan de développement local du canton Nguéléa période 2016 à 2019”, Projet du canton de Nguéléa, 2015.
- PAM, ACF, “Genre et Marchés dans la Région du Bassin du Lac Tchad”, Rapport USAID, 2016.
- Rapport de l’Organisation des Nations Unies pour l’alimentation et l’agriculture », sur [www.fao.org](http://www.fao.org), consulté le 20 avril 2022.
- Rapport World Bank, “ Agriculture et alimentation ”, 2020.
- RESILAC, “Étude régionale de recherche : Impacts contrastés de la crise sécuritaire sur les situations foncières dans la région du Lac Tchad”, Rapport d’étude, 2020.
- RESILAC, “Étude sur la question du genre dans le développement socio-économique du Bassin du Lac Tchad”, Rapport de CERAC, URD, 2022.
- RESILAC, “L’agriculture innovante pour lutter contre le réchauffement climatique dans la province du Lac au Tchad”, 2018.
- Remadji, H. et Teniola, T., “Bassin du Lac Tchad : Résilience socio-économique dans l’ombre de Boko Haram”, Rapport sur l’Afrique de l’ouest 38, ISS, 2022.
- SODELAC et PROLAC, “Appui à la revitalisation des services de vulgarisation agricole et au développement de la chaîne de valeur spiruline naturelle et artificielle au Lac Tchad”, 2018.
- SODELAC, “Fiche d’informations sur les activités de sodelac”, Bol, 2007.
- UN WOMEN, “Forum de Haut Niveau Inclusion, Leadership et Participation des femmes et des filles dans l’action humanitaire, le relèvement sensible aux risques et la résilience”, Synopsis des séances, Cameroun, 2021.
- UNHCR et REACH, “Site de Boudouri, Commune de Chetimari, région de Diffa, Niger”, Rapport hebdomadaire, 2017.
- UNHCR, “Évaluation environnementale stratégique de l’installation des réfugiés maliens dans les provinces du seno, soum et oudalan (BURKINA FASO)”, Rapport d’UNHCR, 2013.
- UNICEF, “Analyse de facteurs de conflits, de catastrophes naturelles et de la vulnérabilité du système éducatif aux chocs au Tchad”, N’Djamena, Bakara, 2017.

UNICEF, “Lake chad crisis humanitarian situation”, Rapport de l’UNICEF, n°21, 2017.

Vivekananda, J et *al.*, Renforcer la stabilité en luttant contre les risques du changement climatique et de la fragilité dans la région du Lac Tchad, Rapport d’étude, Paris, Berlin, Adelphi, 2019.

World Bank Group, “Mémorandum économique régional sur le bassin du Lac Tchad”, Rapport général, 2021.

## **E-THÈSES ET MÉMOIRES**

Abgassi, A. A., “ Matière organique et stockage du carbone dans les sols de polders de Bol Nord-Est du Lac Tchad dans le contexte de changements globaux en milieu semi-aride ”, Thèse de Doctorat en Écologie fonctionnelle et Science agronomiques, Institut des Sciences et Industries du vivant et de l’environnement, Paris, 2016. (Th)

Fourissala, H. R., “La lutte contre la sécheresse dans le Centre-Sud tchadien (1973-2011), Mémoire de Master en Histoire, Université de Maroua, 2011.

Malloumi, A. M., “La coopération sous régionale et la gestion durable des eaux du Lac Tchad”, Mémoire de Maîtrise en études internationales, Université de Montréal, 2005.

Mathieu, N. K., “Les problèmes de la commercialisation des produits touristiques au Tchad ”, Mémoire de fin d’étude en ingénierie commerciale, École supérieure de management Fès, Maroc, 2011.

Mugele, R., “ Bol et ses polders : les dynamiques agricoles sur la rive nord du Lac Tchad”, Mémoire de Master en géographie, Université de Paris 1- Panthéon-Sorbonne, 2012.

Ndadoum N., “Les conflits sociaux aux rivages du Lac Tchad dus à la régression du niveau des eaux : le cas du canton de bol”, Mémoire de Master en Science régionale, Université de karlsruhe, 2010.

Nimrod E., “ Perception paysanne des variabilités climatiques dans la région du Lac Tchad à l’aide des indicateurs locaux”, Mémoire de Master en Géographie de l’Environnement, Climatologie, Université de Maroua, 2017.

Reounodji, F., “L’évolution de l’aménagement des polders du Lac Tchad: les conséquences sur le développement socio-économique de la sous-préfecture de Bol”, Mémoire de DEA en géographie, Université de Paris X, 1996.

Suyru, E. V., “La coopération sécuritaire face au défi de la criminalité transfrontalière dans le golfe de Guinée : état des lieux et esquisse de solution”, Mémoire de Master en Relations Internationales, IRIC Yaoundé, 2013.

## **F-ARTICLES DES JOURNAUX**

*Tchadinfos*, “ Le Tchad renonce à organiser le prochain sommet de l’Union africaine ”, n°0105, 2015.

## **J- SOURCES WEBOGRAPHIQUE**

ACTED, “Répond à l’insécurité alimentaire dans la province du Lac Tchad”, Éditeur News and Press Release mise en ligne 2022, <https://reliefweb.int>., consulté le 16 janvier 2024.

Agence France-press, “Tchad : les cendres, après l’attaque de Boko Haram à Ngouboua”, Éditeur Microsoft mise en ligne 2015, <https://www.lapress.ca>., consulté le 23 décembre 2023.

A. Mamout, La production : le Lac Tchad, un gigantesque grenier, Éditeur Tchad et culture mise en ligne 2019, <https://tchad-culture.com>., consulté le 16 janvier 2024.

B. V. Belaval, Ngouboua, Vivre dans l’ombre de Boko Haram une ville Tchadienne partie en fumée, Éditeur international mise en ligne 2015, <https://www.parismatch.com>., consulté le 15 décembre 2023.

ISS Africa, La prévention de l’extrémisme violent ne relève pas uniquement de la société civile, Éditeur Institut d’étude de sécurité mise en ligne 2019, <https://issafrica.org>., consulté le 29 janvier 2024.

Refworld, Réunion des ministres des affaires étrangères et de défense sur la sécurité au Nigeria : lutte contre Boko haram, Éditeur Microsoft mise en ligne 2015, <https://www.refworld.org>., consulté le 21 janvier 2024.

UNESCO, paysage culturel et naturel du Lac Tchad, Éditeur Microsoft mise en ligne en 2021, <https://www.unesco.org.fr>., consulté le 12 décembre 2023.

Weather Spark, Climat et moyenne météorologiques tout au long de l’année pour Bol, Éditeur Microsoft mise en ligne 2018, <https://fr.weatherspark.com>., consulté le 3 décembre 2024.

## TABLE DES MATIÈRES

SOMMAIRE .....	ii
REMERCIEMENTS .....	iv
SIGLES ET ACRONYMES .....	v
LISTE DES ILLUSTRATIONS .....	vii
RÉSUMÉ.....	viii
ABSTRACT .....	ix
INTRODUCTION GÉNÉRALE.....	1
PRÉSENTATION DU SUJET .....	2
RAISON DU CHOIX DU SUJET.....	4
OBJECTIFS DE L'ÉTUDE .....	4
1-Objectif principal .....	4
2-Objectifs spécifiques.....	4
INTÉRÊT DE L'ÉTUDE .....	5
CLARIFICATION CONCEPTUELLE.....	5
CADRE THÉORIQUE.....	8
CADRE GÉOGRAPHIQUE .....	10
CADRE CHRONOLOGIQUE .....	10
REVUE DE LA LITTÉRATURE .....	10
PROBLÉMATIQUE .....	17
MÉTHODOLOGIE .....	18
a- Les documents primaires.....	18
b- les sources secondaires.....	19
DIFFICULTÉS RENCONTRÉES .....	20
PLAN DU TRAVAIL .....	20
<b>CHAPITRE I : PRÉSENTATION GÉOGRAPHIQUE DE LA PROVINCE DU LAC</b>	
<b>AUX ORIGINES CRISES SOCIO-ÉCONOMIQUES.....</b>	<b>21</b>
I- LES CARACTÉRISTIQUES GÉOGRAPHIQUES DE LA PROVINCE DU LAC .....	22
1- Le milieu physique .....	23
a- Le sol.....	24
b- La végétation .....	25
c- Le climat et l'hydrographie.....	26

e- La démographie .....	30
f- La faune.....	30
2- Les activités pratiquées par les populations .....	31
2-1- Les activités du secteur primaire .....	31
a- L'agriculture .....	32
b- L'élevage.....	33
c- La pêche.....	36
2-2- Les activités des secteurs tertiaires.....	39
a- Le commerce .....	39
b- L'artisanat.....	43
c- Le tourisme.....	43
<b>II- LES DIFFÉRENTS ÉLÉMENTS EXPOSANT DANS LA PROVINCE DU LAC</b> <b>AUX CRISES SOCIO-ÉCONOMIQUES.....</b>	<b>45</b>
2- Les problèmes environnementaux .....	47
a- Les dynamiques démographiques (facteur endogène sociales des crises) .....	47
b- Les pratiques économiques et sociales favorisant les crises .....	48
<b>CHAPITRE II : LES CAUSES ET TYPES DE CRISES SOCIO-ÉCONOMIQUES</b> <b>DANS LA PROVINCE DU LAC .....</b>	<b>48</b>
<b>I- LES CAUSES DES CRISES SOCIO-ÉCONOMIQUES .....</b>	<b>49</b>
d- La prédominance du secteur informel .....	54
c- Les problèmes de gestion et de gouvernance économique .....	55
2- Les causes exogènes liées aux conséquences .....	56
a) Les fluctuations des cours des matières première.....	56
b) L'instabilité des marchés régionaux et internationaux .....	58
<b>II-LA TYPOLOGIE DES CRISES SOCIO-ÉCONOMIQUES ET LES ACTEURS EN</b> <b>PRÉSENCE .....</b>	<b>59</b>
1- Les types de crises .....	59
a- Les conflits armés orchestrés par les groupes rebelles .....	60
e- Les crises alimentaires et sanitaires .....	64
f- Les crises économiques.....	65
2- Les acteurs et les forces en présence .....	65
a- Les groupes rebelles.....	66
b- Le groupe terroriste Boko haram .....	66
c- Les autorités traditionnelles et les communautés ethniques .....	67

d- Les forces de défense .....	68
<b>CHAPITRE III : RÉPERCUSSIONS DES CRISES SOCIO-ÉCONOMIQUES SUR LES ACTIVITÉS SOCIO-PROFESSIONNELLES.....</b>	<b>70</b>
I-LES CRISES SOCIO-ÉCONOMIQUES ET L'ACCENTUATION DES SOUFFRANCES DES POPULATIONS ET LE DÉPÉRISSEMENT DU CHEPTEL DE LA PROVINCE DU LAC .....	71
2- Accentuation des conflits entre agriculteurs et éleveurs .....	73
3- Appropriation des ressources par des communautés imposant des taxes illégales ...	74
4- Ralentissement du commerce .....	75
5- Le non-respect des décisions étatiques .....	76
6- Les difficultés d'accès à l'eau et aux aliments pour les populations et le bétail .....	77
7- Les maladies et les pertes en vies humaines .....	78
8- Les mouvements de population et la migration forcée .....	80
II-LES PERTES SUR LE TERRAIN ET LA CAPACITÉ D'ADAPTATION DES PERSONNES ET DES ANIMAUX.....	84
1- La diminution de la production agricole et halieutique .....	84
2- La destruction des habitations et la perte des animaux en raison des attaques de Boko Haram.....	87
<b>CHAPITRE IV : BILAN DES ACTIONS DE LA LUTTE CONTRE LES CRISES SOCIO-ÉCONOMIQUES ET PERSPECTIVES .....</b>	<b>91</b>
I-ÉVALUATION DES MESURES DE RÉSILIENCE ET DES MOYENS DE LUTTE CONTRE LES CRISES SOCIO-ÉCONOMIQUES .....	92
1- Les actions du gouvernement tchadien et de ses partenaires.....	93
a- La riposte militaire.....	93
c- Les mesures restrictives.....	97
2- Les actions des ONG humanitaires et d'aide au développement .....	101
3- Les actions des organisations de la société civile et la population locale .....	103
4- Les initiatives des populations locales.....	105
5- Les associations du développement local .....	106
6- Les politiques publiques de gestion de crise .....	107
7- Les limites des mesures adoptées .....	108
a) Les stratégies de résilience communautaire.....	109
b) Les méthodes de gestion durable des ressources naturelles.....	110
8- Les initiatives de relance économique .....	111

II-LES ACTIONS À ENTREPRENDRE POUR EFFICACEMENT FAIRE FACE AUX CRISES SOCIO-ÉCONOMIQUES DANS LA PROVINCE DU LAC .....	112
1- La mise en place des systèmes d’alerte et de prévention .....	112
a) L’amélioration des capacités de la surveillance des crises .....	112
b) La mise en place de dispositifs de prévention des crises .....	113
2- L’amélioration des systèmes de réponse aux crises .....	114
a)-Importance d’adapter des mesures de résilience drastiques .....	115
b)-L’urgence des opérations de secours et de sauvetage des populations .....	116
c)-La reconstruction des infrastructures endommagées.....	117
3- La mise en place de programmes de relance économique.....	117
a) Les investissements dans l’agriculture et l’élevage .....	117
b) Les programmes de formation professionnelle et d’insertion socio-économique	118
1- L’importance de l’anticipation et de la préparation aux crises.....	119
2- La nécessité de promouvoir la résilience des communautés et des écosystèmes ...	119
3- La résilience et la solidarité communautaire .....	120
4- L’adaptation de l’élevage, de l’agriculture et de la pêche aux conditions difficiles	121
5- Les actions possibles pour améliorer la résilience aux crises socio-économiques ..	122
6-Les propositions.....	123
<b>CONCLUSION GÉNÉRALE .....</b>	<b>127</b>
ANNEXES .....	130
SOURCES ET RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES .....	136
A- SOURCES ORALES .....	137
B- OUVRAGES .....	139
C- ARTICLES.....	141
D- RAPPORTS D’ACTIVITÉS ET RAPPORTS INSTITUTIONNELS.....	144
TABLE DES MATIÈRES .....	149